eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Rapport d'activité 2024 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine



Restauration du ruisseau de Fresnay à Saint Sulpice-La-Forêt – Novembre 2024

Sommaire

I. LE CONTRAT TERRITORIAL DE BASSIN VERSANT 2023-2025 DE L'UGVO 1

II. ANNEE 2024 : 2EME ANNÉE DU CTBV UGVO 2023-2025 1

A. Volet Aménagement du territoire1

1. Restauration des milieux aquatiques 1

a. Les projets réalisés en 2024 1

b. Les autres interventions ponctuelles réalisées en 2024 3

c. Bilan technique et financier des interventions réalisées en 2024 4

2. Entretien des frayères 6

3. Aménagement bocager 6

a. Travaux bocagers réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine 6

b. Entretien du bocage 2024 sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine 9

c. Travaux bocagers réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage sur les territoires de Chèze-Canut, de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté 9

4. Diagnostics individuels MAEC Biodiversité 10

a. Diagnostics réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine 11

b. Diagnostics réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage 11

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 12

1. Sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine 12

a. Coordination des Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA) 12

b. Pré-diagnostics individuels 13

2. Sous Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA)14

a. Les actions individuelles - Diagnostics 14

b. Les actions individuelles - Suivis 15

c. Les actions collectives 17

C. Volet Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances 20

1. Communication 20

a. Communication agricole 20

b. Panneaux pédagogiques 20

c. Autres documents de communication 22

d. Articles de presse 24

2. Sensibilisation à l'environnement 24

a. Sensibilisation auprès des scolaires 24

b. Sensibilisation des élus 27

c. Sensibilisation de la profession agricole 28

d. Sensibilisation du grand public 28
5. Etudes 29
a. Etudes de connaissances (dont stages) 29
b. Etudes pré-opérationnelles (dont stages) 32
6. Suivis de l'évolution des masses d'eau 40
a. Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau 40
b. Résultats sur les paramètres pesticides en campagne pluie 44
c. Suivis des indicateurs biologiques 45
7. Animation territoriale 53
D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial de Bassin Versant 57
1. Animation du Contrat 57
2. Gestion du contrat 59
a. La gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant 59
b. Les instances de l'UGVO en 2024 62
III. BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'ACTIONS 2024 DU CTBV 2023-2025 (SOUS MAITRISE D'OUVRAGE UGVO) 64
A. Volet « Aménagement du Territoire » 64
B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 64
C. Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 65
D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial » 65
E. Bilan financier global des actions 2023 66

I. LE CONTRAT TERRITORIAL DE BASSIN VERSANT 2023-2025 DE L'UGVO

Le Contrat Territorial de Bassin Versant (CTBV) 2023-2025 de l'UGVO a été présenté et validé :

- lors du comité syndical de l'EPTB Eaux & Vilaine du 2 décembre 2022 ;
- lors de la CLE du 13 janvier 2023 ;
- lors du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne le 14 mars 2023.

Ce contrat a fait l'objet d'un rapport intitulé « Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 – Unité de Gestion Vilaine Ouest ». Ce rapport détaille notamment en annexe la stratégie ainsi que la feuille de route du Contrat.

II. ANNEE 2024 : 2EME ANNÉE DU CTBV UGVO 2023-2025

A. Volet Aménagement du territoire

1. Restauration des milieux aquatiques

a. Les projets réalisés en 2024

Au global, 21 projets de travaux de restauration des milieux aquatiques ont été menés en totalité ou en partie en 2024, sur le périmètre d'intervention de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest ; certains d'entre eux ont commencé en 2023 et se sont terminés en 2024 tandis que d'autres ont commencé en 2024 et se poursuivront en 2025. L'UGVO a également réalisé des reprises, afin de corriger certaines altérations subies sur certains projets réalisés les années antérieures.

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés en 2024 :

N°	Année de programmation	Projets	Communes	ME / BV
1	2023	Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes de Mouazé	Mouazé	L'Illet
2	2023	Finalisation de la remise dans le talweg du ruisseau du Saint Denis sur le bassin du Caleuvre	Liffré dans la forêt	L'Illet
3	2023	Restauration des zones humides de sources (noues - rang 0) du ruisseau de Sevailles	Liffré	L'Illet
4	2024	Remise dans le talweg du ruisseau de Fresnay	Saint Sulpice la Forêt	L'Illet
5	2024	Restauration du ruisseau de la Crespinière sur le secteur de la Touraudière	Pacé	La Flume
6	2023	Effacement de l'étang de la rivière Tixüe	Gévezé	La Flume
7	2023	Restauration du ruisseau de Pérouse au lieu-dit La Rue	Langan	La Flume
8	2024	Restauration du ruisseau de Pérouse au lieu-dit Le Champs Loisel	Langan	La Flume
9	2024	Restauration de la Flume au Bas Roquet et réduction du plan d'eau	Langouët	La Flume
10	2023	Restauration du ruisseau du Borgnet, reprises de travaux	Saint Méen le Grand	Garun / Meu
11	2024	Restauration du ruisseau de la Ville Cottrel amont	Montauban de Bretagne	Garun / Meu
12	2023	Restauration du ruisseau des Vaux	Monterfil	Serein / Meu
13	2023	Restauration du ruisseau du Pas malade et réduction de l'étang de Coganne	Paimpont	Serein / Meu

14	2024	Restauration du ruisseau de Trébriant	Monterfil	Serein / Meu
15	2024	Restauration du ruisseau de Trémillé à proximité du lieu-dit La Padouillère	Breteil	Meu Aval
16	2023	Restauration du ruisseau de Trémillé Amont à la Berthelotière	Breteil	Meu Aval
17	2023	Restauration du ruisseau de la Croix Macé dans le bourg	Goven	Croix Macé
18	2024	Restauration du ruisseau de la Croix Macé au lieu-dit Jeux	Goven	Croix Macé
19	2024	Restauration du cours d'eau de la Tournerais au lieu-dit Tresby	Goven	Croix Macé
20	2023	Restauration de la Chèze Amont entre les Brieux et Rosais (3 zones de travaux)	Plélan le Grand	Chèze Canut
21	2024	Restauration du ruisseau de la Piardais sur la Chèze Amont	Plélan le Grand	Chèze Canut

Tableau 1 : Synthèse des travaux réalisés en 2024

Les travaux réalisés en 2024 se situent pour la plupart en zones prioritaires « tous volets ». Leur localisation est donc en adéquation avec le Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025.

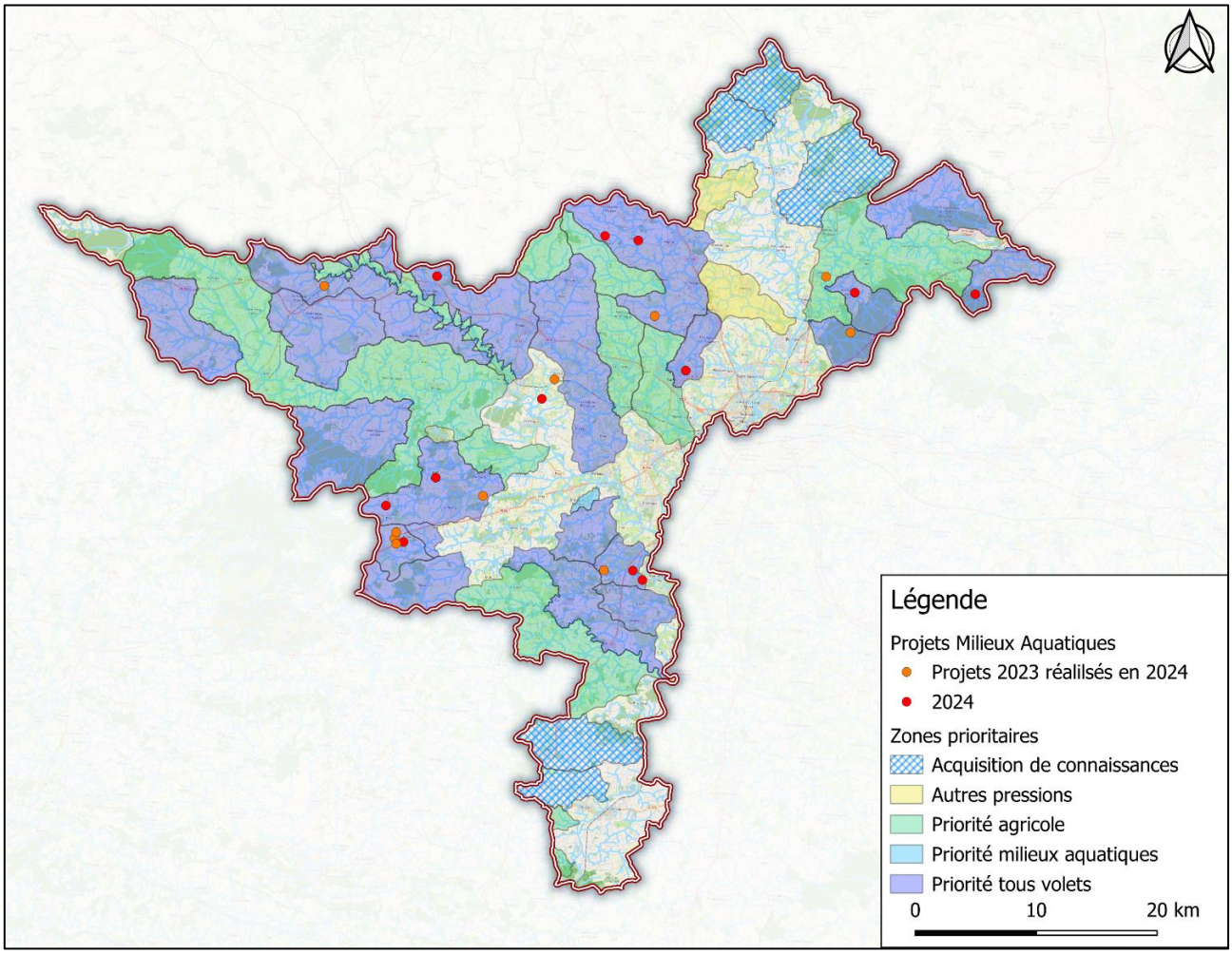


Figure 1 : Carte de localisation des travaux réalisés en 2024

Les projets 1 à 21 sont présentés en annexe sur les fiches de synthèse, le bilan technique des actions correspond uniquement à ce qui a été réalisé au cours de l'année 2024.

b. Les autres interventions ponctuelles réalisées en 2024

Elles sont liées à des reprises de travaux des années antérieures, ou à la préparation de travaux 2025.

Année de programmation : 2021
Commune : Chasné-sur-Illet
EPCI : CCVIA
Cours d'eau : La Choinette
Masse d'eau : Illet
BV : Illet

Description de l'intervention :

La reprise a consisté à reprendre une gestion de sortie de drain qui n'avait pas été gérée durant la phase travaux en 2021.

Montant associé en € TTC	1 915 €

Année de programmation : 2023
Commune : Goven
EPCI : VHBC
Cours d'eau : La Tournerais
Masse d'eau : Croix Macé
BV : Croix Macé

Description de l'intervention :

La reprise a consisté à recharger certains radiers sur lesquels la granulométrie n'avait pas bien tenue, ainsi qu'à terminer les travaux de clôture.

Montant associé en € TTC	5 487,60 €

Année de programmation : 2022
Commune : Saint Médard sur Ille
EPCI : CCVIA
Cours d'eau : Ruisseau du Landrais
Masse d'eau : L'Andouillé
BV : Ille

Description du projet :

Cette reprise était nécessaire car le cours d'eau s'était incisé fortement dans les anciennes vases du plan d'eau malgré le maintien d'un niveau d'eau via le batardeau temporaire en sortie de l'ancien plan d'eau. En effet, les berges étaient de l'ordre de 60 à 70 cm pour un gabarit théorique de 25 à 30 cm. Cette recharge prévue avec la suppression du batardeau n'a pu être effectuée l'année suivant les travaux car les vases n'étaient pas encore complètement minéralisées et stabilisées. Il a fallu attendre 3 ans afin d'avoir une stabilité intéressante pour limiter les risques d'une reprise de cette recharge. De ce fait, ces travaux prévus ont été passé en reprise.

Montant associé en € TTC	2 312,90 €

Année de programmation : 2021
Commune : Betton
EPCI : Rennes Métropole
Cours d'eau : Launay Québriac
Masse d'eau : Illet
BV : Illet

Description de l'intervention :

Les reprises ont consisté en un apport de terre supplémentaire, car l'apport réalisé pour le comblement du cours d'eau s'est affaissé, et à réaliser des recharges granulométriques sur des radiers.

Montant associé en € TTC	17 907,50 €

Année de programmation : 2024
Commune : Liffré
EPCI : LCC
Cours d'eau : Ruisseau de Sevailles
Masse d'eau : Illet
BV : Illet

Description de l'intervention :

Les travaux initialement prévus en 2024 n'ont pas pu avoir lieu étant donné les conditions climatiques particulièrement pluvieuses de l'année. Seules les ouvertures du milieu ont été réalisées en 2024 pour une réalisation en 2025.

Montant associé en € TTC	18 830,70 € (ouverture de milieux)

Année de programmation : 2023
Commune : Guipel
EPCI : Val d'Ille Aubigné
Cours d'eau : Ruisseau du Theil
Masse d'eau : Illet
BV : Illet

Description de l'intervention :

Les travaux ont eu lieu en 2023, la reprise de 2024 a consisté à augmenter la largeur du passage sur le cours d'eau afin que les engins agricoles puissent franchir le cours d'eau.

Montant associé en € TTC	4 344,71 €

c. Bilan technique et financier des interventions réalisées en 2024

N°	Année de programmation	Projets	Communes	Cours d'eau restauré (mL)	Zone humide de source Rang 0 (mL)	Zone Humide restaurée (m^2)	Plan d'eau supprimé (m^2)	Montant engagé en 2024 (TTC)
1	2023	Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes de Mouazé	Mouazé	220				**191 591,88 €**
2	2023	Finalisation de la remise dans le talweg du ruisseau du Saint Denis sur le bassin du Caleuvre	Liffré dans la forêt		300			**23 560,74 €**
3	2024	Restauration des zones humides de sources (noues - rang 0) du ruisseau de Sevailles	Liffré		500			**22 566 €**
4	2024	Remise dans le talweg du ruisseau de Fresnay	Saint Sulpice la Forêt	1 300		10 000		**344 022,59 €**
5	2024	Restauration du ruisseau de la Crespinière sur le secteur de la Touraudière	Pacé	770		6 071	6 800	**93 247,14 €**
6	2023	Effacement de l'étang de la rivière Tixüe	Gévezé	250			1 600	**63 017,59 €**
7	2024	Restauration du ruisseau de Pérouse au lieu-dit La Rue	Langan	679				**147 027,34 €**
8	2024	Restauration du ruisseau de Pérouse au lieu-dit Le Champs Loisel	Langan	560				**106 764,44 €**
9	2024	Restauration de la Flume au Bas Roquet et réduction du plan d'eau	Langouët				4 900	**18 098,40 €**
10	2023	Restauration du ruisseau du Borgnet, reprises de travaux	Saint Méen le Grand			1 600		**205 384,20 €**
11	2024	Restauration du ruisseau de la Ville Cotterel amont	Montauban de Bretagne	950	621			**146 154,60 €**
12	2023	Restauration du ruisseau des Vaux	Monterfil	200				**29 517,61 €**
13	2024	Restauration du ruisseau du Pas malade et réduction de l'étang de Coganne	Paimpont	300		2100	4100	**203 981,40 €**
14	2024	Restauration du ruisseau de Trébriant	Monterfil	1600				**125 649,12 €**
15	2024	Restauration du ruisseau de Trémillé à proximité du lieu-dit La Padouillère	Breteil	2454		11986		**315 096,38 €**

16	2023	Restauration du ruisseau de Trémillé Amont à la Berthelotière	Breteil	586	50	6000		**85 129,32 €**
17	2023	Restauration du ruisseau de la Croix Macé dans le bourg	Goven	375				**40 601,94 €**
18	2024	Restauration du ruisseau de la Croix Macé au lieu-dit Jeux	Goven	258				**38 307,12 €**
19	2024	Restauration du cours d'eau de la Tournerais au lieu-dit Tresby	Goven	486			520	**131 034,96 €**
20	2023	Restauration de la Chèze Amont entre les Brieux et Rosais (3 zones de travaux)	Plélan le Grand	921	43			**84 697,50 €**
21	2024	Restauration du ruisseau de la Piardais sur la Chèze Amont	Plélan le Grand	706	340	3379		**55 087,80 €**
22	2021 à 2024	Autres interventions ponctuelles : Ruisseau de Launay Québriac, Ruisseau de La Tournerais, Ruisseau du Landrais (plans d'eau de Darancel), Ruisseau de la Choinette, Ruisseau de Sevailles	Betton, Saint Médard sur Ille, Chasné sur Illet, Liffré					**50 798,41 €**
Total des projets réalisés au cours de l'année 2024				**12615**	**1854**	**41136**	**17920**	**2 521 336,48 €**

Au total, ce sont **12,6 km de cours d'eau** qui ont été restaurés en 2024, auxquels s'ajoutent **1,85 km de rangs 0** (zones humides de sources) également restaurés, ce qui amène à un linéaire total de travaux de restauration de **14,47 km**.

Par ailleurs, **4,11 ha de zones humides** ont été restaurées ainsi que **17,9 m² de plans d'eau supprimés**.

Au total, le montant des travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés sur l'année 2024 s'élèvent à **2 521 336,48 €**. Ce montant comprend les pêches de sauvegardes nécessaires avant la réalisation des travaux si le cours d'eau est en eau.

2. Entretien des frayères

Quatre frayères ont été entretenues par l'UGVO en 2024 :

Frayères à brochet	Date d'entretien	Surface	Entreprise	Montant facturé à Eaux & Vilaine	Détail de l'entretien
Saint Médard sur Ille	Août	7 641 m²	Etudes et Chantiers	1 645 €	Entretien sous la clôture, fauche avec exportation, débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Montreuil sur Ille (La Perche)	Août	4 800 m²	Etudes et Chantiers	1 035 €	Fauche avec exportation et débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Dingé (Marais de Vaux)	Octobre	11 513 m² (7 000 m² à entretenir)	Chantier d'insertion Bretagne romantique	2 000 €	Fauche et mise en andain
Betton (ENS)	Septembre	6 930 m²	ENS du Département 35	Fait par le CD35	Fauche et mise en andain, débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Le Rheu	Août	9 850 m²	Etudes et Chantiers	2 120 €	Fauche avec exportation, débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage sur 8 500 m² (les abords en partie haute ne sont pas entretenus)

L'entretien des frayères a coûté 6 800 € à Eaux & Vilaine en 2024.

3. Aménagement bocager

a. Travaux bocagers réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine

Travaux de restauration du bocage hiver 2023 – 2024

Durant l'hiver 2023-2024, les travaux de création et de restauration du bocage ont été réalisés sur 27 communes.

Au total, sur l'ensemble du territoire 26,7 km de haies bocagères ont été implantées dont 66% sur talus.

L'ensemble des plantations réalisées est détaillé ci-après.

EPCI	Commune	Création de haie à plat	Création de haie et de talus	Création de haie sur talus existant	Création de talus nu	Restauration de haies à plat ou sur talus	Total général (en ml)
Brocéliande Communauté	Bréal sous Montfort	410		6		166	582
	Monterfil	350					350
	Paimpont		2815				2815
	Tréffendel	160					160
	Sous total	**920**	**2815**	**6**	**0**	**166**	**3907**
Monfort Communauté	Bédée	661	856	119			1636
	Breteil	1610				116	1726
	Iffendic	150	1715			83	1948
	Talensac	535	532				1067
	Sous total	**2956**	**3103**	**119**	**0**	**199**	**6377**
Rennes Métropole	Betton	644	1312	81		86	2123
	Cintré				503		503
	Gévezé		111				111
	La Chapelle Chaussée		257	219			476
	La Chapelle Thouarault	453					453
	Langan	209	2355				2564
	Le Verger	110					110
	Mordelles	895				43	938
	Pacé	121	110				231
	Rennes	280			250		530
	Romillé	663	2492	98		278	3531
	Saint Gilles			190			190
	Sous total	**3375**	**6637**	**588**	**753**	**407**	**11760**
Saint Méen Montauban Communauté	Gaël	650	205	20			875
	Le Crouais		170		273		443
	Saint Méen Le Grand			350			350
	Sous total	**650**	**375**	**370**	**273**	**0**	**1668**
CC Bretagne Romantique	Dingé		668		314		982
	Sous total	**0**	**668**	**0**	**314**	**0**	**982**
Liffré Cormier Communauté	Ercé-Près-Liffré	113	1130	147			1390
	Gosné	309					309
	Saint-Aubin-du-Cormier			347			347
	Sous total	**422**	**1130**	**494**	**0**	**0**	**2046**
TOTAL		**8323**	**14728**	**1577**	**1340**	**772**	**26740**

Définition des projets bocagers pour l'hiver 2024 – 2025

Pour l'hiver 2024-2025, 36 communes vont bénéficier de plantations, pour un total de 39 km de haies plantées dont 51% avec un talus (qu'il soit existant ou créé). L'ensemble des plantations prévues est détaillé ci-après :

EPCI	Commune	Création de haie à plat	Création de haie et de talus	Création de haie sur talus existant	Création de talus nu	Restauration de haies à plat ou sur talus	Total général
Brocéliande Communauté	Bréal sous Montfort	433					433
	Monterfil		499	357			856
	Paimpont	693	265	75		289	1322
	Saint Thurial		1143				1143
	Sous total	**1126**	**1907**	**432**	**0**	**289**	**3754**
Monfort Communauté	Bédée	777	2318			226	3321
	Breteil	438	1335			460	2233
	Iffendic	442	545				987
	Montfort sur Meu					68	68
	Saint Gonlay		1488		347		1835
	Sous total	**1657**	**5686**	**0**	**347**	**754**	**8444**
	Cintré	286					286
	La Chapelle Chaussée	192	352		445	384	1373
	La Chapelle Thouarault		413				413
	Clayes	375	260				635
	Langan		35				35
	Le Verger	326					326
	Le Rheu	547	442				989
	l'Hermitage		237				237
	Mordelles	423	259				682
	Pacé	847	676	149		215	1887
	Parthenay de Bretagne	749	108				857
	Rennes	627					627
	Romillé	1294				125	1419
	Vezin le Coquet		788	88		366	1242
	Sous total	**5666**	**3570**	**237**	**445**	**1090**	**11008**
Saint Méen Montauban Communauté	Boisgervilly	907					907
	Montauban de Bretagne	842	543	378	813	124	2700
	Gaël	1469	1290	63		166	2988
	Muël	284	249			20	553
	Le Crouais						0
	Saint Malon sur Mel	1005	1021			280	2306
	Sant Uniac	61	450				511
	Saint Maugan		351				351
	Saint Méen Le Grand	478					478
	Sous total	**5046**	**3904**	**441**	**813**	**590**	**10794**

Liffré Cormier Communauté	Ercé-Près-Liffré	678	1233				1911
	Sous total	**678**	**1233**	**0**	**0**	**0**	**1911**
Loudéac Communauté Bretagne Centre	Illifaut	374	394	68	50		886
	Loscouët sur Meu	269				87	356
	Trémorel	1168	553	28			1749
	Sous total	**1811**	**947**	**96**	**50**	**87**	**2991**
TOTAL		**15984**	**17247**	**1206**	**1655**	**2810**	**38902**

b. Entretien du bocage 2024 sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine

Au cours de l'été 2024, plus de 26,7 km de haies ont été entretenus.

Année de plantation	Linéaire entretenu en 2024
2022-2023	14 452 ml
2021-2022	12 307 ml
Total en ml	**26 759 ml**

c. Travaux bocagers réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage sur les territoires de Chèze-Canut, de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté

Travaux de restauration du bocage hiver 2023 – 2024

Le programme Breizh Bocage est porté par 3 autres collectivités sur le territoire de l'UGVO :

- Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné (CCVIA),
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC),
- La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR),

Ces trois maîtres d'ouvrages ont réalisé des travaux sur leurs territoires respectifs inclus dans le territoire de l'UGVO pour un linéaire de 17,6 km de haies durant l'hiver 2023-2024.

Travaux Breizh Bocage hiver 2023-2024	CCVIA	CEBR	VHBC	Total autres maitrises d'ouvrage sur l'UGVO en ml
Création de haie à plat	2 813 ml	3 020 ml	7 682 ml	13 515ml
Création de haie sur talus	490 ml	2 165 ml	1 466 ml	4 121 ml
Restauration de haie (à plat ou sur talus)	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml
TOTAL en ml	**3 303 ml**	**5 185 ml**	**9 148 ml**	**17 636 ml**

Définition des projets bocagers pour l'hiver 2024 – 2025

Durant l'hiver 2024-2025, ces 3 collectivités ont prévu de planter 19,7 km de haies. :

Travaux Breizh Bocage hiver 2024-2025	CCVIA	CEBR	VHBC	Total autres maitrises d'ouvrage sur l'UGVO en ml
Création de haie à plat	2 424 ml	895 ml	9 432 ml	12 751ml
Création de haie sur talus	2 657 ml	645 ml	1 658 ml	4 960 ml
Restauration de haie (à plat ou sur talus)	195 ml	190 ml	1 558 ml	1 943 ml
TOTAL	**5 276 ml**	**1 730 ml**	**12 648 ml**	**19 654 ml**

4. Diagnostics individuels MAEC Biodiversité

Dans le cadre du PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) 2023-2027 porté par l'UGVO et élaboré en 2022, les agriculteurs du territoire ont la possibilité de contractualiser diverses MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

Les agriculteurs souhaitant contractualiser 1 ou plusieurs MAEC doivent au préalable réaliser un diagnostic individuel. Certaines MAEC sont cumulables ; aussi, un agriculteur peut cumuler plusieurs contrats MAEC.

Ainsi, au total, sur le territoire de l'UGVO, toutes MOAA confondues et toutes mesures confondues (système et localisées), 57 dossiers MAEC (1 par agriculteur) ont été remontés en 2024 à la DDTM pour un total de 66 contractualisations.

Les MAEC comptabilisées dans le paragraphe ci-dessous s'inscrivent dans le volet « Aménagement du territoire » du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO et concernent des mesures localisées de type biodiversité.

Au total, sur le territoire de l'UGVO, toutes Maitrises d'Ouvrage confondues, 34 agriculteurs ont été rencontrés pour la contractualisation de mesures biodiversité. Ces rencontres ont abouti à la contractualisation de 38 MAEC.

Les contractualisations MAEC sont réparties équitablement sur le territoire de l'UGVO et sont également majoritairement sur les zones prioritaires opérationnelles définies dans le Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO.

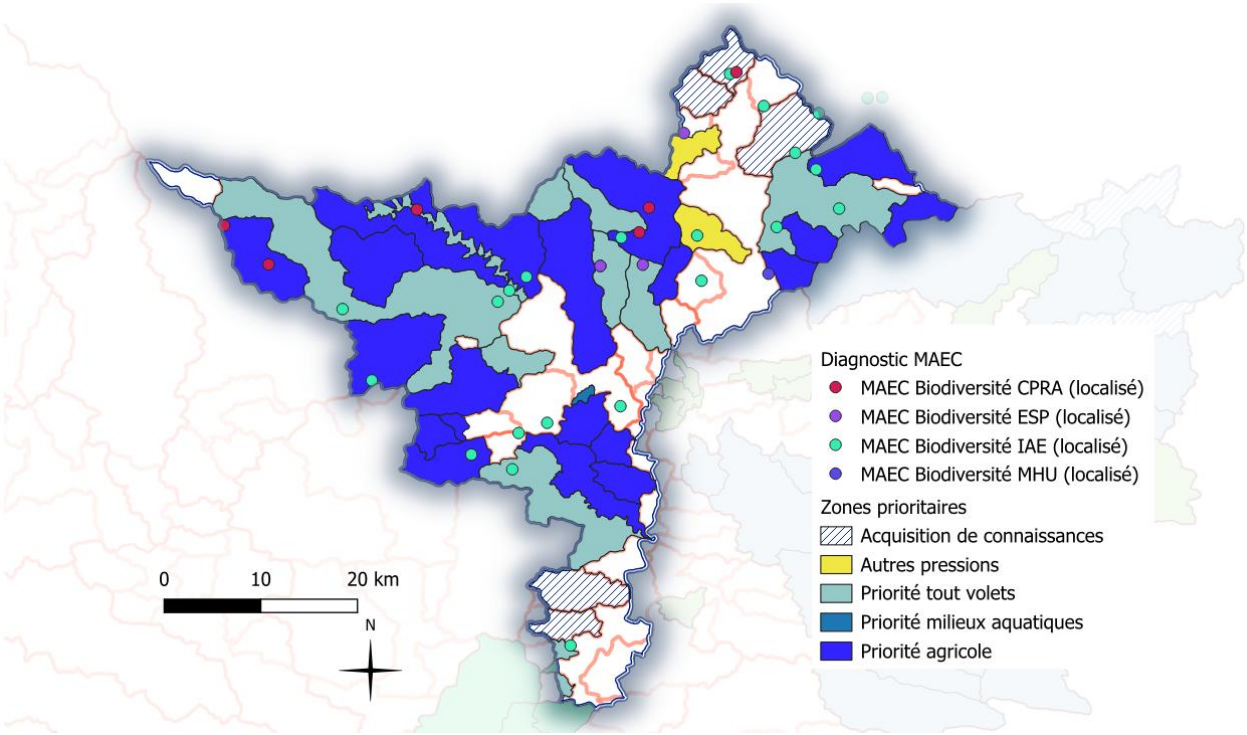


Figure 2 : Carte de répartition des diagnostics biodiversité réalisés sur le territoire de l'UGVO

Les 38 contractualisations de mesures biodiversité sur le territoire de l'UGVO se répartissent comme suit :

	Nombre de MAEC biodiversité contractualisées
Milieux Humides (MHU1-MHU2)	3
Création de prairie (CPRA)	7
Protection des Espèces (ESP1, 2, 3, 4)	5
Entretien du bocage (IAE1)	23
TOTAL	**38**

Ces mesures ont été contractualisées suite à la réalisation de diagnostics faits par les animateurs agricoles et bocage d'Eaux & Vilaine mais également par différentes structures associées à Eaux & Vilaine dans le cadre du PAEC porté par l'UGVO.

a. Diagnostics réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine

Les animateurs agricoles et bocage de l'UGVO ont rencontré 18 agriculteurs pour la contractualisation de MAEC biodiversité. Ces 18 rencontres ont abouti à la contractualisation de 23 MAEC biodiversité (certaines MAEC étant cumulables, un agriculteur peut contractualiser plusieurs MAEC) (Cf. tableau ci-dessous).

	Nombre de MAEC biodiversité contractualisées suite à une rencontre UGVO
Milieux Humides (MHU1-MHU2)	3
Création de prairie (CPRA)	6
Protection des Espèces (ESP1, 2, 3, 4)	3
Entretien du bocage (IAE1)	11
TOTAL	**23**

b. Diagnostics réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage

Sur le territoire de l'UGVO, dans le cadre du PAEC porté par l'UGVO, plusieurs structures proposent des mesures en lien avec la biodiversité. Il s'agit de :

- La Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné,
- Vallons de Haute Bretagne Communauté,
- La Collectivité Eau du Bassin Rennais,
- Le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine,
- La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.

Au total, 15 agriculteurs ont été rencontrés par ces structures ayant abouti à la contractualisation de 15 MAEC biodiversité (Cf. tableau ci-dessous).

	Nombre de MAEC biodiversité contractualisées suite à une rencontre MOA
Milieux Humides (MHU1-MHU2)	0
Création de prairie (CPRA)	1
Protection des Espèces (ESP1, 2, 3, 4)	2
Entretien du bocage (IAE1)	12
TOTAL	**15**

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire »

1. Sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine

a. Coordination des Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA)

Eaux & Vilaine en tant que porteur du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO assure la coordination des Maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées.

Durant l'année 2024, la coordination agricole a consisté à travailler en lien avec les 16 structures en Maîtrise d'Ouvrage Agricole Associée mais aussi, dans le cadre du PAEC porté par l'UGVO notamment, avec les structures réalisant des diagnostics MAEC sur le territoire et qui peuvent être différentes des MOAA du Contrat Territorial de l'UGVO.

Les 16 structures signataires du Contrat Territorial de l'UGVO en tant que MOAA sont présentées sur la figure ci-dessous :

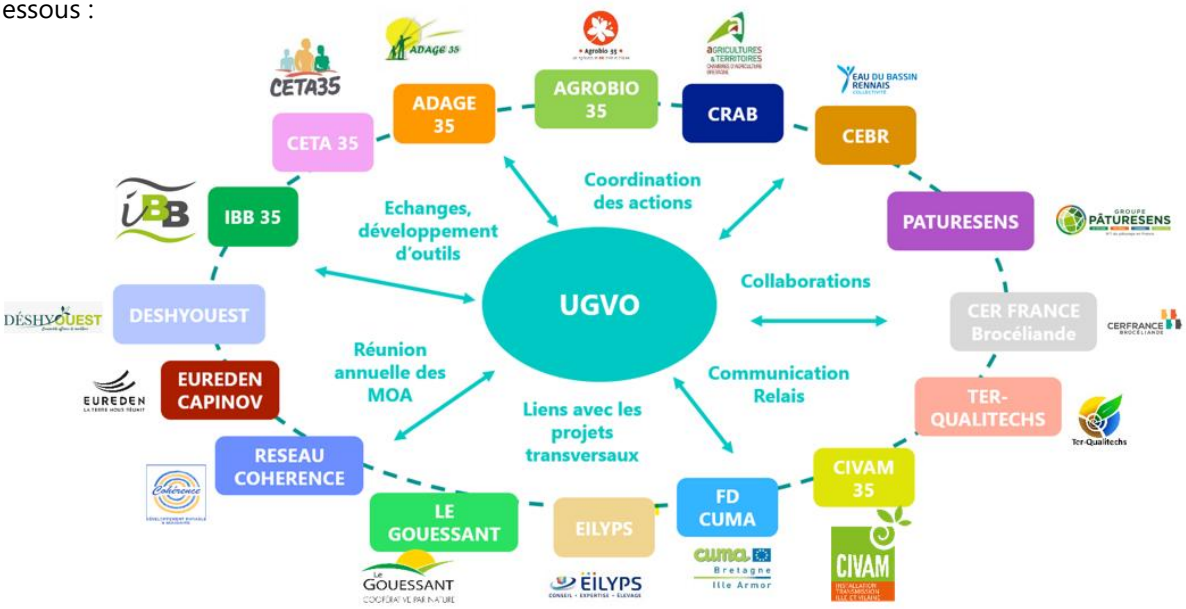


Figure 3 : Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au Contrat Territorial 2023-2025 de l'UGVO

Dans le cadre du PAEC 2023-2027 porté par l'UGVO, d'autres structures (collectivités territoriales, organismes professionnels agricoles) ont souhaité s'associer à l'UGVO afin de pouvoir proposer, selon les typologies de MAEC contractualisables sur le territoire de l'UGVO (Systèmes / Biodiversité zones humides, Protection des espèces et Création de prairies / Biodiversité bocage), la réalisation de diagnostics individuels aux agriculteurs (Cf. figure ci-dessous).

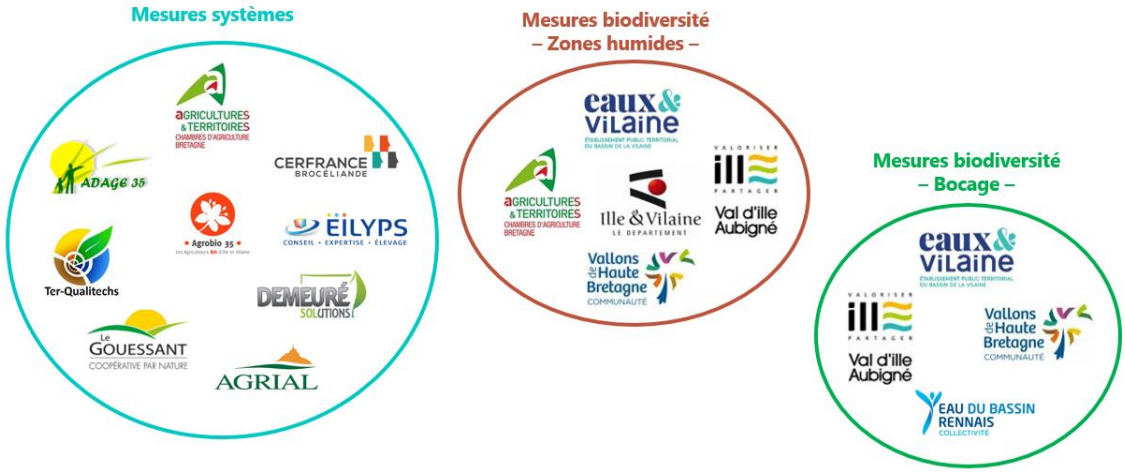


Figure 4 : Structures intervenant dans le cadre du PAEC 2023-2027 porté par l'UGVO

Exceptionnellement en 2024, en l'absence d'informations sur le 12ème programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), la réunion annuelle avec les MOAA n'a pas eu lieu. Elle permet de faire le bilan de l'année en cours et de préparer le programme d'actions de l'année suivante. Cette réunion a été reportée en 2025 et sera couplé au bilan à mi-parcours du Contrat Territorial de Bassin versant 2023-2025.

Une réunion de présentation du 12ème programme par l'AELB à l'ensemble des MOAA des 3 unités d'Eaux & Vilaine est prévue en début d'année 2025.

b. Pré-diagnostics individuels

L'objectif de ces pré-diagnostics est de rencontrer un maximum d'agriculteurs afin de leur faire connaitre les enjeux du territoire, l'ensemble des thématiques de travail qu'ils peuvent aborder dans le cadre du Contrat Territorial de l'UGVO et de définir avec eux des besoins sur leur ferme et une temporalité d'action.

Pour l'année 2024, les agriculteurs qui ont été rencontrés par les animatrices agricoles de l'UGVO dans le cadre de ces pré-diagnostics sont majoritairement ceux ayant réalisés des diagnostics MAEC avec d'autres structures que l'UGVO.

41 pré-diagnostics ont été réalisés en 2024. Ils ont donné lieu à des contacts aux MOAA, aux animateurs bocage (de l'UGVO et des autres collectivités compétentes en matière de bocage sur le territoire de l'UGVO) ainsi qu'aux animateurs milieux aquatiques. Certaines rencontres ont donné lieu à plusieurs contacts sur des thématiques différentes :

- 18 contacts milieux aquatiques,
- 12 contacts pour des travaux de plantation Breizh Bocage,
- 10 contacts pour des MAEC,
- 9 contacts pour des diagnostics transmission,
- 7 contacts pour des échanges parcellaires,
- 6 contacts pour des groupes d'échanges,
- 4 contacts pour de l'accompagnement au désherbage mécanique,
- 4 contacts pour des diagnostics commercialisation,
- 3 contacts pour des diagnostics fourrage,
- 2 contacts pour le dispositif Agri Invest,
- 7 contacts pour d'autres thématiques

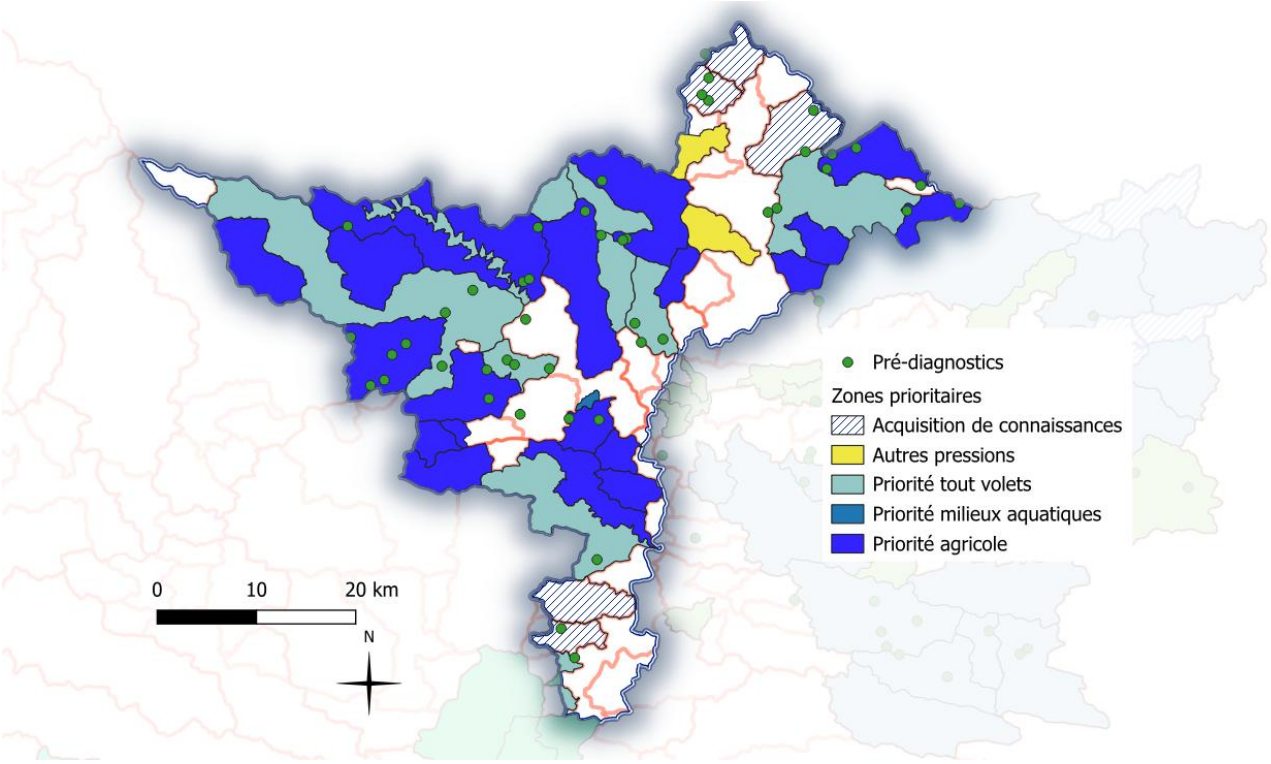


Figure 5 : Carte de répartition des pré-diagnostics réalisés sur le territoire de l'UGVO

La localisation des exploitations ayant bénéficié de pré-diagnostics réalisés en 2024 se situent majoritairement sur les zones prioritaires opérationnelles définies dans le Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO. Ces rencontres ont permis à l'UGVO de mieux connaitre les fermes de ce nouveau territoire et de bien expliquer les enjeux et les actions du contrat territorial

2. Sous Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA)

a. Les actions individuelles - Diagnostics

Les diagnostics MAEC Système

Au total sur le territoire de l'UGVO, toutes maitrises d'ouvrage confondues, 28 agriculteurs ont été rencontrés en 2024 pour la contractualisation de mesures systèmes. Les mesures systèmes n'étant pas cumulables entre elles, ces rencontres ont donné lieu à 28 contractualisations.

Typologie de MAEC Système	Nombre de MAEC système contractualisées suite à une rencontre MOAA
MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 3 – PHY6	2
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures - FER6	1
MAEC Eau - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 6 – COV6	1
MAEC Eau - Arboriculture - Lutte biologique - Herbicides – ARB1	1
MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 – HBV2	2
MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 – HBV3	21
TOTAL mesures Système	**28**

Les exploitations ayant contractualisées des MAEC système sont réparties équitablement sur le territoire de l'UGVO et se situent majoritairement sur les zones prioritaires opérationnelles définies dans le Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO.

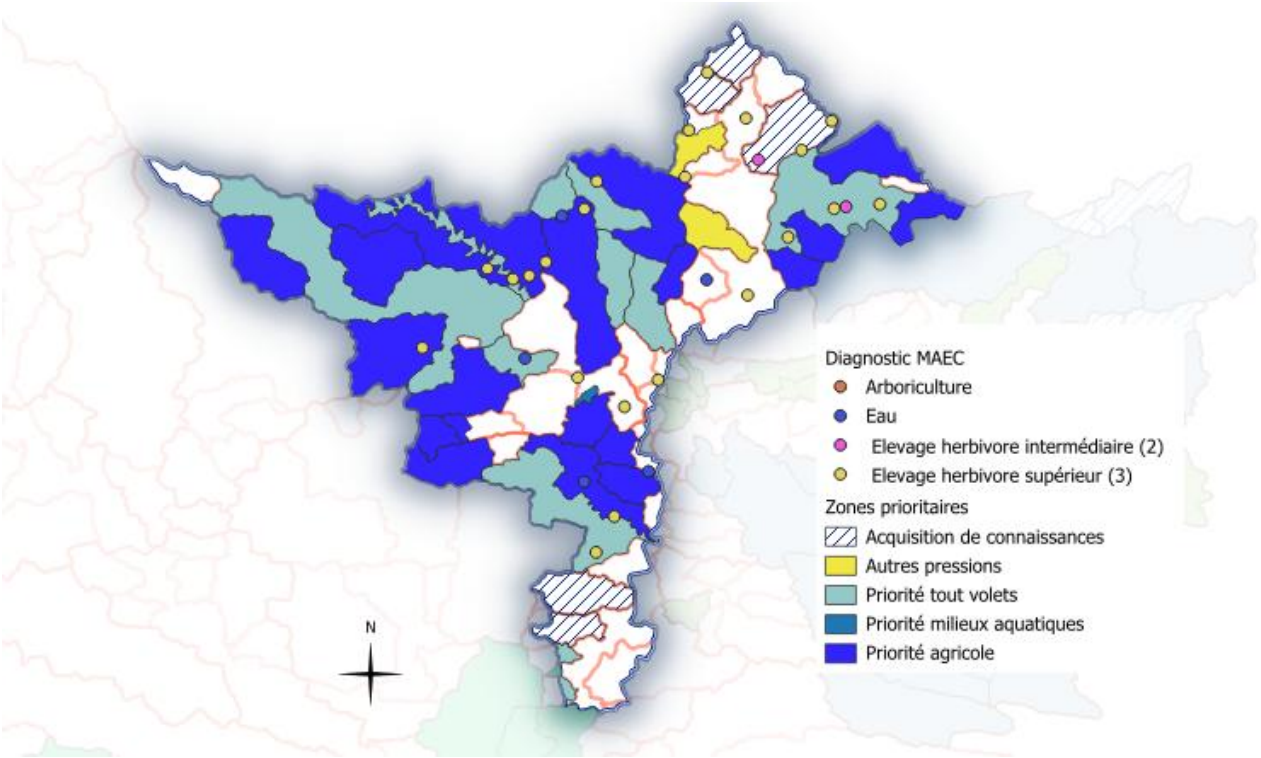


Figure 6 : Carte de répartition des diagnostics mesures système réalisés sur le territoire de l'UGVO

Les autres diagnostics individuels

En sus des diagnostics individuels MAEC réalisés, 74 diagnostics individuels ont été réalisés en 2024 par les MOAA sur le territoire de l'UGVO.
Le tableau ci-après présente le détail de ces diagnostics individuels réalisés :

Typologie de diagnostic	MOAA ayant réalisé le diagnostic	TOTAL
Visite d'info bio (installation et conversion)	Agrobio35	26
Diagnostics système	ADAGE, CRAB	12
Biodiversité	Agrobio35, ADAGE	5
Diagnostic IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles)	CEBR	3
Diagnostic filière	Agrobio35	9
Diagnostics sol	Eilyps, Le Gouessant	7
Diagnostic installation	CIVAM It	5
Diagnostic agroforesterie	Le Gouessant	1
DPR2 (Diagnostic de parcelles à risque de transfert)	CRAB, CER France	6
	TOTAL	**74**

b. Les actions individuelles - Suivis

Les suivis post-diagnostics

Suite à la réalisation d'un diagnostic, un agriculteur peut être accompagné pour la mise en œuvre du plan d'actions défini lors de ce diagnostic.

Le tableau ci-après liste les différents suivis réalisés en 2024 sur le territoire de l'UGVO :

Typologie de suivi	MOAA ayant réalisé le suivi	TOTAL
Suivi Changement de système ou Jeune installé en système durable	Adage, Agrobio35	11
Suivis des cultures bas niveau d'intrants	Le Gouessant	16
Suivi post CSP	CRAB	3
Suivis Désherbage mécanique sur céréales	CETA, CRAB	3
Accompagnements individuels installation	Civam IT	1
Suivi post DPR2	CRAB	2
Suivi technique	CRAB	5
Suivi MAE	CRAB	6
Suivi colza associé	CRAB	1
	TOTAL	**48**

Désherbage mécanique du maïs

L'opération « désherbage mécanique du maïs » se déroule en plusieurs étapes au cours de l'année :

- L'envoi d'un mail à l'ensemble des agriculteurs qui détaille l'accompagnement technique et financier de l'opération et la publication d'un article dans la lettre agricole ;
- Le recensement des agriculteurs intéressés (prise de contact mail et téléphone) ;
- Le conventionnement avec les CUMA et les ETA du territoire pour l'année 2024 ;
- Le choix de la structure technique pour l'accompagnement (MOAA), le choix de l'itinéraire technique et des structures (CUMA / ETA) par les agriculteurs ;
- Le suivi par les techniciens des MOAA ;

- L'envoi d'un récapitulatif des passages aux CUMA et ETA pour la facturation ;
- Le suivi des factures.

Le suivi technique de cette opération est assuré par les MOAA mais l'organisation et la coordination de cette opération ainsi que le financement du passage d'outil avec chauffeur sont assurés par Eaux & Vilaine.

L'année 2024 a été une année compliquée pour le désherbage mécanique du maïs du fait de la météo marquée par une forte humidité, de nombreuses précipitations, des orages localisés et des températures relativement basses.

Ces conditions humides ont retardé la plupart des semis et impacté considérablement la qualité du lit de semences d'où le désistement de plusieurs exploitations initialement engagées dans le dispositif.

Sur la période de désherbage, peu de fenêtres météo idéales pour le passage des outils se sont présentées, et la reprise de la pluie rapidement derrière le passage n'a pas permis une bonne efficacité de la houe rotative.

De plus, les MOAA ont dût annuler plusieurs accompagnements car les semences utilisées par les agriculteurs étaient traitées au Korit (répulsif corvidés mortel pour l'homme par inhalation).

Au total, en 2024, 21 agriculteurs ont été suivis en désherbage mécanique par les MOAA :

MOAA	Nombre d'agriculteurs suivis
CRAB	12
AGROBIO 35	2
CETA 35	1
Le Gouessant	6
TOTAL	**21**

Les 21 agriculteurs suivis ont désherbé mécaniquement 213 ha accompagné par 4 structures en MOAA.

Itinéraires techniques	Nombre d'agriculteurs
1 Herse Etrille + 1 Bineuse	6
1 Houe rotative	3
1 Houes Rotatives + 1 Herse Etrille + 1 Bineuse	3
1 Houe Rotative + 1 Bineuse	4
2 Houe Rotative	4
2 Herse Etrille	1

Les IFT des parcelles accompagnées en désherbage mécanique se situent entre 0,54 et 1,72 sur des parcelles ayant reçu un désherbage chimique. Une ferme a un IFT de 2,77 mais un seul passage a pu être réalisé et d'importantes problématique des résistances ont été rencontrées sur la parcelle. Il est à noter que plusieurs parcelles ont été menées en tout mécanique et ont donc un IFT de 0 sur des fermes en agriculture conventionnelle.

D'autre part, sur le territoire de Chèze-Canut sur lequel cette action est proposée et financée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, 8 agriculteurs ont été accompagnés pour le désherbage mécanique du maïs.

c. Les actions collectives

Actions collectives de sensibilisation

De nombreuses actions collectives ont été menées sur l'année 2024.

Les formats et les thématiques varient en fonction des saisons, mais répondent bien aux enjeux du territoire.

MOAA	Typologie d'action	Thème	Date
Agrobio35	Réunion publique	Table ronde filière grandes cultures : évolutions récentes du marché : quelles perspectives pour 2024 ? - Pacé	22/02/2024
	Ferme Ouverte	Technicité, innovation, équipement adapté : des clés à soigner et à partager pour une transmission installation réussie - Boisgervilly	04/05/2024
		S'installer et faire évoluer un système bovin lait vers la production de lait de chèvre – L'Hermitage	11/07/2024
		Ergonomie et organisation du travail : les clés pour gagner du temps sur une ferme maraîchère - Baulon	08/10/2024
		RDV élus : Quelle place pour l'agroécologie sur le Pays de Brocéliande ? - Boisgervilly	31/10/2024
		Elever des génisses sous mère nourrices en agroforesterie - Maxent	14/11/2024
	Rendez-vous technique	Pérennisation des filières bio en Ille-et-Vilaine – Mieux maîtriser les différentes étapes de la meunerie – Saint Aubin d'Aubigné	05/02/2024
		Jeunes pousses – dynamique collective des nouveaux installés en maraîchage bio -Gosné	15/01/2024
		Biodiversité en milieu agricole - Melesse	21/11/2024
	Bout de Champ	Fauchage Andainage du sarrasin – Saint Aubin d'Aubigné	06/09/2024
	Formation	Se Former à la taille, vers une gestion pérenne du bocage - Betton	30/01/2024
		Sol jour 1 – Chavagne	03/12/2024
ADAGE	Ferme Ouverte	Systèmes herbagers - Mezières sur Couesnon	09/04/2024
	Rendez-vous technique	Systèmes herbagers en période estivale - Melesse	02/07/2024
		Connaitre et améliorer son sol- Liffre	17/10/2024
		Nutrition en système 100% herbe – Montreuil sur Ille	05/12/2024
CRAB	Démonstration	Désherbage mécanique maïs – Le Rheu	13/05/2024
	RDV Technique	Monotraite - Iffendic	17/10/2024
	Essai	Blé meunier	2024
		Projet Herbe d'automne	2024
	Echanges parcellaires	Réunion de lancement - Secteur VHBC	19/12/2024
FD CUMA	Journée d'échange	Accompagnement et montée en compétences des salariés de cuma, adhérents et agriculteurs du bassin versant	
CEBR	Soirée d'échanges	Soirée d'échanges phyto et PSE – Plelan-le-Grand	11/04/2024
	RDV technique	Sarrasin : une culture qui protège l'eau - Maxent	19/05/2024
	Groupe d'échange	Accompagnement des porteurs de projet à l'installation - Treffendel	07/11/2024
	Bout de champ	Rally colza associé - Maxent	15/11/2024
	Essai	Colza associé	
		Biocontrôle	

CETA	Essai	Visite de la plateforme dérobés - Illifaut	21/03/2024
		Micro-parcelles diminution des phytos	
	Démonstration	Semis de maïs en strip-till - Pacé	14/05/2024
		Ecimeuse sur céréales - Pacé	11/05/2024
CIVAM	Café Installation	Le foncier : comment ça marche ? - Vignoc	07/03/2024
		Mutualiser, collaborer, faire collectif sur son territoire - Goven	24/04/2024
		Café genre - Melesse	02/07/2024
	Café transmission	Bien vivre sa transmission – Betton	07/02/2024
	Formation des repreneurs	De l'idée au projet – La Chapelle Bouexic	21/03/2024
		De l'idée au projet – Saint Gilles	20/06/2024
		De l'idée au projet - Melesse	20/11/2024
		De l'idée au projet - Vignoc	25/11/2024
Le Gouessant	Démonstration	Démonstration de binage - Gévezé	16/07/2024
Eilyps	Breeder Café	Méteil - Mordelles	20/03/2024
	RDV technique	Fertilité des sols - Breteil	03/10/2024
IBB	Formation	Cuisiner des légumineuses bio - Chavagne	02/10/2024

Au total, 41 évènements collectifs organisés par les MOAA ont eu lieu en 2024 sur le territoire de l'UGVO.

Les thématiques abordées sont très variées :

- La gestion de l'herbe ;
- L'agriculture biologique ;
- Les sols ;
- Le désherbage mécanique ;
- L'installation en agriculture durable ;
- La gestion du bocage ;
- L'autonomie protéique, …

Les échanges parcellaires

En 2024, l'action « échanges parcellaires » a principalement consisté à relancer les groupes identifiés lors des nombreuses réunions de lancements de 2023.

Une réunion de lancement a eu lieu le 19/12/2024 pour le secteur de Vallons de Haute Bretagne Communauté à Saint Malo-de-Phily.

En 2024, plusieurs groupes ont réalisés des échanges :

Secteur	Surface échangée totale	kilomètres gagnés	pâturages gagné (ha)	Gain qualitatif
Bleruais Saint Malon-sur-Mel	30,61	2,6	6,5	Gain en pâturages
		4	12,5	
Gosné	8,38	1	4,25	Gain en pâturages
		0,6	0	Evite une traversée de bourg
Saint Gonlay - Bleruais	1,62	nc	0	redresser des parcelles avec redélimitation des nouvelles surfaces avec une haie
Guipel Montreuil-sur-Ille	6,41	0,2	3,41	Accessibilité du parcellaire
		0,3	3	
Bréal-sous-Montfort	1	0,45	1	Gain en pâturages
Gahard	16,63	6,5	0	Gain en kilomètres
		5,1	0	
Gosné	3,6	nc	nc	Gain en kilomètres
Guipry Messac	28,43	10	0	Gain en kilomètres
		15,4	0	
Taleansac	4,77	1	0	Parcelles enclavées + gain en pâturage
		2,3	0	
		1	2,1	
Bréal-sous-Montfort	10,62	3,8	5,8	Gain en pâturages et en kilomètres
		1	0	
TOTAL	112,07	55,25	38,56	

Tableau 2 : Echanges parcellaires réalisés suite aux réunions de lancement de l'opération « Echanges parcellaires » portée par la CRAB sur le territoire de l'UGVO

Au total, 112,07 ha ont été échangés en 2024 (17,37 ha négociés en 2024 mais effectifs en 2025) et 38,56 ha de parcellaire accessible ont été gagnés.

Les surfaces échangées sont faibles comparé au morcellement parcellaire sur le territoire. De nombreux freins sont à lever pour arriver à mettre en œuvre cette action qui nécessite un temps important de négociation.

C. Volet Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances

1. Communication

a. Communication agricole

Durant l'année 2024, 3 lettres agricoles ont été envoyées aux agriculteurs du territoire.

- La première publiée en avril avait pour thématiques : les échanges parcellaires, les diagnostics Cap sol, le programme Breizh Bocage et les MAEC.
- La seconde publiée en juillet avait pour thématique l'appel à projet Agri-Invest, la formation sol, 2 pages d'explication sur l'entretien des cours d'eau et la filière sarrasin.
- La troisième publiée en novembre 2024 avait pour thématique le désherbage mécanique du maïs avec un focus sur la formation en e-learning, la semaine de l'installation/transmission et la règlementation sur les haies.







b. Panneaux pédagogiques

Afin d'expliquer les travaux milieux aquatiques réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest au grand public, l'UGVO propose, aux communes concernées par des travaux réalisés à proximité de chemins de randonnée fréquentés, l'installation **de panneaux pédagogiques sous forme de pupitres.** Ces panneaux, réalisés en matériaux résistants, sont installés sur terrain communal. Avec des textes pédagogiques, ces panneaux permettent d'expliquer et de sensibiliser la population aux intérêts de la réalisation de ces travaux de restauration des milieux aquatiques.

En 2024, six panneaux ont été installés à l'automne :

- **A Saint Gondran, sur le Ruisseau des Villandes,** deux panneaux ont été installés sur le chemin communal reliant le centre-bourg à la salle multifonction : le premier explique les travaux de reméandrage et de remise dans le talweg sur le cours d'eau réalisés suite à la réduction d'un étang privé ; le second, situé plus en aval, s'attache à expliquer l'intérêt de l'effacement de l'étang communal et les pouvoirs naturels des zones humides ainsi retrouvées.
- **A Betton, sur le Ruisseau de Launay Québriac,** le panneau expose le nouveau tracé du cours d'eau et explique sa nouvelle morphologie et ses fonctionnalité retrouvées. Il a été implanté sur le chemin très fréquenté entre l'accueil de loisirs de la Ferme de la Chaperonnais et le circuit de découverte de la commune.
- **Au Verger, sur le Ruisseau du Gué Saint Laurent,** le panneau présente le cours d'eau remis dans son talweg, illustre la zone humide attenante et précise l'intérêt de la suppression d'un plan d'eau situé en amont. Il est situé à la croisée des chemins proches de la salle des sports de La Cassière.

- **A Monterfil, sur le Ruisseau des Vaux,** le panneau, situé à l'orée de la Forêt sur un chemin de randonnée référencé et baptisé « Les Balcons de Monterfil – destination Brocéliande » expose l'intérêt de restaurer un cours d'eau.
- **A Saint Aubin-du-Cormier, sur le Ruisseau des Vallées,** l'intérêt de la renaturation des cours d'eau est expliqué pour la préservation des ressources en eau. Implanté sur le chemin communal, ce panneau permet de visualiser l'ancien et le nouveau tracé du cours d'eau.




Le Ruisseau des Villandes à Saint Gondran



Le Ruisseau de Launay Québriac à Betton



Le ruisseau du Gué Saint Laurent au Verger



Le Ruisseau des Vaux à Monterfil



Le Ruisseau des Vallées à Saint Aubin-du-Cormier

c. Autres documents de communication

La newsletter de l'UGVO, l'Inf'Eaux : pour informer les acteurs du territoire du fonctionnement de l'UGVO et des actions qui s'y déroulent, l'Inf'Eaux, la newsletter de l'UGVO, est envoyée à tous les élus du Comité territorial de l'UGVO, aux communes et aux EPCI du territoire de l'unité ainsi qu'à tous les partenaires techniques et financiers du Contrat Territorial de Bassin Versant à raison de 3 à 4 numéros par an.

L'animatrice territoriale propose et rédige des sujets selon les rubriques suivantes : un grand format, une interview métier, un « Le saviez-vous ? », les actualités. Les sujets peuvent être propres à chaque unité ou globaux. Ils sont travaillés en équipe au sein de l'unité puis entre les unités. Enfin, la chargée de communication d'Eaux & Vilaine met en forme ces newsletters.

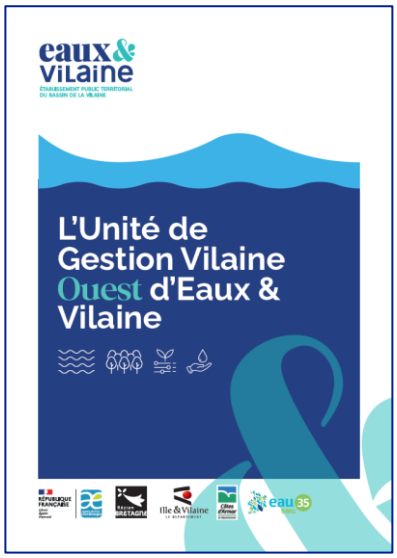
La Newsletter de l'UGVO a été diffusée à trois reprises en 2024 :

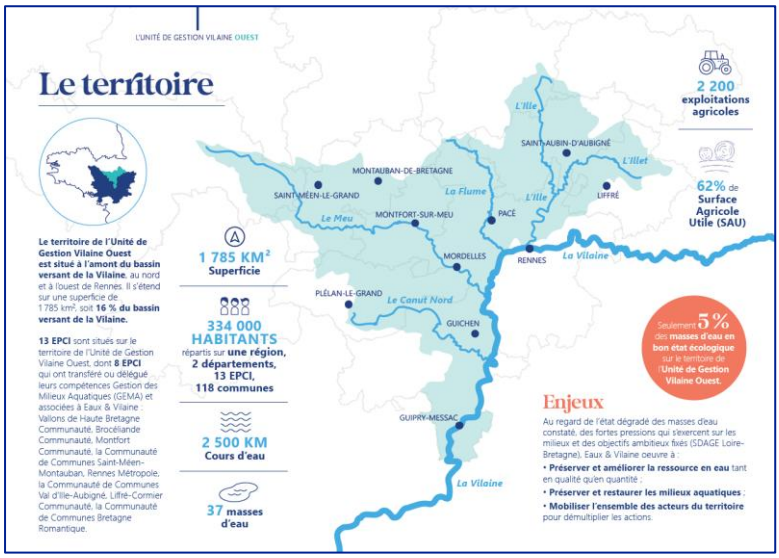
- En mars 2024, le grand format portait sur l'entretien des cours d'eau : droits et devoirs du propriétaire, l'actualité abordait la campagne de plantations bocagères de l'hiver 2023-2024
- En juin 2024, les projets milieux aquatiques présentés au printemps illustraient le grand format, les trois stages de l'année étaient également présentés.
- En octobre 2024, le grand format était consacré au bocage, son importance pour la qualité et la quantité de l'eau. Un sujet sur le rôle des zones humides était également proposé.



Newsletter de l'UGVO de mars, juin et octobre 2024

Une plaquette de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest a été réalisée et diffusée via la newsletter (avec un QR-code). Elle reprend les enjeux, la stratégie, les actions et leurs bénéfices par thématique et présente le territoire de l'UGVO. Celle-ci est mise à disposition des agents afin qu'ils puissent la distribuer lors de rencontres sur le terrain, lors de journées de sensibilisation ou lors de réunions spécifiques. Cette plaquette est accompagnée d'un feuillet reprenant la liste des élus représentant l'UGVO et les contacts des différents agents de l'unité par territoire d'actions. Ce feuillet pourra être réédité dès lors que des contacts auront évolués.





Extraits de la plaquette de présentation de l'UGVO

Un support mobile dénommé « Roll-Up » a également été élaboré et mis à disposition des agents pour présenter l'unité, notre objectif et nos actions lors de réunions internes comme externes, en 2 exemplaires.

D'autres roll-up sont en cours de rédaction sur les thématiques suivantes : milieux aquatiques, bocage, pollutions diffuses et actions transversales. A terme, avec 5 roll-up disponibles, les agents de l'UGVO pourront ainsi les proposer à certaines structures du territoire (collectivités, associations locales, …) pour des expositions temporaires (dans le hall d'une mairie, d'un EPCI ou d'une médiathèque par exemple) ou lors d'événements de sensibilisation à l'environnement.



Roll-up générique de l'UGVO

d. Articles de presse

Des articles sont également proposés à la presse locale, afin de relayer les actions milieux aquatiques, bocage ou agricole menées par l'unité. Ces articles sont rédigés conjointement avec les animateurs techniques de l'UGVO concernés :

- Saint Aubin-du-Cormier : Le Ruisseau des vallées retrouve son lit d'origine – Ouest France du 23/02/2024
- Langan : 2,6 km de haies plantées à la ferme de la Rue – Ouest France du 12/04/2024
- Monterfil : Des travaux pour restaurer le ruisseau de Trébiant – Ouest France du 24/10/2024
- Mouazé : Les lagunes vont retrouver leur biodiversité – Ouest France du 28/11/2024
- Saint Sulpice-La-Forêt : Le ruisseau est restauré et retrouve son lit d'origine – Ouest France du 30/11/2024
- Breteil : Trêve hivernale pour la restauration du Trémillé – Ouest France du 14/12/2024
- Langan : Près de 250 000 € pour restaurer ce cours d'eau – Ouest France du 17/12/2024
- Goven : La restauration des cours d'eau est en bonne voie – Ouest France du 17/12/2024

Des articles sont également proposés aux collectivités pour parution dans leurs bulletins d'information ou revues :

- Gévezé : Le programme Breizh bocage – Le Flash de Gévézé du 02/05/2024
- Pacé : Lancement de la ZAC Touraudière – Bulletin Municipal de Pacé du 25/07/2024
- Montauban-de-Bretagne : Projet de valorisation de la Vallée Verte – Bulletin municipal de Montauban « Montal'Info n°29 » du 31/07/2024

Saint Sulpice-La-Forêt : Automne 2024 : Aménagement du Ruisseau de Fresnay – Bulletin municipal de Saint Sulpice-La-Forêt n°168 du 31/07/2024

2. Sensibilisation à l'environnement

a. Sensibilisation auprès des scolaires

En 2023, suite à la réorganisation des compétences GEMA et associées sur le territoire de l'amont de la Vilaine, une stratégie d'intervention auprès des scolaires a été élaborée à l'échelle des 3 unités de gestion.
Les points principaux de cette stratégie validée en comité territorial du 15/05/2023 sont les suivants :

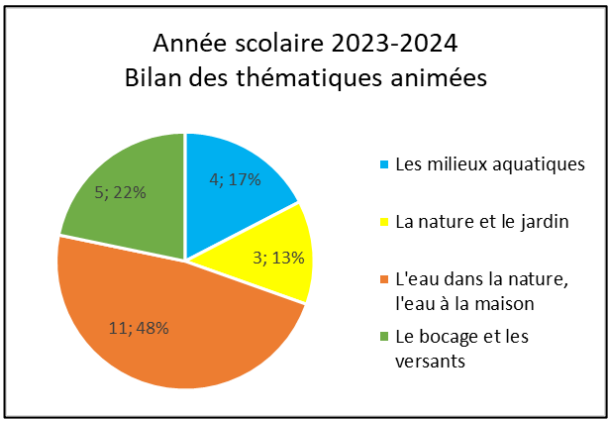
- Interventions dans les classes de cycle III du primaire à savoir les classes de CM1 et CM2 ;
- Quatre thématiques au choix :
 - L'eau dans la nature, l'eau à la maison,
 - Les milieux aquatiques,
 - Le bocage et le bassin versant,
 - La nature et le jardin,
- 3 demi-journées d'interventions financées par classe ;
- 2 classes maximum par école ;
- Une proposition annuelle à toutes les écoles de l'UGVO (158 écoles sur le territoire de l'UGVO) avec une sélection des écoles respectant un nombre d'interventions par EPCI au prorata de la surface de l'EPCI dans l'UGVO ;
- Interventions réalisées par des associations spécialisées.

Pour l'année scolaire 2023-2024, des interventions sur la thématique de l'eau ont donc été proposées à l'ensemble des écoles du territoire selon cette stratégie validée. Sur les 39 classes intéressées, 24 classes ont été retenues pour bénéficier de ces interventions réalisées par 2 associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement (Eau et Rivières de Bretagne (ERB) et CPIE Forêt de Brocéliande). Au total, ce sont **550 élèves sensibilisés** sur les quatre thématiques proposées : les milieux aquatiques / La nature et le jardin / L'eau dans la nature, l'eau à la maison / Le bocage et les versants.

Une réunion d'organisation en présence des associations et des enseignants s'est déroulée le 8 novembre 2023. Toutes les dates des interventions ont ainsi été fixées, entre janvier et juin 2024.



Intervention scolaire : Atelier étude du sol



Répartition des interventions selon les thématiques

N°	Commune	Ecole (Nombre de classes)	Nbre d'élèves	Niveau	Thématique & Association	Dates des animations
1	Montfort-sur-Meu	Ecole du Moulin à Vent (2 classes)	25	CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	31/01/2024 14/02/2024 18/04/2024
2			26	CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	31/01/2024 14/02/2024 18/04/2024
3	Guichen	Ecole Marcel Greff (1 classe)	22	CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	18/01/2024 08/02/2024 22/02/2024
4	Plélan-Le-Grand	Ecole La Pierre Pourprée (2 classes)	20	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	20/02/2024 19/03/2024 09/04/2024
5			21	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	20/02/2024 19/03/2024 09/04/2024
6	Boisgervilly	Ecole La Rose des Vents (2 classes)	30	CM1	La nature et le jardin CPIE	24/05/2024 21/06/2024 28/06/2024
7			31	CM2	La nature et le jardin CPIE	24/05/2024 21/06/2024 28/06/2024
8	Maxent	Ecole Les Gallo-Peints (1 classe)	20	CM1-CM2	La nature et le jardin CPIE	08/04/2024 13/05/2024
9	La Chapelle-Thouarault	Ecole Roger Beaulieu (1 classe)	22	CM1-CM2	La nature et le jardin CPIE	18/03/2024 28/03/2024 13/05/2024
10	Muel	Ecole Les P'tis Pitaos (1 classe)	24	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	14/03/2024 28/03/2024 11/04/2024
11	Saint Senoux	Ecole Notre Dame (1 classe)	20	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	16/05/2024 16/05/2024 13/06/2024
12	Chasné-sur-Illet	Ecole La Choinette (1 classe)	26	CM1	Les milieux aquatiques ERB	19/03/2024 09/04/2024 06/06/2024

13	Saint Aubin-du-Cormier	Ecole Ste Thérèse (2 classes)	34	CM2	Le bocage et les versants ERB	14/05/2024 21/05/2024 28/05/2024
14			25	CM1	Le bocage et les versants ERB	14/05/2024 21/05/2024 28/05/2024
15	Pacé	Ecole du Haut Chemin (2 classes)	23	CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	06/02/2024 12/03/2024 11/06/2024
16			21	CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	06/02/2024 12/03/2024 11/06/2024
17	La Chapelle-Thouarault	Ecole Roger Beaulieu (1 classe)	20	CM1-CM2	Le bocage et les versants ERB	09/02/2024 21/03/2024 16/05/2024
18	Montgermont	Ecole Notre Dame (1 classe)	24	CM1-CM2	Le bocage et les versants ERB	16/01/2024 16/02/2024 25/06/2024
19	Montreuil-Le-Gast	Ecole Arc-en-Ciel (1 classe)	24	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison - ERB	15/02/2024 02/04/2024
20	Montreuil-Le-Gast	Ecole Notre Dame (1 classe)	22	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	15/02/2024 11/03/2024 02/04/2024
21	Dingé	Ecole Anne Sylvestre (2 classes)	23	CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	18/03/2024 04/04/2024 11/04/2024
22			22	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	18/03/2024 04/04/2024 11/04/2024
23	Feins	Ecole Pierre-Marie Chollet (1 classe)	25	CM2	Le bocage et les versants ERB	02/04/2024 06/05/2024 03/06/2024
Nombre total d'élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2023-2024			**550**			

Pour l'année scolaire 2024-2025, les écoles ont été invitées à répondre au projet pédagogique dès le mois de juin 2024. 47 demandes ont été enregistrées, 24 classes ont été sélectionnées pour bénéficier de 3 demi-journées d'intervention d'associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement (Eau et Rivières de Bretagne (ERB) et CPIE Forêt de Brocéliande) durant cette année scolaire. Une réunion d'organisation en présence des associations et des enseignants des classes sélectionnées s'est déroulée le 6 novembre 2024.

EPCI	Communes (nbre de classes)
Rennes Métropole	Pacé (2) ; La Chapelle-Chaussée (1) ; Chavagne (2) ; La Chapelle-des-Fougeretz (2) ; Cintré (2)
Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen (2 publiques et 2 privées) ; Saint Malo-de-Phily (1) ; Baulon (2)
CC Val d'Ille-Aubigné	Vignoc (1)
CC St Méen-Montauban	Le Crouais (1)
Brocéliande Communauté	Saint Thurial (1)
Liffré Cormier Communauté	Gosné (2) ; Ercé-près-Liffré (1)
CC Bretagne Romantique	Cardroc (2)
Total : 7 EPCI concernés	*24 classes*

Tableau 3 : Répartition sur le territoire de l'UGVO des classes retenues par EPCI bénéficiant d'animations sur le thème de l'eau pour l'année scolaire 2024-2025

Aucune classe de Montfort Communauté et de Loudéac Communauté Bretagne Centre n'ont répondu à ce projet pédagogique.

b. Sensibilisation des élus

Une visite des travaux milieux aquatiques de Saint Sulpice-La-Forêt sur le ruisseau de Fresnay a été proposée à l'ensemble des élus du Comité Territorial, aux élus du conseil municipal, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux agents de l'unité, **le samedi 23 novembre 2024** en présence de l'entreprise en charge des travaux. Ce fût l'occasion de revenir sur les différentes contraintes techniques et administratives de ce chantier et de présenter les aménagements réalisés sur le cours d'eau.




Visite des élus et partenaires techniques et financiers à Saint Sulpice-La-Forêt

c. Sensibilisation de la profession agricole

Comice agricole

L'Unité de Gestion Vilaine Ouest était présente lors de deux comices cette année :

- **A La Nouaye** (Territoire de Montfort Communauté) le 31/08/2024 : 2 animateurs techniques de l'UGVO en binôme avec 2 élus du Comité Territorial de l'UGVO se sont relayés pour présenter les actions milieux aquatiques, bocages et agricoles portées par l'UGVO sur le territoire.
- **A Thorigné-Fouillard** (Canton de Liffré et territoire de Rennes Métropole) le 1er/09/2024 : 1 animateur technique de l'UGVO était mobilisé avec1 animateur technique de l'UGVE puisque la commune est à cheval sur les 2 unités.



Comice de la Nouaye le 31/08/2024



Comice de Thorigné-Fouillard le 01/09/2024

Pour ces deux comices, l'Association « Les Petits Débrouillards » est intervenues aux côtés de l'UGVO avec leurs animations pédagogiques issues de leur « Science-Tour »

Autres réunions

Des réunions, à destination des agriculteurs, permettant de sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de l'eau et de présenter les actions du contrat territorial ont été organisées durant l'année 2024 :

- AG de CUMA de Lohéac le 21/02/2024,
- AG de CUMA de Bréal-sous-Montfort le 27/02/2024,
- AG de CUMA de Chavagne le 21/03/2024,
- Présentation aux agriculteurs exploitant des terres à Pacé (à la demande de la Mairie) le 28/02/2024.

d. Sensibilisation du grand public

En 2024, les agents de l'UGVO ont été mobilisé sur quatre évènements ouverts au public :

- **A Langan (Rennes Métropole),** à la porte ouverte à « L'EARL Les Vaches à la Rue » le 1er/06/2024 où une visite des travaux bocagers était proposée ainsi que des échanges sur des projets milieux aquatiques : 200 participants.
- **A Gévezé (Rennes Métropole),** à la ferme ouverte « La Ferme dans le verger » le 9 juin 2024 où les travaux milieux aquatiques, les plantations bocagères et les MAEC contractualisées par cette exploitation agricole ont pu être expliqués : 500 participants.
- **A Montreuil-Le-Gast (Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné),** à la ferme ouverte « Le P'tit Gallo » le 1er juin 2024, une balade champêtre a été proposée et les thématiques suivantes ont été abordées : biodiversité, plantations bocagères, cours d'eau : 2 000 participants
- **A Monterfil (Brocéliande Communauté),** participation à l'évènement « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande (ABB2) le 25 mai 2024 avec une randonnée VTT sur le thème de l'eau avec un arrêt sur le site des travaux de restauration du Ruisseau des Vaux : 50 participants.

5. Etudes

a. Etudes de connaissances (dont stages)

Evolution des continuités écologiques des milieux prairiaux sur le Pays de Brocéliande

Les transferts par ruissellement et érosion des sols sont en partie responsable de la dégradation de la qualité de l'eau, en particulier pour le phosphore et les pesticides sur le territoire de l'UGVO. Dans le cadre de son contrat territorial 2023 – 2025, afin de lutter contre ces pollutions diffuses, Eaux-et-Vilaine a inscrit des actions d'accompagnement de la profession agricole visant à maintenir ou développer des systèmes herbagers, encourager la conversion de sols de grandes cultures en prairies sur les zones à risque de ruissellement ou d'érosion, favoriser l'allongement des rotations. Des travaux de restauration du maillage bocager viennent compléter ces actions.

Afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en place dans le cadre du contrat territorial, des indicateurs de réalisation sont mobilisés ainsi que des indicateurs de résultats sur la ressource en eau. Néanmoins, les évolutions des systèmes agricoles, et donc de l'usage des sols, sont fortement dépendantes des orientations données par la politique agricole européenne, des impératifs des marchés et plus récemment par les politiques nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. L'évolution du réseau de prairies et de haies bocagères peut constituer des indicateurs d'évolution du territoire pertinents dans le cadre du contrat territorial de bassin versant 2023-2025 de l'UGVO en raison de leur rôle tampon vis-à-vis du transfert par ruissellement et érosion ainsi que de leur potentiel d'accueil de la biodiversité.

Dans ce contexte, une étude de l'évolution des continuités écologiques des milieux prairiaux et bocagers sur le Pays de Brocéliande a été menée dans le cadre d'un stage de 6 mois par Paul Boillet, étudiant en Master II Gestion des territoires et développement local de l'université Paul Valéry de Montpellier. Ce stage a été co-encadré par Paul Meurice de l'unité BAGAP de l'INRAE. Ce stage avait pour objectif d'expérimenter l'analyse spatiale de l'évolution de ces structures paysagères sur la période 2015 – 2022 et de mettre en relation ces évolutions avec celles des systèmes d'exploitation agricoles (agrandissement, dispersion et éloignement du parcellaire agricole, évolution vers des systèmes herbagers, conversion en agriculture biologique…). In fine, l'analyse des indicateurs d'évolution de la qualité des infrastructures agroécologiques et des systèmes agricoles devraient permettre d'identifier les zones d'actions prioritaires et le type d'actions à mettre en œuvre : actions de restauration du bocage, appui technique et financier en faveur de systèmes extensifs, actions sur le foncier.

Le stage a permis d'aboutir à l'élaboration d'un indice de qualité du bocage basé sur différents critères (hauteur et largeur moyenne de la haie, densité et volume de la haie, indice de connectivité du réseau bocager (grain bocager)). Il a permis également de mettre en application un modèle de continuité prairiale développé par l'INRAE qui calcule, pour chaque pixel, la surface accessible pour les espèces inféodées aux prairies compte tenu de l'occupation du sol situé à proximité. L'évolution de ces indicateurs de qualité du bocage et de continuités prairiales a été analysée sur deux périodes (2015 – 2017 et 2020 – 2022).

L'analyse de l'évolution de l'indice de qualité du bocage entre 2017 et 2023 permet de repérer des dynamiques de dégradation du bocage (baisse de la qualité), de stabilité ou à l'inverse d'amélioration de la qualité du bocage (croissance).

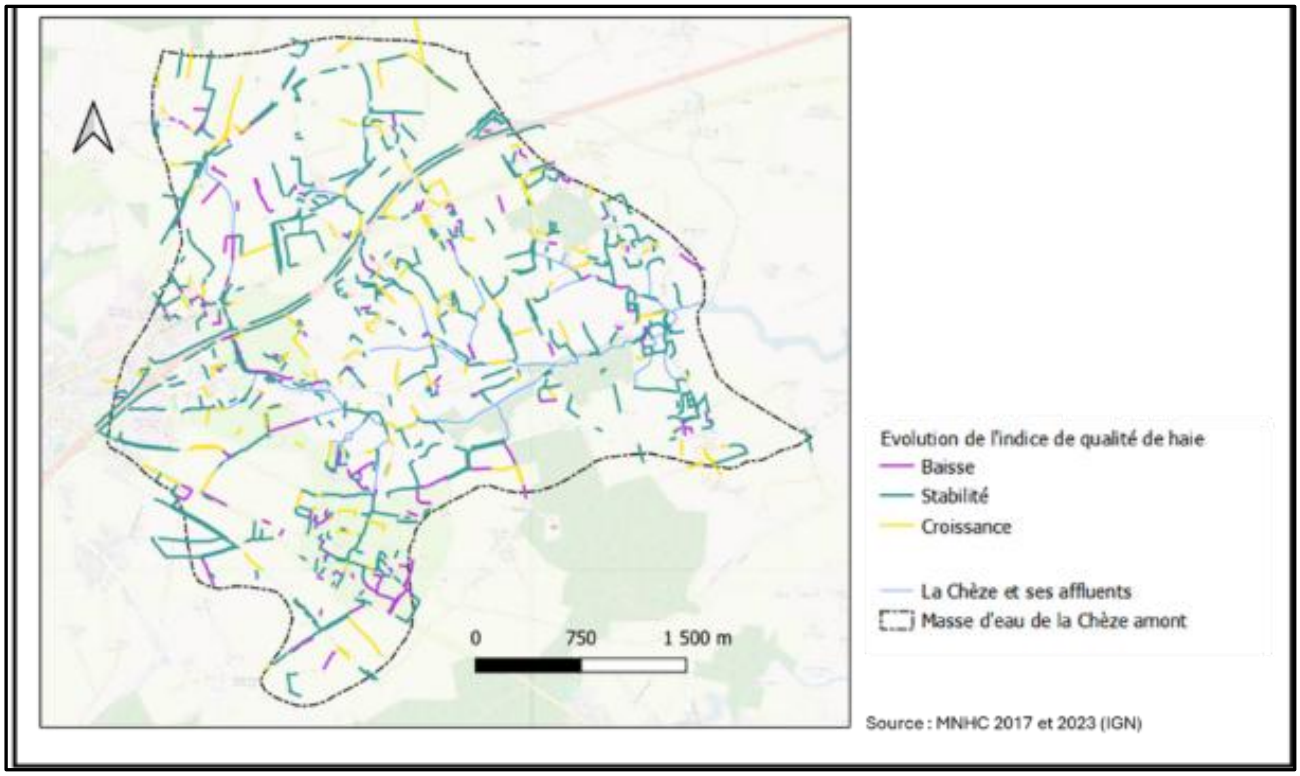


Figure 7 : Evolution de l'indice de qualité des haies sur le secteur amont de la Chèze entre 2017 et 2023

La comparaison des cartographies des continuités prairiales entre les périodes 2015 – 2017 et 2020 – 2022 met en évidence des disparités dans l'évolution de cet indicateur. Certaines zones du territoire d'étude connaissent une érosion importante des prairies sur lesquelles il serait pertinent de renforcer l'animation agricole tandis d'autres voient un renforcement de la connectivité de ces milieux prairiaux. Ces résultats restent à être confirmés par des observations terrain. Par ailleurs, cette analyse nécessite d'être reconduite sur la période 2025 – 2027 pour confirmer les tendances d'évolution des continuités prairiales observées.

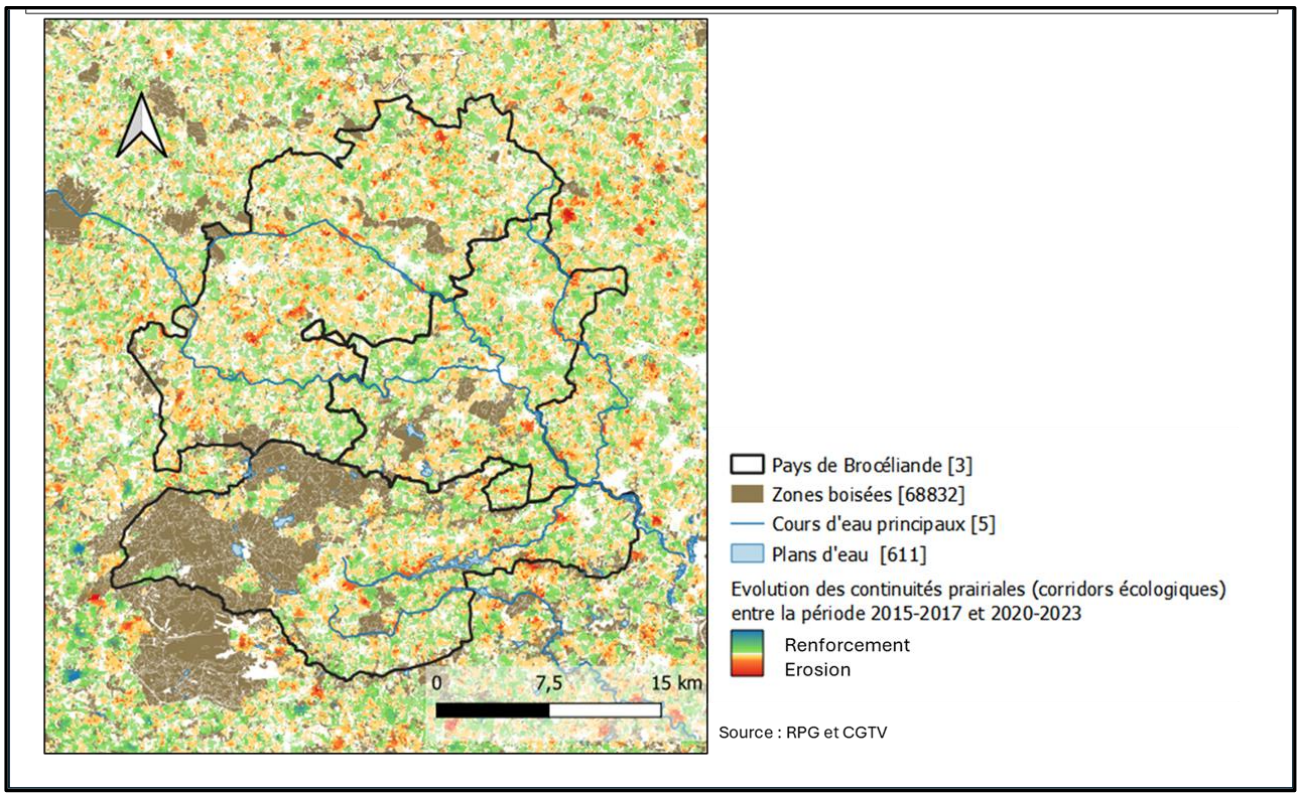


Figure 8 : Evolution des continuités prairiales sur le pays de Brocéliande entre les périodes 2015 – 2017 et 2020 - 2022

L'évolution de ces indicateurs a été croisée avec l'évolution de certains indicateurs liés à l'activité agricole. Pour cela, deux indicateurs ont été testés, celui relatif à la dispersion du parcellaire agricole et le deuxième lié au développement de l'activité de méthanisation sur le territoire.

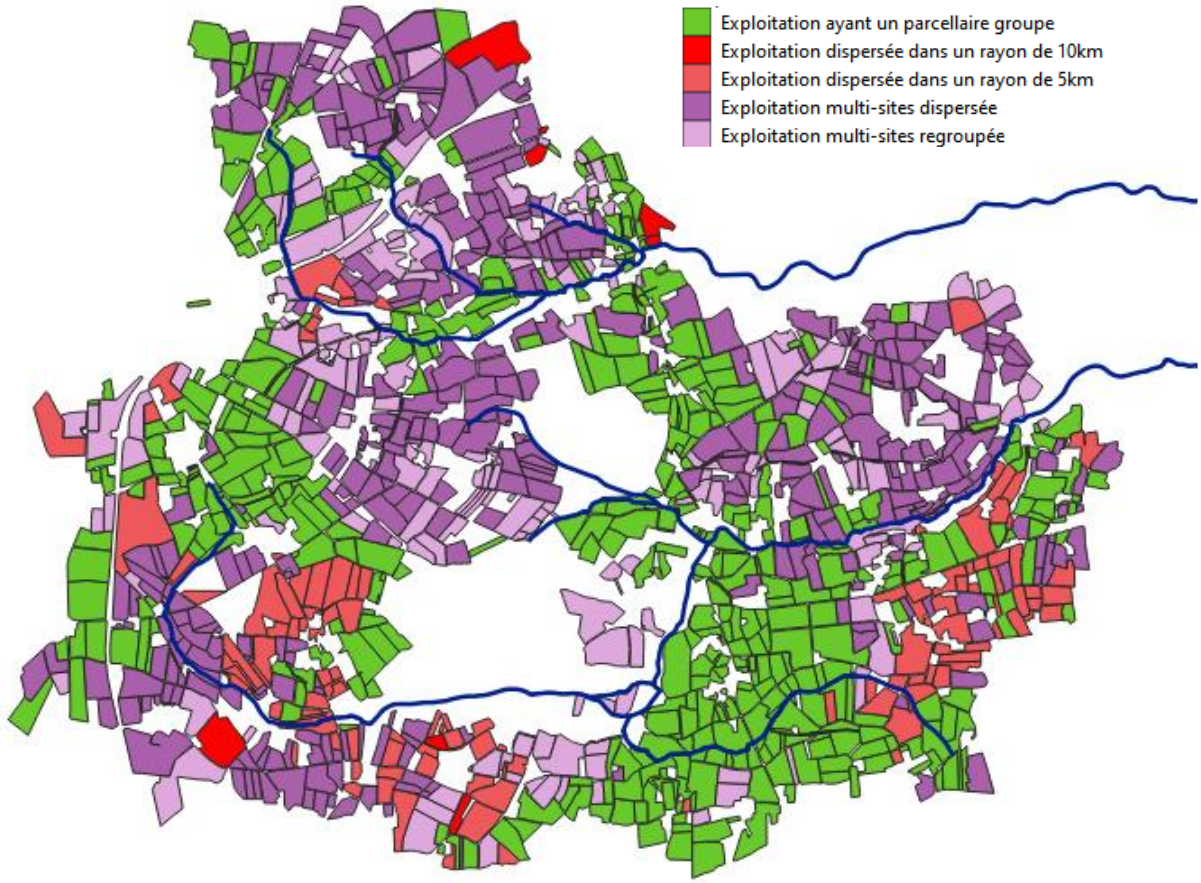


Figure 9 : Cartographie de l'indice de dispersion du parcellaire sur le bassin versant de la Chèze amont

Un seuil de 5 km a été appliqué pour distinguer les exploitations avec un parcellaire dispersé de celles ayant un parcellaire regroupé. La méthode de calcul de l'indice de dispersion du parcellaire élaborée par Puech *et al* et le choix de ce seuil de 5 km, a été basée sur l'analyse des données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) à l'échelle de la France. Or, les exploitations agricoles bretonnes sont généralement de taille plus petite que la moyenne nationale. Par conséquent, cette analyse va être testée par l'INRAE dans le cadre d'un stage en 2025 en abaissant le seuil à 3 km, plus conforme à ce qu'on observe sur le territoire.

Le développement de la méthanisation est, en parallèle de la question de la dispersion du parcellaire agricole, une thématique qui émerge de plus en plus sur le territoire, au fur et à mesure que l'activité s'implante dans le paysage. La comparaison de l'indice de continuité prairiale sur les exploitations ayant une unité de méthanisation par rapport à l'ensemble des exploitations du Pays de Brocéliande, ne montre pas de différence. En revanche, si nous regardons cet indice de continuité prairiale en fonction de la puissance installée en méthanisation, nous observons une forte disparité. Les parcelles rattachées à des méthaniseurs de plus de 10 000 mégawatts ont les continuités prairiales les plus faibles tandis qu'à l'inverse les parcelles rattachées aux méthaniseurs de 2 000 mégawatts ont les continuités les plus fortes. Cette différence s'explique par le fait que les exploitations avec une puissance installée supérieure à 10 000 mégawatts ont une part en céréales plus importante dans l'assolement tandis que pour les unités inférieures à 2 000 mégawatts, cette part est plus faible. Certaines unités de méthanisation étant installées depuis moins de 5 ans, cette analyse nécessite d'être reconduite dans les années à venir afin de vérifier la trajectoire d'évolution de ces exploitations et l'impact sur les continuités prairiales.

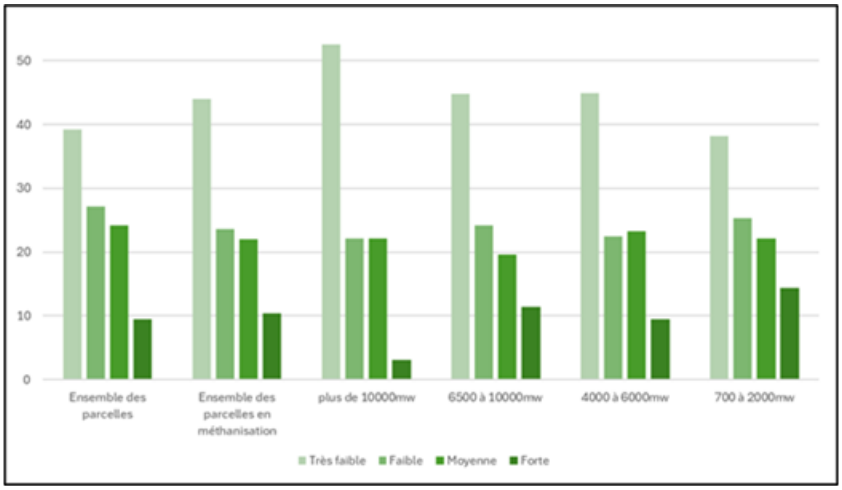


Figure 10 : Répartition des parcelles selon leur note de continuité prairiale et la puissance installée en méthanisation

Un comité de suivi de cette étude a été mis en place rassemblant EPCI, chercheurs de l'INRAE et d'AgroParistech, partenaires financiers et chargés de mission d'Eaux & Vilaine. Ce comité a été réuni à deux reprises, en avril et en juin 2024. Ce travail a également été présenté lors d'un webinaire organisé par Agroparistech le 18 octobre 2024 intitulé « Elaboration d'outils de priorisation et d'évaluation des actions de bassins versants : Apports de RPG Explorer et difficultés rencontrées ».

b. Etudes pré-opérationnelles (dont stages)

Etude préalable à la restauration de la vallée de la Ville Cotterel (Montauban-de-Bretagne)

Le ruisseau de la Ville Cotterel et ses affluents, comme la majorité des cours d'eau sur le territoire d'intervention de l'UGVO ont été fortement modifiés par les activités humaines : déplacement, rectification, installation d'ouvrages faisant obstacle à la libre circulation des poissons et des sédiments. Le fonctionnement hydromorphologique de ce cours d'eau est donc considéré comme dégradé. Avec un bassin versant d'une superficie de 6,7 km2 et un réseau hydrographique de 9,5 km, ce ruisseau sur sa partie aval située en zone urbaine, est fortement impacté par des ouvrages qui font obstacles à la continuité écologique et qui entraînent une dégradation de la qualité de l'eau, des habitats biologiques et favorise les phénomènes d'assecs. Des rejets polluants issus des réseaux d'assainissement aggravent les problèmes de qualité de l'eau dans ce cours d'eau.

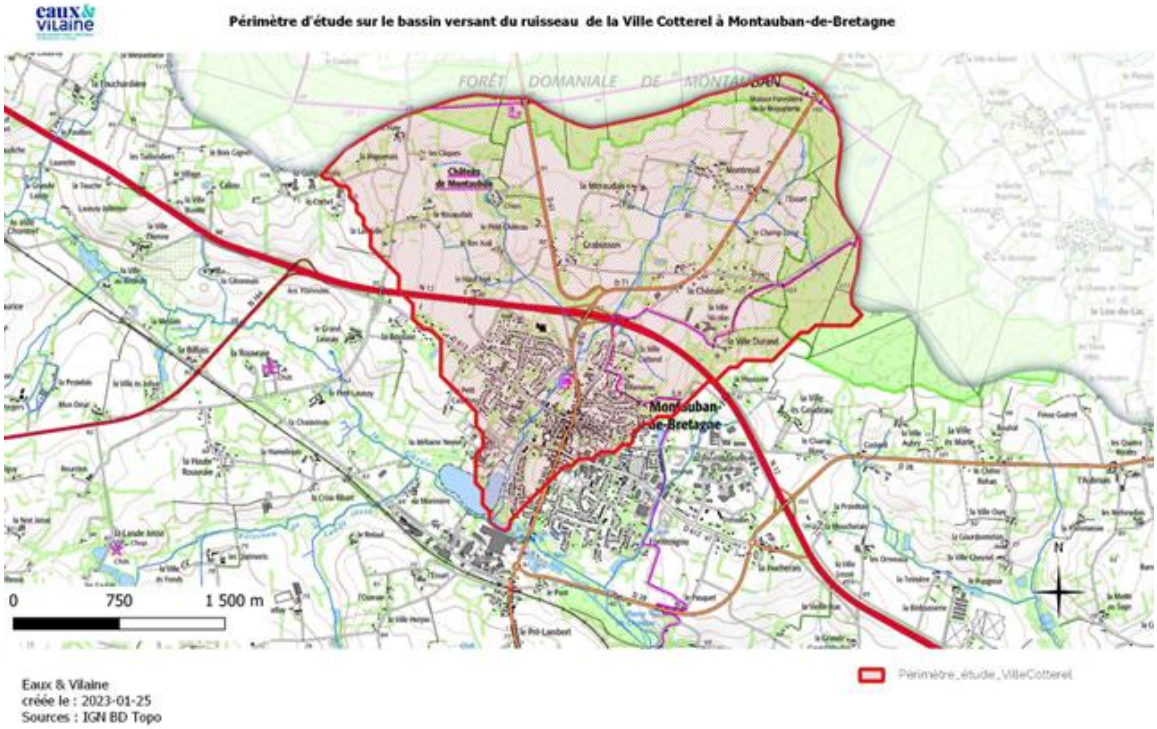


Figure 11 : Délimitation du bassin versant d'alimentation du ruisseau de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne

Dans ce contexte, l'UGVO a lancé en octobre 2023 une étude diagnostique préalable à la restauration hydromorphologique du ruisseau de la Ville Cotterel ainsi que ses affluents, situés en zone prioritaire d'intervention dans le cadre de son contrat territorial 2023-2025.

Sur la partie aval du ruisseau de la Ville Cotterel, située en zone urbaine, l'étude diagnostique nécessitant des compétences spécifiques a été confiée au groupement Iaosenn – Biosferenn – ICEO. Ce projet de restauration des milieux aquatiques s'inscrit dans un projet plus global de valorisation de la vallée de la Ville Cotterel en aval de la RN12 souhaité par la commune. Dans cet objectif, la commune porte, en complément de l'étude diagnostique milieux aquatiques portée par Eaux & Vilaine, une étude sur les aménagements potentiels liés au cadre de vie, à la valorisation de l'espace public ainsi qu'à la gestion des eaux pluviales.

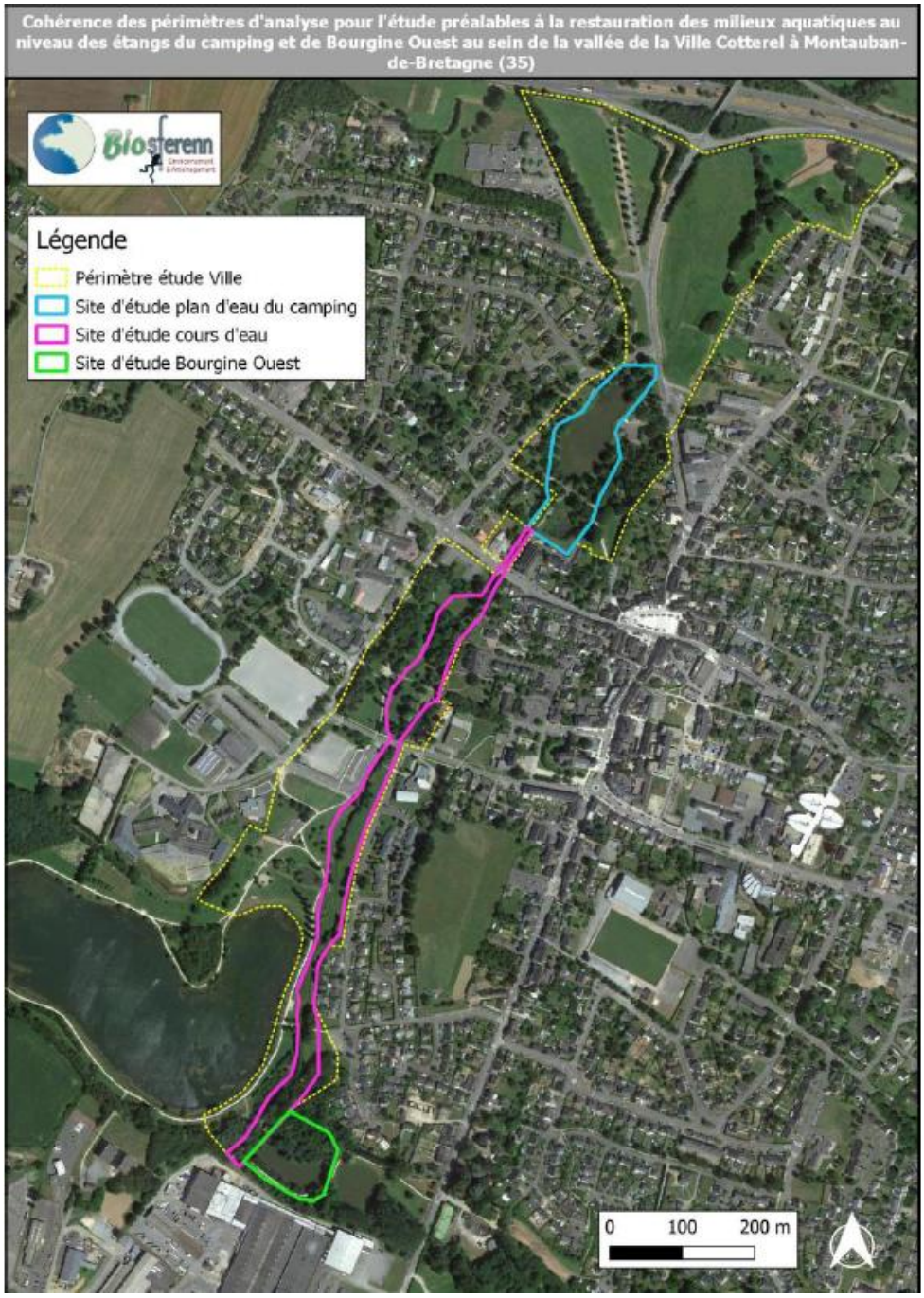


Figure 12 : Périmètres de l'étude ville portée par la commune de Montauban-de-Bretagne et de l'étude milieux aquatiques portée par l'EPTB Eaux & Vilaine

L'étude préalable milieux aquatiques a permis d'aboutir à l'esquisse de deux scénarios avec des ambitions très contrastées, portant sur la restauration de la continuité écologique au niveau de l'étang du camping situé sur le cours d'eau et sur la restauration de l'hydromorphologie du ruisseau de la Ville Cotterel.

La phase état des lieux – diagnostic s'est achevée en janvier 2024 et a fait l'objet d'une réunion de restitution en comité technique le 11 janvier 2024 et une réunion en comité de pilotage conjoint aux deux études le 26 janvier 2024. Les résultats de cette phase état des lieux – diagnostic ont également été présentés en réunion publique le 20 février 2024 qui a rassemblé près de 50 participants. En appui à l'établissement des deux scénarios, un atelier de concertation a été organisé le 27 mars 2024, rassemblant élus, riverains du ruisseau de la Ville Cotterel et habitants de la commune, représentants d'associations, soit une quarantaine de participants au total.

Les deux scénarios élaborés sur la base du diagnostic du site établi par le groupement d'étude et du travail de concertation en atelier ont été présentés en comité technique le 21 mai et en comité de pilotage le 30 mai 2024. Ce dernier a abouti au choix d'un scénario de restauration, issu de la combinaison des deux scénarios proposés par le groupement d'étude, conduisant à une déconnexion et réduction de l'étang du camping mais également de l'étang du Saint Eloi, à une restauration quasi optimale du ruisseau de la Ville Cotterel dans son fond de vallée sur 1,2 km, à un tamponnement des eaux pluviales urbaines avant rejet dans le cours d'eau et à l'aménagement de parcours de pêche, cheminements et espaces de détente dans la vallée.

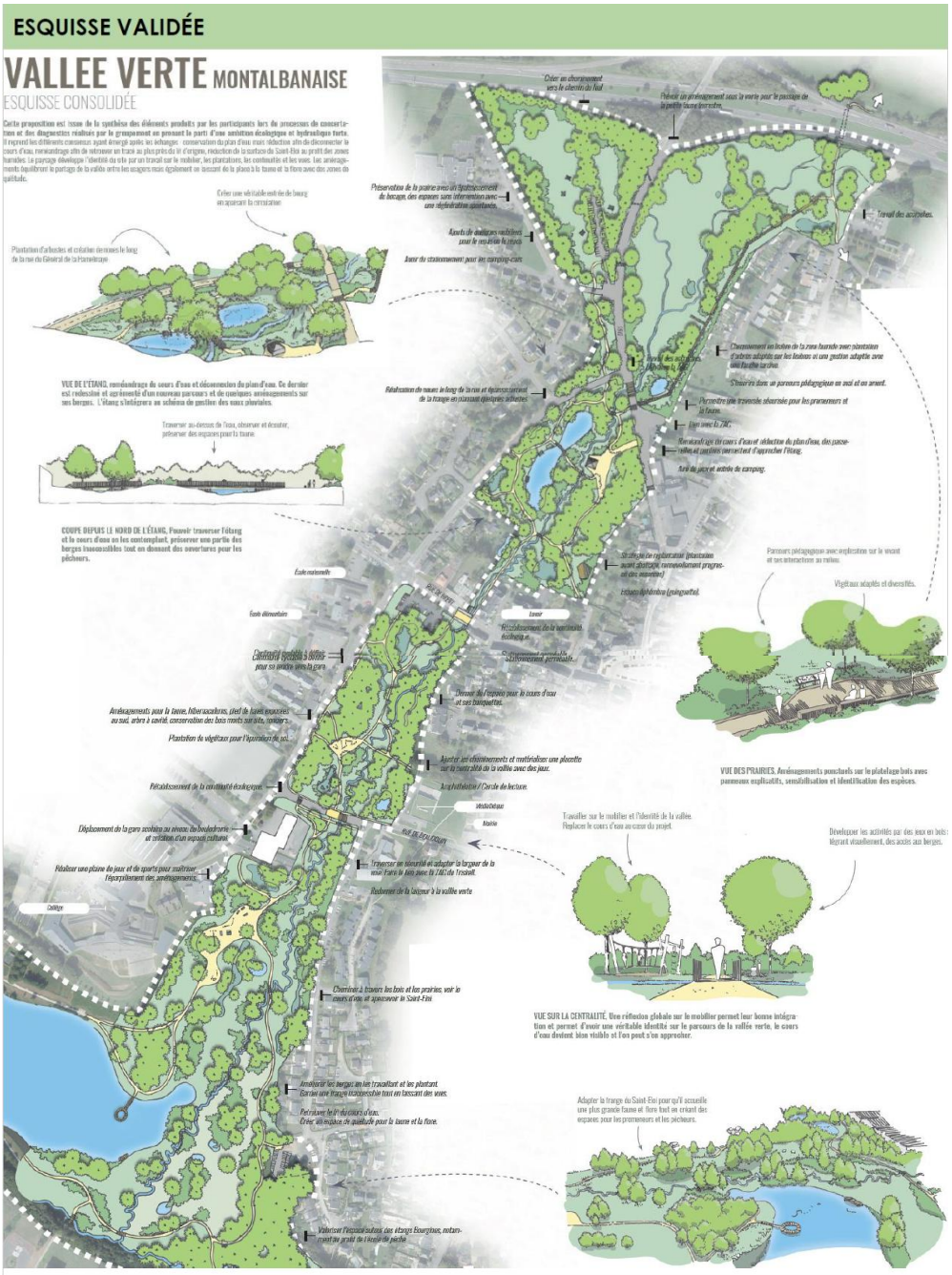


Figure 13 : Scénario de restauration hydromorphologique de la vallée de la Ville Cotterel validé en comité de pilotage du 30 mai 2024

A la suite de cette validation, Eaux & Vilaine a lancé en septembre 2024 une étude AVP du projet de restauration sur la base du scénario choisi. Cette étude AVP confiée au même groupement que l'étude préalable a été complétée par différentes études :

- Une étude géotechnique concernant les digues de l'étang du camping et de l'étang de Saint Eloi afin de connaître la nature des matériaux constituant ces digues et définir leurs conditions de réemploi dans le cadre des travaux de déconnexion et réduction de ces étangs ;
- Une étude hydraulique permettant de vérifier que les travaux de restauration hydromorphologique envisagés sur les étangs et le ruisseau de la Ville Cotterel n'entraînent pas d'aggravation du risque d'inondations dans la vallée et que les crues n'impactent pas de biens immobiliers.
- L'analyse des sédiments accumulés dans l'étang du camping pour évaluer leur aptitude à être épandus sur des terres agricoles.

Ces études doivent être achevées en avril 2025. Une réunion publique de restitution du projet de restauration de la vallée de la Ville Cotterel est prévue en mai 2025.

Estimation des flux entrants et sortants en phosphore et nitrates de l'étang de Careil (Iffendic)

Le Domaine de Careil, situé sur la masse d'eau du Serein, est un espace naturel sensible géré par le Département d'Ille-et-Vilaine.

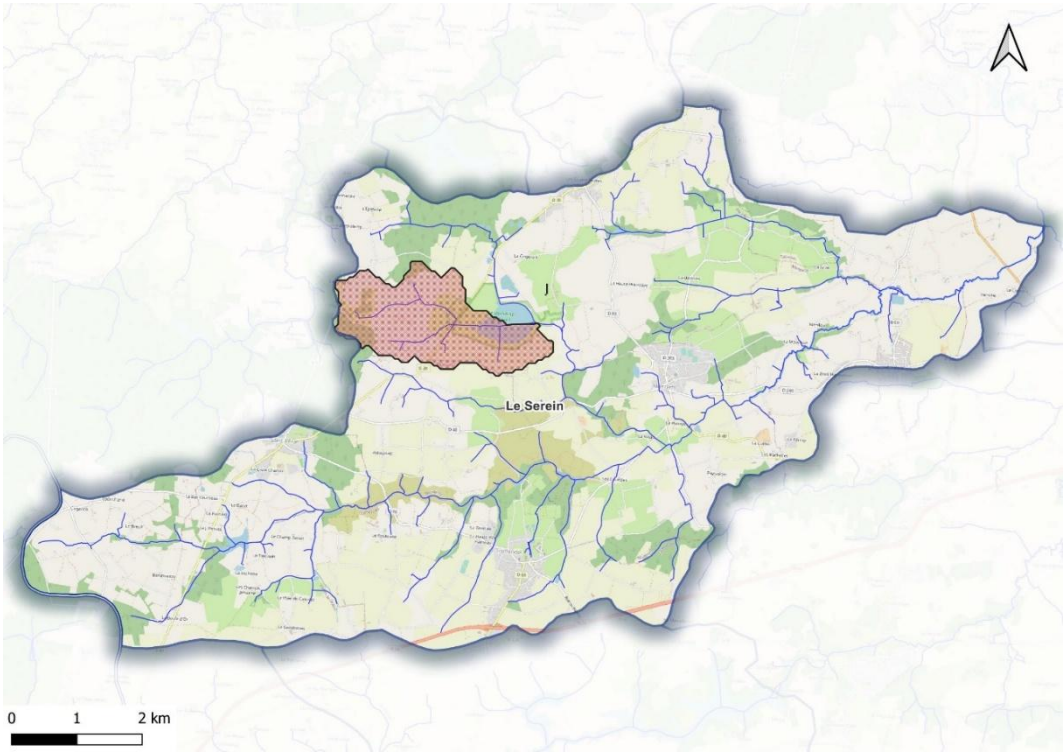


Figure 14 : Localisation sur la masse d'eau du Serein du territoire d'étude du stage proposé en 2024

Or, cet étang, situé sur le ruisseau de Penhoët, affluent du Serein, subit des phénomènes d'eutrophisation importants du fait des transferts par ruissellement et drainage provenant du bassin versant agricole. Cette eutrophisation conduit à l'apparition de blooms de cyanobactéries. Or, cet étang présente un intérêt national du fait de la présence d'une grande variété d'oiseaux d'eau, notamment de migrateurs qui viennent faire halte sur l'étang en hiver et de nicheurs. Plus de 240 espèces d'oiseaux ont pu être observées sur cet étang. Cela nécessite donc une disponibilité des ressources trophiques et d'habitats de reproduction.

Afin de limiter les apports de MES (Matières En Suspension) et de nutriments dans l'étang, des travaux de restauration de deux bassins de retenue d'une surface de 6 000 m2 ont été mis en œuvre lors de la vidange de l'étang en 2012-2013 pour piéger les MES. Dorénavant, le ruisseau de Penhoët qui alimente l'étang passe par ces deux bassins de retenue. Cependant, malgré ces travaux, cet étang subit de nouveau une eutrophisation importante des eaux.

Compte tenu des problématiques d'eutrophisation observées sur cet étang, une étude des sources et des voies de transfert des MES et des nutriments sur le bassin versant d'alimentation de l'étang de Careil, d'une superficie de 3,4 km2, a été menée dans le cadre d'un stage en 2023 afin d'identifier les sous-bassins versants les plus contributeurs. Les données de prospection de terrain ont été intégrées dans deux modèles experts spatialisés permettant de visualiser les parcelles les plus à risques de transfert vers les cours d'eau (Géomelba et Lascar). Le modèle Géomelba modélise les transferts de pesticides par ruissellement et drainage tandis que le modèle Lascar permet de visualiser les flux hydro-sédimentaires et leur régulation par les haies. Les cartographies issues de ces deux modèles ont pour objectif de servir d'appui à la concertation avec les agriculteurs du bassin versant de Careil. L'objectif à terme est de simuler l'effet de l'aménagement de zones tampons (haies bocagères, bandes enherbées, …) ou de changements de pratiques agricoles sur les transferts hydro-sédimentaires ou pesticides vers l'étang.

Néanmoins, les données collectées pendant le stage de 2023 demandaient à être consolidées et complétées sur une autre campagne annuelle compte tenu de l'hiver peu pluvieux 2022 - 2023. Par ailleurs, afin d'apporter une aide à la décision au Département d'Ille et Vilaine dans le choix des modes de gestion du site de l'étang de Careil pour limiter les phénomènes d'eutrophisation, Eaux & Vilaine a souhaité réaliser un bilan quantitatif des flux de phosphore, nitrates et MES entrants et sortants de l'étang de Careil. Ce bilan a été l'objet du stage de 6 mois proposé en 2024, réalisé par Oumaïma OUBELLA, étudiante en Master II Sciences de l'Eau de l'Université de Rennes.

Le modèle agro-hydrologique SWAT a été utilisé dans le cadre de ce stage pour essayer d'évaluer les flux de nitrates, phosphore et MES en entrée et sortie de l'étang de Careil et estimer ainsi les quantités de nutriments stockées annuellement dans l'étang. Ce modèle a été utilisé dans de nombreuses études et notamment certaines d'entre elles en contexte proche du contexte d'étude (climat tempéré, petit bassin versant agricole). Les difficultés rencontrées dans cette étude ont été les suivantes :

- Le modèle SWAT intègre de nombreuses données d'entrée demandant à être paramétrées et nécessitant des connaissances pluridisciplinaires sur l'hydrologie, les pratiques agronomiques et la pédologie du territoire d'étude et donc très consommatrices en temps pour les paramétrer ;
- Les données de terrain nécessaires à la calibration du modèle se sont avérées insuffisantes pour mener à bien la phase de modélisation des flux de nutriments ;
- Par ailleurs, les transferts par drainage des nitrates n'ont pas pu être intégrés au modèle car non prévus pour l'instant dans le modèle.

Par conséquent, les flux de nutriments n'ont pas pu être modélisés de manière satisfaisante, en particulier pour les flux de nitrates qui s'écartaient fortement des flux calculés à partir des données de terrain.

En revanche, le modèle SWAT a permis de modéliser le comportement hydrologique du bassin versant, coïncidant avec les débits simulés par SIMFEN, l'interface de modélisation hydrologique développée par l'INRAE.

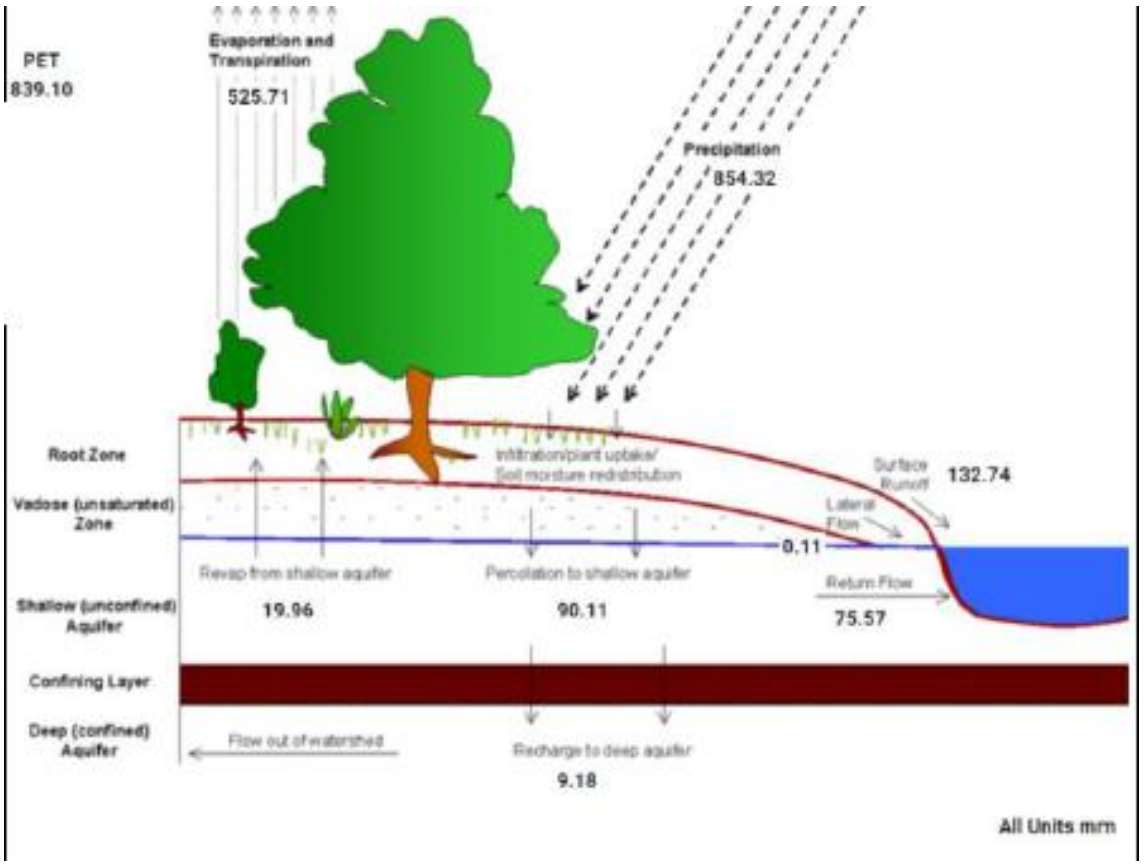


Figure 15 : Bilan hydrologique du bassin d'alimentation de l'étang de Careil modélisé par SWAT

Dans le cadre de ce stage, un comité de suivi restreint a été constitué, composé de chargés de mission d'Eaux & Vilaine. Au total, deux réunions ont été organisées en 2024 (29/03, 02/05). L'étude a fait également l'objet d'une présentation en comité de gestion de l'étang de Careil rassemblant agents du Département chargés de la gestion de l'ENS, associations naturalistes, élus et partenaires techniques le 29 mai 2024.

Identification des secteurs prioritaires d'intervention et des actions pour améliorer le fonctionnement hydrologique de l'amont de l'Ille

Les masses d'eau à l'amont de l'Ille connaissent des assecs sévères et prolongés. Plusieurs pressions identifiées sur cette masse d'eau peuvent être à l'origine de ces assecs : présence de nombreux étangs, prélèvements AEP, dégradations hydromorphologiques des cours d'eau, drainages. Toutefois, une étude est nécessaire pour quantifier toutes les pressions pouvant influencer l'hydrologie des cours d'eau sur ce secteur afin de définir les actions pertinentes pour améliorer leur soutien d'étiage.

Différentes données ont été collectées sur le terrain ou dans la bibliographie dans le cadre de cette étude en 2023 par un animateur milieux aquatiques de l'UGVO :

- Etude du fonctionnement hydrologique du bassin versant : Diagnostic hydromorphologique d'une grande partie des cours d'eau situés sur l'amont de l'Ille (58 km) et des facteurs de dégradation de leurs zones d'alimentation (drains, fossés routiers ou agricoles) ;
- Quantification des prélèvements : prélèvements AEP, alimentation du canal d'Ille-et-Rance, prélèvements agricoles, évaporation liée aux plans d'eau sur cours d'eau ou sur source.

Ces données ont fait l'objet d'une première analyse afin d'identifier les sous-bassins versants les plus sensibles aux assecs et hiérarchiser les sources d'altération de l'hydrologie des cours d'eau. Cependant, pour atteindre ces objectifs, un travail d'analyse plus poussé ou de complétude des données collectées par l'animateur milieux aquatiques est nécessaire.

Une stagiaire de Master 1 « Gestion des Habitats et des Bassins Versants » de l'Université de Rennes 1, Camille Herbreteau, a été recrutée pour une durée de 4 mois pour réaliser cette analyse de données. Les objectifs de ce stage étaient de compléter le jeu de données à partir d'une analyse bibliographique et de différentes bases de données afin d'aboutir à la hiérarchisation des pressions sur l'hydrologie des cours d'eau de l'amont de

l'Ille. Le travail d'analyse s'est concentré sur la validation de certaines hypothèses de calculs utilisées pour quantifier les prélèvements par évaporation des plans d'eau et par la végétation forestière. Le stage a permis de montrer que la surface forestière ne semble pas avoir d'impact sur la sévérité des assecs. Il s'agit probablement du cumul des pressions qui s'exerce sur ces cours d'eau (forte densité de plans d'eau, présence de grandes surfaces forestières, prélèvements en eau potable et pour l'alimentation du canal d'Ille-et-Rance) ou des altérations qu'ils ont subies (travaux hydrauliques) qui expliquent ces assecs.

Afin d'évaluer la pression exercée par les différentes occupations du sol sur l'hydrologie des cours d'eau, un indice a été calculé selon la méthode développée par l'Office français de la biodiversité.

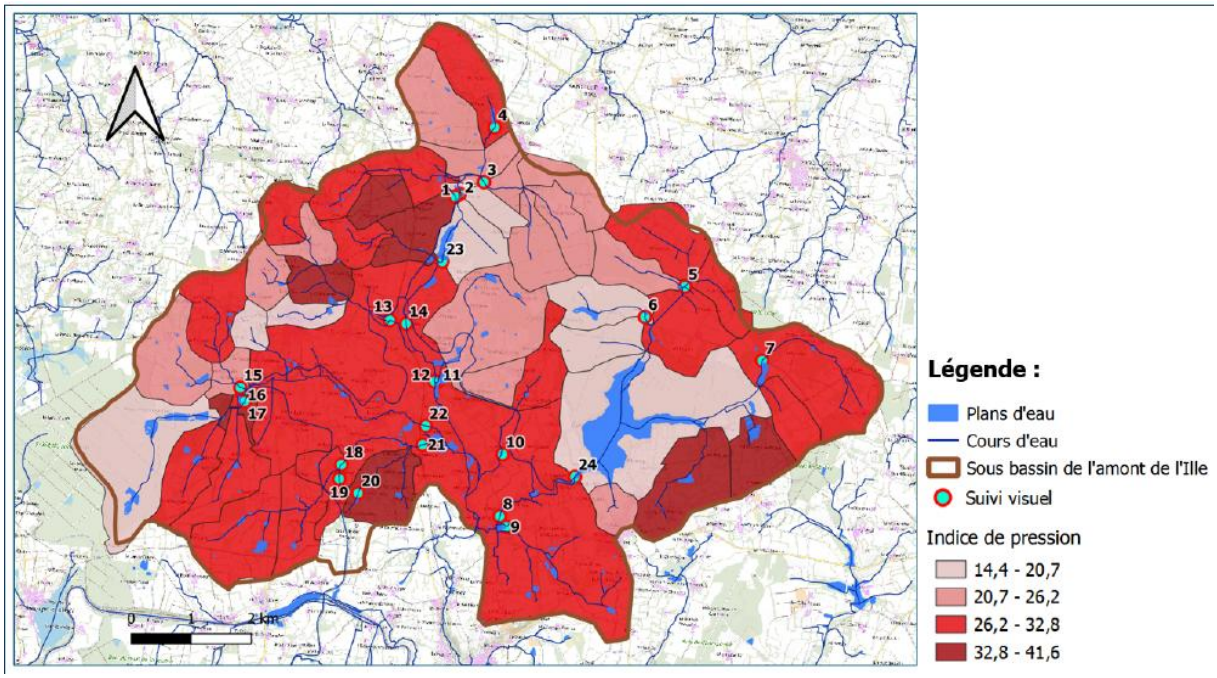


Figure 16 : Carte de l'indice de pression lié à l'occupation du sol calculé à l'échelle des têtes de bassin versant du sous bassin de l'amont de l'Ille

Par ailleurs, un calcul de l'évaporation des plans d'eau a permis d'obtenir la carte qui suit montrant que certaines têtes de bassin versant sont plus impactées par cette pression que d'autres.

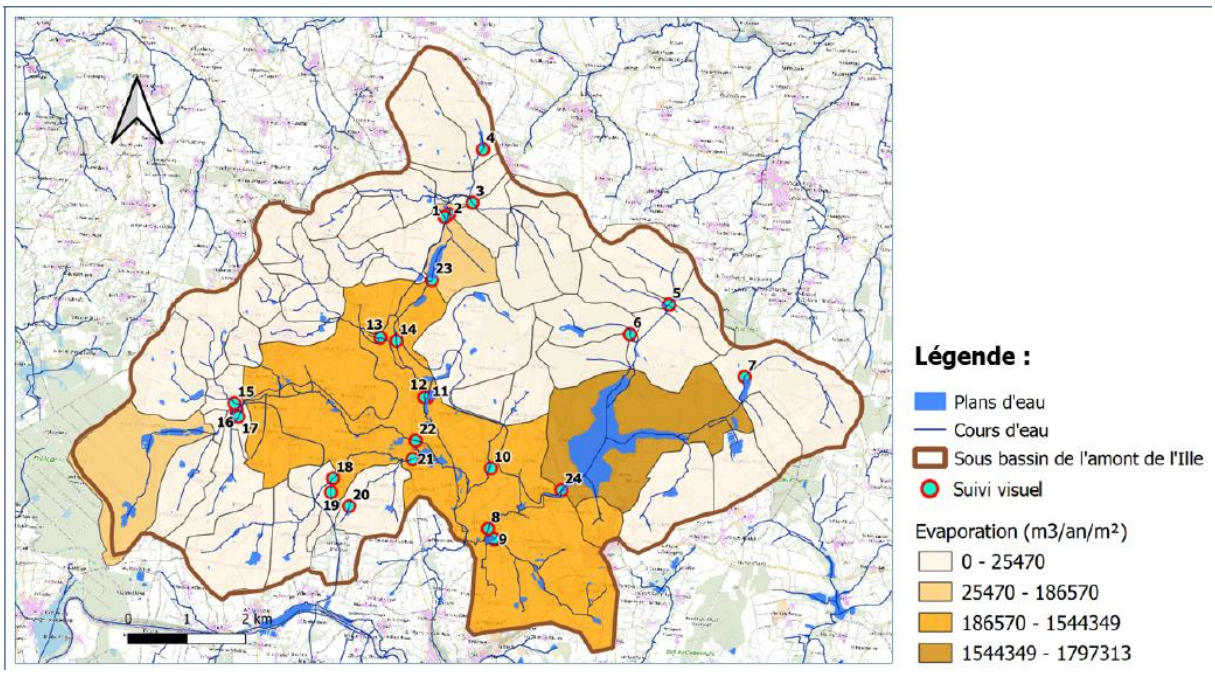


Figure 17 : Carte de l'évaporation annuelle due aux plans d'eau sur cours d'eau situés en tête de bassin versant

Le travail réalisé dans le cadre de ce stage nécessite d'être affiné pour agréger ces différents indices de pression et aboutir à une hiérarchisation des sources d'altération et une identification des zones d'actions prioritaires qui permettront à terme de définir un plan d'actions intégrant des actions de :

- Restauration hydromorphologique des cours d'eau ;
- Déconnexion de drains ou du réseau de fossés ;
- Création de zones tampons ;
- Aménagement du parcellaire ;
- Modification des pratiques agricoles ;
- Restauration de la continuité écologique …

Ce travail a été restitué auprès du service espaces naturels sensibles du département d'Ille-et-Vilaine, gestionnaire des marais de Vaux sur le territoire d'étude. Il a également été présenté lors d'un webinaire organisé par IdealCo le 28 mai 2024 intitulé « Etude des facteurs à l'origine des assecs sur l'amont de l'Ille ».

Inventaire amphibiens et flore sur le site du Borgnet à Saint Méen-le-Grand

Le ruisseau du Borgnet, affluent du Garun, situé sur la commune de Saint Méen-le-Grand, a fait l'objet d'une restauration de grande ampleur. Différents travaux de restauration ont été mis en œuvre sur ce site :

- Restauration hydromorphologique de 2,4 km de cours d'eau (remise dans le talweg, reméandrage) ;
- Restauration de la continuité écologique par suppression et/ou déconnexion de 3 plans d'eau ;
- Restauration de 18 Ha de zones humides ;
- Création de 20 mares.

Des suivis ont commencé à être mis en place sur ce site en 2023 avant travaux afin d'évaluer l'efficacité des travaux sur la morphologie du cours d'eau, le débit (suivi assecs) et les communautés biologiques du cours d'eau (populations piscicoles et invertébrés).

Compte tenu de la surface de zones humides restaurées, via différentes techniques de restauration (déblaiement, dédrainage, restauration du cours d'eau en fond de vallée), l'UGVO a souhaité mettre en place un suivi permettant d'évaluer l'impact de ces travaux sur les communautés floristiques des parcelles restaurées et les fonctionnalités de ces parcelles. De même, les travaux de restauration ont conduit à la création d'un réseau de 20 mares. Des inventaires d'amphibiens ont également été réalisés afin d'évaluer la fonctionnalité de ces mares. Au total, 8 transects en zones humides restaurées ont fait l'objet d'inventaires floristiques. De même, 37 mares ont fait l'objet d'inventaires d'amphibiens sur l'année 2024 (les 20 mares restaurées ainsi que 17 mares existantes pour comparaison avec celles restaurées).Ces suivis, flore et amphibiens ont été confiés à un prestataire, Biosferenn. Les protocoles d'inventaires utilisés sont ceux développés par le Forum des Marais Atlantiques (FMA) dans le cadre du protocole LigérO.



Figure 18 : Carte de localisation des mares et des transects suivis sur le site du Borgnet à Saint Méen-le-Grand

Les inventaires flore réalisés sur les zones restaurées montrent l'installation de cortèges floristiques attestant de conditions humides avec un degré d'engorgement qui diffère en fonction de la distance au cours d'eau ; les indices floristiques d'engorgement du sol étant plus élevés sur les zones plus proches des cours d'eau.

Pour les amphibiens, l'indice calculé est assez bon sur le site d'étude. Le réseau de mares semble fonctionnel pour les amphibiens. La présence de multiples points d'eau et d'une mosaïque de milieux (bocage, prairie) est favorable à une diversité d'espèces. Cependant, pour certaines espèces, particulièrement celles dont l'habitat est protégé (Rainette verte, Triton marbré, Grenouille agile), il semble que les mares plus anciennes déjà existantes avant travaux leur soient plus favorables. La création des nouvelles mares permettra probablement aux amphibiens de se disperser dans les prochaines années.

Un suivi sur le long terme de ces indicateurs permettra de constater l'évolution des zones humides et des peuplements d'amphibiens après travaux, permettant de mesurer les éventuelles améliorations des fonctionnalités et de mesurer l'évolution de l'humidité du sol.

Ces indicateurs de suivi pourront être utilisés à terme pour communiquer auprès des élus, du grand public et des partenaires techniques et financiers sur la réussite des travaux de restauration mis en œuvre sur le site du Borgnet.

6. Suivis de l'évolution des masses d'eau

a. Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau

En complément des suivis mis en place dans le cadre du réseau de contrôle de surveillance et du réseau de contrôle opérationnel suivis par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les conseils départementaux (35, 22), Eaux & Vilaine suit également la qualité de l'eau sur des stations complémentaires afin de définir, prioriser et évaluer les actions portées dans le cadre du contrat territorial sur le territoire de l'UGVO. Le programme de suivi a été conçu pour :

- Mieux évaluer les secteurs mal connus - suivi de connaissance : territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté ;
- Evaluer plus particulièrement les zones prioritaires et leur programme d'actions milieux aquatiques et agricoles - suivi actions Contrat Territorial : l'Illet à Ercé-près-Liffré, le Meu à Trémorel et à Gaël, le

Grenedan à Gaël, le Bois Hamon à Muel, le Comper à Saint Gonlay, le Garun à Montauban-de-Bretagne, la Vaunoise à Pleumeleuc ;

- Compléter les suivis de long terme en aval de bassin versant - suivis patrimoniaux : Ille à St Grégoire, Illet à Betton, Flume à Pacé.

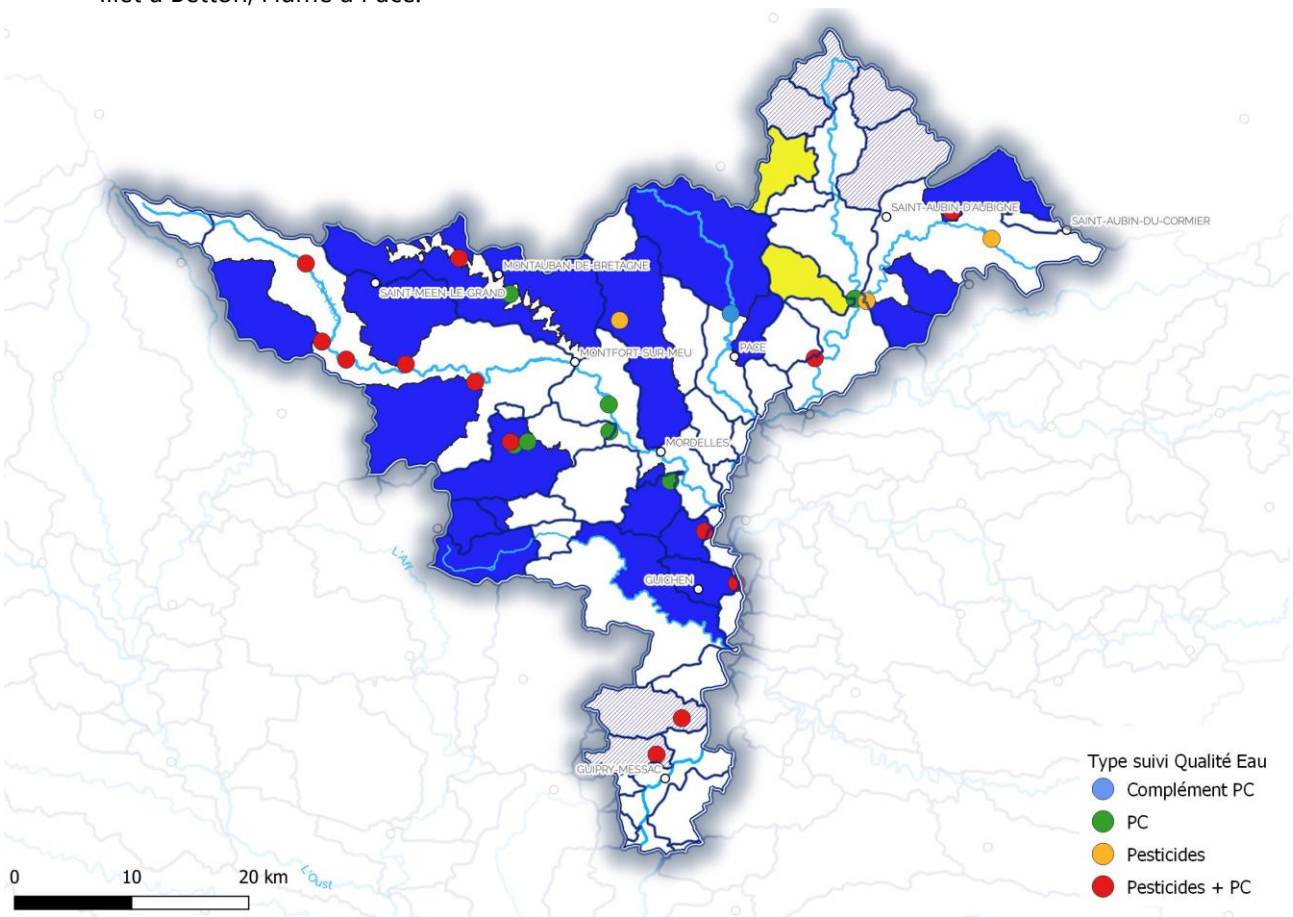


Figure 19 : Localisation des suivis mis en œuvre par Eaux & Vilaine en 2024 sur le territoire de l'UGVO

Les suivis d'Eaux & Vilaine sont de deux types

- Un suivi des macropolluants (PC) qui se fait à des dates fixées à l'avance (suivi calendaire). Il vient parfois compléter les suivis d'autres structures partenaires pour tendre, sauf exceptions, à avoir un suivi mensuel de ces paramètres ;
- Un suivi en temps de pluie des pesticides et des paramètres de l'érosion (MES, phosphore). Ce type de suivi est mis en œuvre dans les heures qui suivent une pluie significative (10 mm / 24 h).

La pluviométrie sur le territoire de l'UGVO pour l'année 2024 est proche de la normale. Aucune station prélevée n'est tombée en assec en 2024.

Au total, 12 campagnes de prélèvements calendaires ont été menées et 7 campagnes par temps de pluie. Néanmoins, pour certaines campagnes pluie, toutes les stations n'ont pas forcément été prélevées en raison du manque de temps des techniciens pour réaliser ces prélèvements en particulier en période de travaux milieux aquatiques, de mai à novembre.

Bassins versants de l'Ille, l'Illet et de la Flume

Dans le tableau ci-après, sont synthétisés les résultats des quantiles 90 obtenus sur les principaux paramètres physico-chimiques des prélèvements calendaires et par temps de pluie 2024.

Code Station	Station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04207400	FLUME à PACE	8.1	80.9		18.8	0.34	0.322	0.12	0.24	33.5
04372004	FLUME A VEZIN-LE-COQUET	7.95	82.2	8	16.3	0.28	0.22	0.41	0.26	34
04205605	ILLET à ERCE-PRES-LIFFRE	6.21	53.2		17.4	0.52	0.449	0.16	0.09	11
04371015	RAU DE RICLON A ERCE-PRES-LIFFRE	6.51	65.6	13	15.8	0.22	0.163	0.08	0.05	9.8
04371008	ILLET A BETTON	6.84	69.7		16.48	0.19	0.206	0.1	0.08	13
04206000	ILLE à SAINT-GREGOIRE	7.09	73.6		18.9	0.18	0.215	0.2	0.17	21
04205550	RAU DE QUIMCAMPOIX à BETTON	7.72	77.5	5.2	16.9	0.156	0.136	0.08	0.12	55.4

Tableau 4 : Quantiles 90 des paramètres physico-chimiques analysés sur les prélèvements calendaires en 2024 dans le cadre du contrat territorial des bassins de l'Ille, l'Illet et de la Flume

Malgré les volumes de précipitations proches de la normale en 2024, le taux de saturation en oxygène est dégradé sur certaines stations de l'Illet en raison du faible débit sur ces stations en période estivale. Le paramètre phosphore total est également au-dessus du seuil de bon état écologique pour plusieurs stations de suivi. Ces dégradations sur ce paramètre sont pour la plupart corrélées à des épisodes pluvieux conduisant à des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols. Seuls les ruisseaux du Riclon et du Quincampoix sont en bonne qualité pour ce paramètre.

Sur la masse d'eau du Quincampoix, lors des années précédentes, des concentrations très élevées en nitrites et en ammonium étaient observées, témoignant du dysfonctionnement de la station d'épuration de Melesse. Ce ne fut pas le cas en 2024. En revanche, en 2024, les concentrations en nitrates ont été très élevées sur cette masse d'eau, situées à plusieurs reprises au-dessus du seuil fixé par la DCE à 50 mg/L. Les deux captages d'eau potable situés sur le bassin versant du Quincampoix sont classés en captages prioritaires nitrates et font l'objet d'un programme d'actions défini et mis en œuvre par la CEBR.

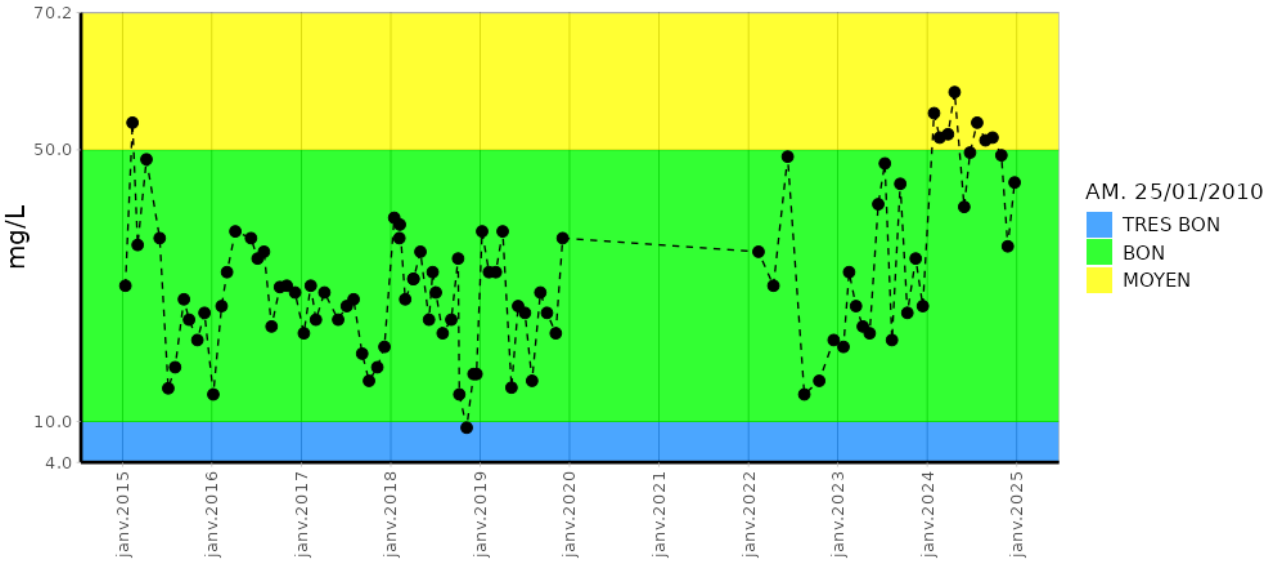


Figure 20 : Evolution des concentrations en nitrates sur le ruisseau du Quincampoix à Betton

Les concentrations en phosphore total et orthophosphates ont subi une nette amélioration sur la Flume. La concentration en orthophosphates est classée pour la première fois depuis de nombreuses années en bonne qualité malgré la présence de rejets d'assainissement en amont provenant de la STEP de la Flume et du Petit Bois témoignant d'une amélioration de la gestion de cette station d'épuration.

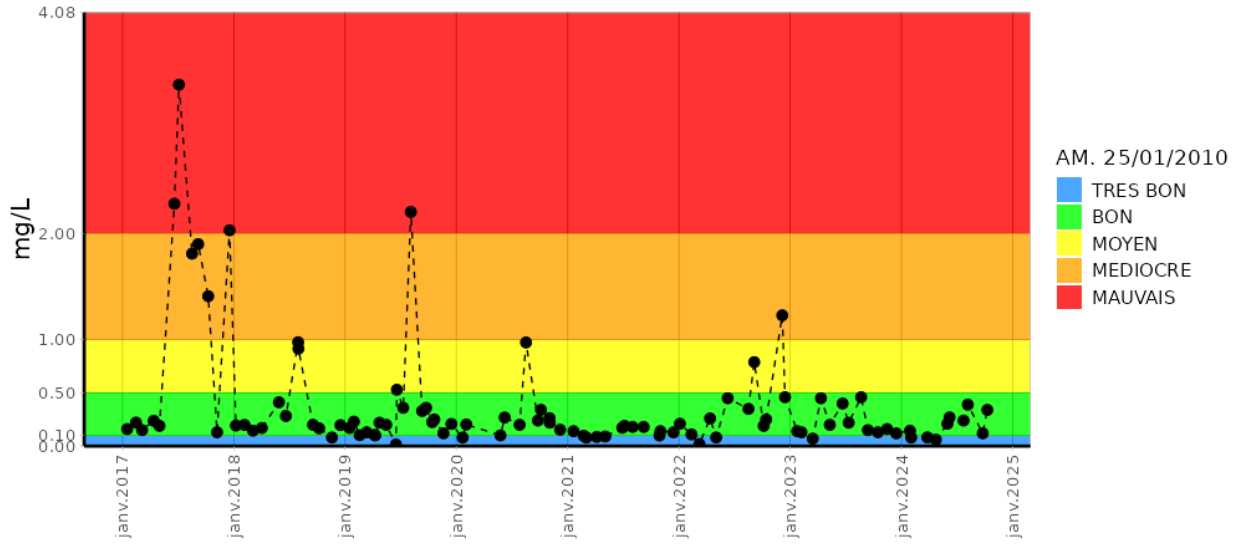


Figure 21 : Evolution de la concentration en orthophosphates sur la Flume entre 2015 et 2024

Territoire de VHBC

Les résultats des analyses réalisées sur les prélèvements calendaires du territoire de VHBC sont synthétisés dans le tableau ci-dessous pour les années 2023 et 2024 :

annee	Code station	Station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
2023	04374002	TOURNERAIS A GOVEN	5.17	51.8	8.8	15.1	0.12	0.21	0.09	0.06	37
2024	04374002	TOURNERAIS A GOVEN	5.34	49.6	7.8	16.2	0.158	0.126	0.05	0.06	32.7
2023	04211310	RAU DE TREHELU À GUICHEN	5.74	58.3	7.4	18.9	0.19	0.2	0.24	0.14	30
2024	04211310	RAU DE TREHELU À GUICHEN	6.15	66.2	8	16.22	0.23	0.142	0.08	0.13	14
2023	04212900	TREFINEU à GUIPRY	4.54	44.6	7.7	15.74	0.41	0.34	1	0.16	52
2024	04212900	TREFINEU à GUIPRY	5.38	56.9	6.9	15.74	0.26	0.163	0.07	0.12	38.6
2023	04377002	RAU D'EVAL À SAINT-MALO-DE-PHILY	4.14	43.8	7.7	18.1	0.23	0.23	0.1	0.12	46
2024	04377002	RAU D'EVAL À SAINT-MALO-DE-PHILY	4.96	47.8	6.7	16	0.24	0.173	0.07	0.11	38.1

Tableau 5 : Quantiles 90 des paramètres physico-chimiques analysés sur les prélèvements calendaires pour les années 2023 et 2024 dans le cadre du contrat territorial sur le territoire de VHBC

Le paramètre oxygène reste dégradé en 2023 et 2024 sur toutes les stations de suivis. Cette dégradation témoigne de débits très faibles voire d'assecs pour les stations de Tréfineu et de l'Eval en période estivale en 2023. En revanche en 2024, ces stations n'étaient pas en assec.

Le paramètre phosphore total est en qualité moyenne en 2023 pour toutes les stations exceptée sur la station du Tréhélu, essentiellement lié à des pics en période de pluie. Pour la station du Tréfineu à Guipry, une dégradation du paramètre ammonium est observée en 2023 pour cette station mais non retrouvée en 2024. L'origine de cette pollution est à rechercher. Les concentrations en nitrates sont également élevées en période hivernale sur cette station, au-dessus du seuil de qualité fixé par la DCE (50 mg/L). Les concentrations en nitrates sont également élevées, au-dessus de l'objectif fixé par le SAGE Vilaine (35 mg/L) sur les stations de l'Eval et de la Tournerais.

Bassin versant du Meu

Les résultats des analyses réalisées sur les prélèvements calendaires et par temps de pluie sur le bassin versant du Meu sont synthétisés dans le tableau ci-dessous pour l'année 2024 :

Code stati	Station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04164825	MEU à TREMOREL	4.56	46.4		15.5	0.13	0.142	0.28	0.05	10
04208180	RAU DE GRENEDAN à GAEL	4.97	46.5	10	17.7	0.28	0.208	0.19	0.33	38.5
04208230	RAU DU BOIS HAMON à MUEL	6.33	56.3	8.4	16	0.43	0.281	0.21	0.19	41.3
04208300	RAU DE COMPER à SAINT-GONLAY	5.13	49.1	9.2	15.5	0.24	0.148	0.09	0.08	20.8
04208200	MEU à GAEL	5.14	47.6	9.5	16.7	0.31	0.219	0.15	0.2	27.2
04208390	GARUN à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	7.46	74	9.1	17.9	0.46	0.254	0.45	0.43	33.8
04208385	GARUN à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	5.07	47.8	8.6	18.3	0.84	0.409	0.37	0.2	30.5
04208395	GARUN à BEDEE	8.06	82.6	11.3	17	0.98	0.61	0.19	0.2	31
04208350	MEU à IFFENDIC	8.01	81.2		18.3	0.15	0.32	0.13	0.18	32
04373044	LE PENHOUET A IFFENDIC	2.15	21.5	13	14.4	0.72	0.391	1.47	0.69	37
04373036	RAU DE CAREIL A IFFENDIC	3.64	36	16.4	17.6	0.49	0.42	0.36	0.15	37
04373040	SORTIE DRAINS A IFFENDIC	6.98	61.4	3.6	9.73	0.123	0.07	0.07	0.01	65.5
04208570	MEU à TALENSAC	6.66	70.1	8	20	0.45	0.254	0.1	0.12	23.4
04208590	SEREIN à TALENSAC	7.26	76		16.1	0.3	0.179	0.17	0.17	27.4
04208760	VAUNOISE à PLEUMELEUC	4.99	48.6		16.75	0.15	0.129			
04208735	VAUNOISE à MORDELLES	7.33	75.9	11	17.6	0.79	0.53	0.85	0.82	31
04209000	MEU à MORDELLES	5.6	61.1		21.8	0.61	0.263	0.46	0.28	32
04373001	RAU DE LA ROCHE À BREAL-SOUS-MONTFORT	7.77	77.8	8.4	15.8	0.13	0.177	0.07	0.09	27.4

Tableau 6 : Quantiles 90 des paramètres physico-chimiques analysés sur les prélèvements calendaires et pluie en 2024 dans le cadre du contrat territorial et des RCO/RCS sur les stations de suivi du bassin versant du Meu

La qualité de l'eau est particulièrement dégradée sur les stations de la Vaunoise à Mordelles et du Garun en aval de Montauban-de-Bretagne. Les rejets des industries agroalimentaires et des STEP des collectivités contribuent au déclassement à la fois des paramètres phosphore total, orthophosphates, ammonium et nitrites.

La station du Meu à Trémorel qui présentait en 2023 une dégradation sur le paramètre ammonium qui pouvait être mis en lien avec la présence d'un abattoir en amont, est en bonne qualité en 2024.

Les stations du Grenedan, du Bois amont et du Meu à Gaël sont à nouveau en 2024 classées en qualité moyenne pour le paramètre phosphore total. Cette dégradation est probablement liée à des phénomènes d'érosion des sols lors des évènements pluvieux.

Le ruisseau du Penhouët en amont de l'étang de Careil présentent des concentrations élevées en phosphore total, ammonium et nitrites. Aucuns rejets industriels, ni de stations d'épuration ne sont présents sur ce bassin versant. Il s'agit d'un bassin très agricole. Dans le cadre de l'étude des chemins de l'eau réalisée sur ce bassin versant en 2023, des rejets ponctuels riches en matières organiques provenant des sièges d'exploitation ont été observées. Des rejets d'assainissements non collectifs peuvent également expliquer en partie ces niveaux de concentrations. Les faibles concentrations retrouvées dans le ruisseau de Careil en sortie de l'étang montrent que ce dernier agit comme un système tampon. En revanche, les paramètres oxygène sont très dégradés dans le ruisseau en amont et en aval de l'étang. Dans la sortie de drains suivie sur ce bassin versant, les niveaux de concentrations en nitrates sont très élevés, largement supérieures au seuil DCE.

Le ruisseau de la Roche est en bonne qualité vis-à-vis des différents paramètres physico-chimiques excepté le carbone organique dissous, classé en qualité moyenne.

b. Résultats sur les paramètres pesticides en campagne pluie

Bassins versants de l'Ille, l'Illet et de la Flume

Seules quatre stations étaient suivies sur ces bassins versants en 2024 pour les paramètres pesticides dans le cadre du contrat territorial :

- L'Ille à Saint Grégoire ;
- L'Illet à Betton ;
- L'Illet à Ercé-près-Liffré ;
- Le Riclon à Ercé-près-Liffré.

Pour les stations situées sur l'Ille et l'Illet, on observe des cumuls de concentrations largement supérieurs à 0,5 µg/L, pouvant atteindre localement près de 5 µg/L pour les stations situées en amont (Illet à Ercé-près-Liffré et Riclon). Sur les stations situées à l'aval (Ille à Saint Grégoire et Illet à Betton), ces cumuls varient de 0,5 à 2

µg/L essentiellement liés à la présence récurrente d'AMPA dans ces cours d'eau à une concentration comprise entre 0,2 et 0,5 µg/L. Outre des concentrations élevées d'AMPA, sont observées également des concentrations supérieures à 0,1 µg/L en 2,4-MCPA (herbicide céréales) et en Triclopyr (herbicide) sur ces deux stations. Sur l'Illet à Betton et Ercé-près-Liffré ainsi que sur le Riclon, les métabolites du métolachlore (ESA et OXA) (herbicide maïs) et du métazachlore (herbicide colza) sont également observés à des concentrations largement supérieures à 0,1 µg/L pouvant atteindre en 2024 plus d'1 µg/L. Le dichlorprop, utilisé sur céréales a également été quantifié sur le ruisseau du Riclon à une concentration de près de 0,9 µg/L.

Territoire de VHBC

Les suivis de pesticides par temps de pluie sont effectués sur les quatre stations situées sur le territoire de VHBC. Les principales molécules quantifiées à des concentrations supérieures à 0,1 µg/L sont le métolachlore, le glyphosate, l'AMPA ainsi que les métabolites du S-métolachlore (herbicide maïs) et du métazachlore (herbicide colza). Des concentrations plus ponctuelles supérieures à 0,1 µg/L sont observées sur certaines stations pour le prosulfocarbe (herbicide céréales), le clopyralide (herbicide céréales), le Tébuconazole (fongicide céréales), le fluroxypyr (herbicide céréales), le Tribénuron-méthyle (herbicide céréales) et le propyzamide (herbicide colza).

Les cumuls de concentrations dépassent 0,5 µg/L pour l'ensemble des stations suivies sur le territoire de VHBC et peuvent atteindre jusqu'à 2 µg/L pour la station de l'Eval.

Bassin versant du Meu

Les suivis de pesticides par temps de pluie sont effectués par Eaux & Vilaine sur sept stations situées sur le bassin versant du Meu. Les principales molécules quantifiées à des concentrations supérieures à 0,1 µg/L sont le glyphosate, l'AMPA ainsi que les métabolites du S-métolachlore, du métazachlore et du chlorothalonil. Des concentrations plus ponctuelles supérieures à 0,1 µg/L sont observées sur certaines stations pour le prosulfocarbe (herbicide céréales), le fluroxypyr (herbicide), le 2.4-D (herbicide céréales) le clopyralide (herbicide céréales), le chlortoluron (herbicide céréales), les métabolites du nicosulfuron (herbicide maïs) et du flufénacet (herbicide céréales).

Les cumuls de concentrations atteignent des maximums compris entre 1,1 µg/L et 2,5 µg/L.

La station du Meu à Trémorel affiche le cumul maximal le plus bas en 2024, tandis que les autres stations présentent généralement des valeurs proches de 2 µg/L.

Néanmoins, sur la station de la Vaunoise à Pleumeleuc, à l'exception d'un cumul observé sur un prélèvement à 1 µg/L lié à un pic d'AMPA, pour tous les autres prélèvements les cumuls ont été quantifiés autour de 0,5 µg/L. Par conséquent, la station de la Vaunoise semble être la station la moins contaminée en pesticides sur le bassin versant du Meu.

c. Suivis des indicateurs biologiques

Des suivis d'indicateurs biologiques ont été réalisés en 2024 dans le cadre du Contrat Territorial sur le territoire de l'UGVO sur 10 stations visant des objectifs différents en fonction des stations suivies (cf. carte et tableau ci-après).

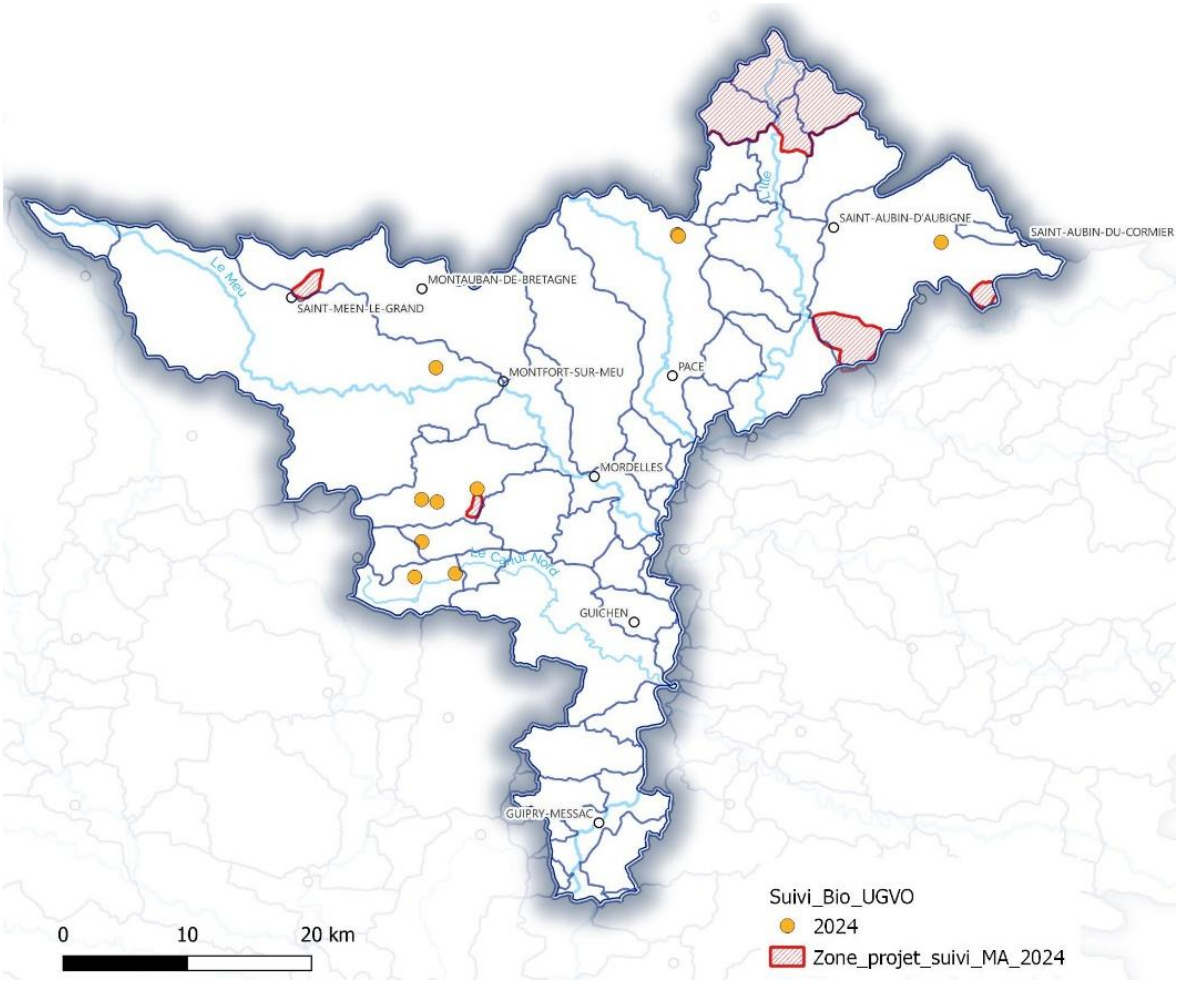


Figure 22 : Localisation des sites de suivis des indicateurs biologiques en 2024

stations	Objectif suivi	Station témoin	Années suivies	Année travaux
Serein (3 stations)	Suivi de connaissance : impact plans d'eau sur cours	-	-	-
Chèze amont (1 station)	Suivi de connaissances : étude potentiel biologique sur affluent (+station RCO suivi bio complet en 2024)	-	-	-
Canut amont (2 stations)	Suivi de connaissances : étude potentiel biologique sur affluent + Canut	-	-	-
Tréhieuc à Iffendic (Meu amont)	Suivi travaux : remise dans le talweg (uniquement IPR)	non	2021	2021 + rep2023
Pas de l'Ane à Vignoc (Flume)	Suivi travaux : restauration de la continuité, remise dans le talweg	oui	2018, 2019, 2021	2019 + rep 2020
Saudraie à Gosné	Suivi travaux : retalutage des berges et rehaussement du lit	oui	2021	2021
La Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne	Suivi travaux : deconnexion et réduction étangs, remise dans le talweg du cours d'eau (uniquement IPR)	oui	2024	2025-2026

Tableau 7 : Description des stations de suivi 2024 des indicateurs biologiques

Résultats des suivis de l'efficacité des travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau

En 2024, 6 stations réparties sur 4 sites de travaux ont fait l'objet d'un suivi des indicateurs biologiques afin d'évaluer l'efficacité des travaux de restauration hydromorphologiques des cours d'eau :

- Ruisseau de Tréhieuc à Iffendic (masse d'eau du Meu Amont) ;
- Ruisseau du Pas de l'Âne à Vignoc ;
- Ruisseau de la Saudraie à Gosné ;
- Ruisseau de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne.

Le ruisseau de Tréhieuc à Iffendic

Le ruisseau de Tréhieuc a fait l'objet en 2021 de travaux de remise dans le talweg sur 516 ml en cumulé et son affluent, le ruisseau de Gautrais, sur 262 ml. Les anciens lits ont été remblayés. Un suivi d'indicateurs biologiques, I2M2 et IPR, a été mis en place sur le ruisseau de Tréhieuc au niveau du lieu-dit la Chênais à Iffendic en 2021.

Ce suivi a été renouvelé en 2024 pour l'IPR uniquement. Les résultats du suivi montrent un IPR classé en qualité médiocre (IPR = 32.72). Cette note s'explique par un nombre important d'espèces omnivores et l'absence d'espèces sensibles à l'habitat et polluosensibles. En comparaison avec les résultats de 2021, on observe tout de même une amélioration de la classe de qualité passant de mauvais à médiocre. Il faudra sans doute plusieurs années pour obtenir une population stable et s'approchant du profil attendu. On observe particulièrement l'apparition de chevaines et de goujons, espèces sans doute remontées de l'aval à la suite des travaux et non attendues sur la station.

Le ruisseau du Pas de l'Ane à Vignoc

Le ruisseau du Pas de l'Âne a été déplacé et rectifié dès le XV^{ème} siècle pour alimenter l'étang de retenue du Moulin de la Villouyère. Ce dernier a été comblé il y a plusieurs décennies. Des travaux de remise dans le talweg sur 365 ml couplés à des travaux de comblement de l'ancien lit et de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage traversant l'ancienne digue de l'étang du Moulin de la Villouyère ont été réalisés en 2019, avec des reprises de travaux en 2020 sur la partie restaurée aval.

Un dispositif de suivi a été mis en place dès 2018 dans le cadre du projet scientifique BERCEAU piloté par l'Observatoire de l'Université de Rennes (OSUR) et financé notamment par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Un suivi de différents indicateurs a été mis en œuvre avant travaux de restauration afin d'évaluer l'effet des travaux sur différents compartiments hydromorphologiques et les communautés biologiques. Les indicateurs biologiques suivis concernaient l'IPR, l'IBMR et l'I2M2. En complément, un réseau de 11 piézomètres couplé à un limnimètre ont été installés en 2019 afin d'évaluer l'impact des travaux de remise dans le talweg et de comblement de l'ancien lit sur l'alimentation de la nappe et les relations nappe-rivière.

En 2024, il a été proposé de poursuivre le suivi des indicateurs biologiques, IPR et I2M2, sur deux stations :

- Station témoin non altérée située en amont de la zone restaurée sur un secteur qui ne fera pas l'objet de travaux de restauration car considéré comme en bon état hydromorphologique ;
- Station restaurée amont qui a fait l'objet de travaux de remise dans le talweg et de comblement en plein de l'ancien lit. En revanche, aucun apport de matériaux n'a été réalisé sur ce tronçon pour restaurer le matelas alluvial.

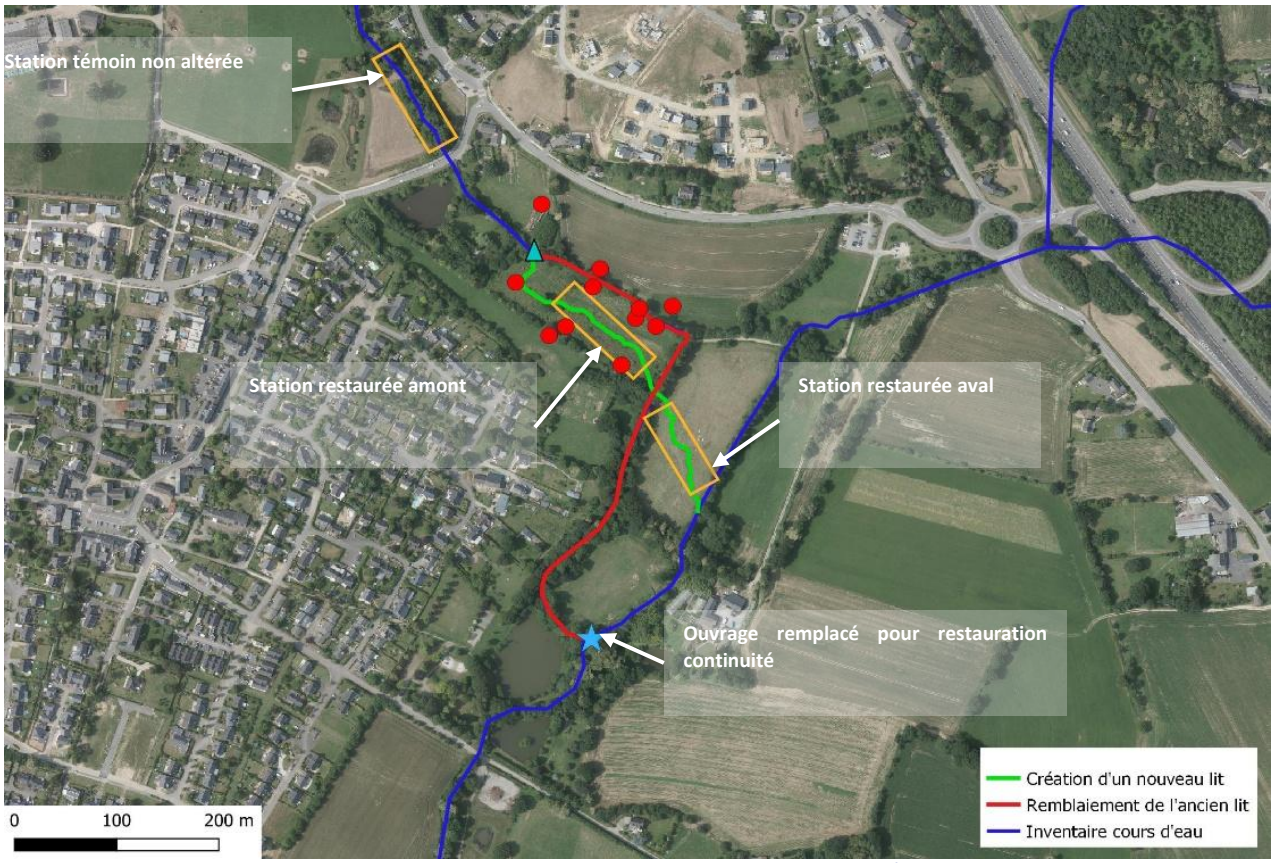


Figure 23 : Schéma de localisation des travaux de restauration du ruisseau du Pas de l'Âne et des dispositifs de suivi mis en œuvre dans le cadre du projet BERCEAU

Pour la station témoin altérée, les résultats mettent en évidence un état biologique moyen dû à un déficit d'espèces lithophiles et rhéophiles (truites, vairons) et la présence d'un carassin probablement échappé d'un étang, non attendu sur ce type de cours d'eau. En comparaison avec les résultats de 2019, une nette amélioration de la note IPR est observée. Cette amélioration s'explique par la disparition de la population de perche remplacée par une population de chabot dynamique (grande quantité de juvéniles) et la très forte diminution du nombre de carassins.

Au niveau de la station restaurée amont, l'IPR attribue un état biologique moyen à la station en raison d'une densité trop importante d'individus tolérants et omnivores. En comparaison avec les résultats de 2021, on observe une bonne amélioration de la notation IPR s'expliquant par une diminution de la population de loches et une augmentation de la population de chabots. Il est probable que la population de loches en 2021 ait été une conséquence de la perturbation liée aux travaux de réaménagement du cours d'eau de 2020. Avec le temps, le rééquilibrage des populations semble avoir trouvé une dynamique correcte. Nous pouvons également noter l'apparition de lamproies de Planer sur la station qui semble démontrer une meilleure continuité écologique en aval.

La note I2M2 sur ces deux stations met en évidence une mauvaise qualité de l'eau ainsi qu'une anthropisation du bassin versant et une altération des habitats par colmatage.

Code station	Nom Station	I2M2	IBG-DCE	IPR
04372018	LE PAS DE L'ANE A VIGNOC (STATION TEMOIN ALTEREE)	0.214	12	21.24
04372017	LE PAS DE L'ANE A VIGNOC (STATION RESTAUREE AMONT)	0.328	17	20.24

Tableau 8 : Résultats des I2M2, des équivalents IBG-DCE et des IPR obtenus sur les deux stations suivies sur le ruisseau du Pas de l'Âne à Vignoc obtenus en 2024

Ruisseau de la Saudrais à Gosné

Le ruisseau de la Saudrais a fait l'objet en 2021 au niveau du lieu-dit la Billonnais de travaux de réhaussement du lit en plein et d'un retalutage des berges sur 1 100 ml.

Ces travaux avaient pour objectif de favoriser le débordement du cours d'eau pour des crues de retour deux ans, restaurer les connexions entre le cours d'eau et la zone humide et diversifier les écoulements et les habitats.

Un suivi des indicateurs biologiques, IPR et I2M2, a démarré en 2021 avant travaux de restauration. Ce suivi est couplé à un suivi de l'évolution hydromorphologique du cours d'eau, via le protocole Carhyce. En 2024, il s'agissait donc du suivi en N+3 de l'IPR et de l'I2M2.

La station Illet à Ercé-près-Liffré située à proximité du site restauré, au lieu-dit Quincampoix a servi de station témoin altérée. Les indicateurs biologiques sur cette station sont suivis dans le cadre du RCO. Une mesure de ces indicateurs est prévue en 2024 par le Département.

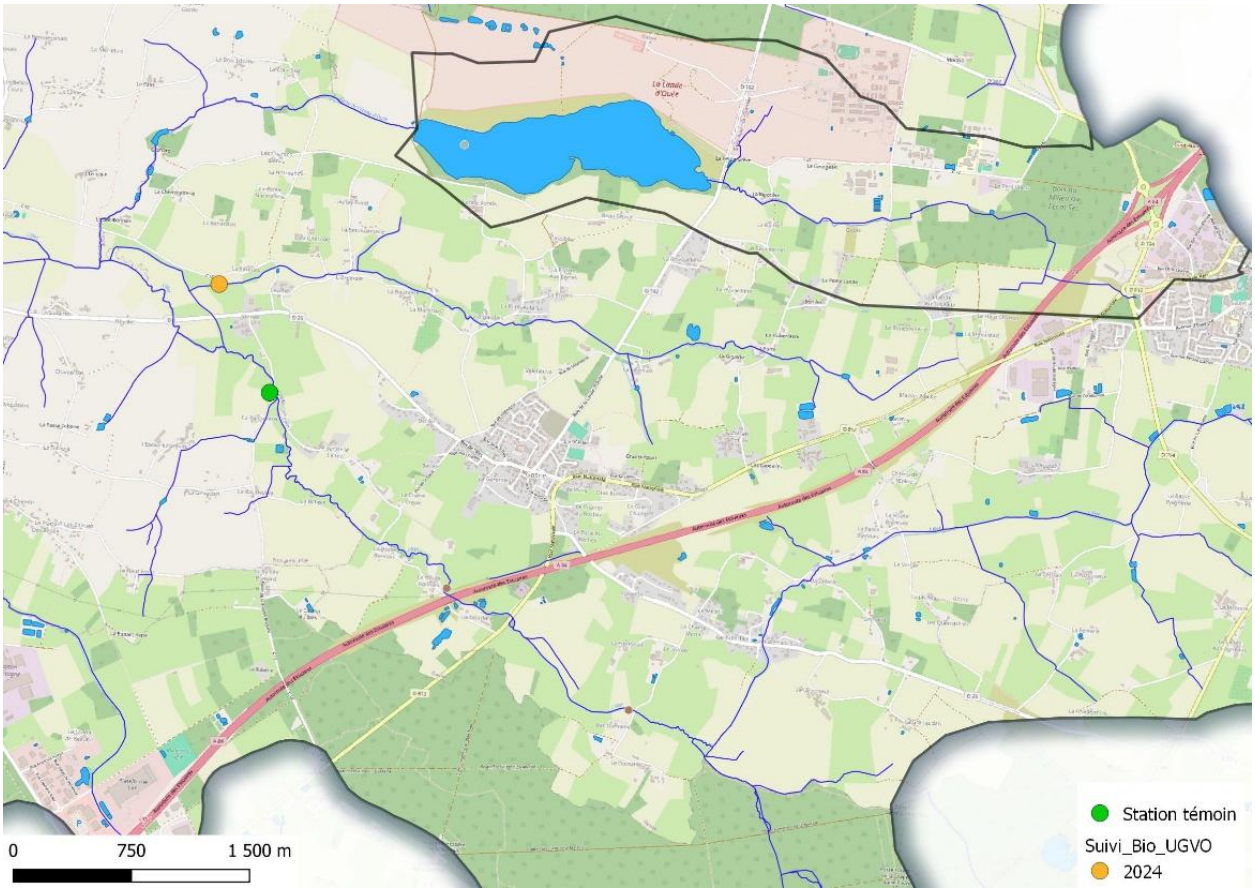


Figure 24 : Localisation des stations de suivi des indicateurs biologiques sur la station restaurée du ruisseau de la Saudrais à Gosné et sur la station témoin altérée sur l'Illet à Ercé-près-Liffré

La station de la Saudrais obtient une note IPR de 25,44 correspondant à un état biologique médiocre qui peut s'expliquer par une trop grande variété d'espèces, mettant en évidence une potentielle eutrophisation du milieu. De plus, l'absence d'anguilles constitue également un facteur de dégradation de la note. En comparaison avec les résultats de 2021, on observe une augmentation de la diversité avec l'apparition de goujons et de chevaines dans le peuplement. Ces deux espèces ne sont pas particulièrement attendues dans un cours d'eau de ce gabarit. Néanmoins, leur impact sur la note IPR est compensé par une meilleure répartition des populations de vairons et de chabots.

L'examen des métriques composant l'I2M2 met en évidence deux typologies d'impact, celle liée à la qualité de l'eau et celle liée à la qualité de l'habitat.

Code station	Nom Station	I2M2	IBG-DCE	IPR
04371022	RAU DE LA SAUDRAIE A GOSNE	0.4148	16	27.3

Tableau 9 : Résultats des I2M2, des équivalents IBG-DCE et des IPR obtenus sur station de suivi du ruisseau de la Saudrais à Gosné obtenus en 2024

Le ruisseau de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne

Ce cours d'eau va faire l'objet de travaux de restauration ambitieux à partir de 2026, comprenant des travaux de

- Restauration de la continuité écologique au niveau de l'étang du camping par déconnexion et réduction de l'étang ;
- Remise dans le talweg et / ou reméandrage du ruisseau sur 1,3 km ;
- Réduction de l'étang de Saint Eloi.

Afin d'évaluer l'impact des travaux sur les populations biologiques, des IPR ont été réalisés sur une station située en amont de l'étang du camping faisant obstacle à la continuité, faisant office de station témoin altérée et une station située juste en aval de l'étang sur le tronçon qui sera restaurée. Les I2M2 feront l'objet d'une évaluation en 2025.



Figure 25 : Localisation des stations amont et aval à Montauban-de-Bretagne

Sur la station témoin altérée située en amont de l'étang du camping, aucun poisson n'a été pêché. Plusieurs points complémentaires ont été réalisés plus en amont de cette station qui ont confirmé l'absence de poissons. La présence de l'étang juste à l'aval de cette station pourrait donc s'avérer être un obstacle à la colonisation des poissons en amont du cours d'eau.

Au niveau de la station située à l'aval de l'étang, l'IPR est classé en état mauvais. Les raisons de cette altération sont multiples. Les données piscicoles indiquent un excès d'apport organique ainsi qu'une hypertrophie du milieu sur cette station. Cela a pour conséquence de favoriser l'installation d'une faune piscicole plus tolérante (loches, gardons). Il est également à noter que l'anguille a pu être retrouvée sur la station aval mais aucune sur la station amont ce qui confirme que l'étang du camping constitue un obstacle à la continuité.

Résultats des suivis de connaissance

Par ailleurs, sur certains cours d'eau, peu d'informations sont disponibles sur les populations piscicoles présentes. Par conséquent, en appui à la priorisation des secteurs qu'ils seraient pertinents de restaurer au regard notamment de leur potentialité biologique, des suivis de connaissance via des indicateurs biologiques (IPR et I2M2) ont été également réalisés sur 2 secteurs :

- Bassin versant du Serein : impact des plans d'eau sur cours situés sur le Serein sur les populations piscicoles – 3 stations de suivi sont prévues sur ce bassin versant ;
- Bassin versant de la Chèze amont et du Canut amont : étude de connaissance du potentiel biologique sur 3 stations de suivi localisés sur un affluent de la Chèze, le Canut et un affluent du Canut.

Bassin versant du Serein

Trois plans d'eau sur cours sont présents sur le ruisseau du Serein entraînant notamment des impacts sur les populations piscicoles. Ces plans d'eau sont de l'aval vers l'amont, l'étang de l'Etunel (Monterfil, Treffendel), l'étang de Gué Charet (Treffendel) et l'étang de Trécouët (Plélan-le-Grand). Afin d'évaluer ces impacts, les indicateurs biologiques, IPR et I2M2, vont être suivis sur trois stations situées sur le Serein et un affluent, positionnées en fonction de la localisation des plans d'eau sur cours. Par ailleurs, ces stations permettront d'évaluer le potentiel de recolonisation par les communautés biologiques du ruisseau du Serein et ses affluents après de potentiels travaux de restauration de la continuité au niveau de ces étangs et de définir un état de ces indicateurs avant travaux.

Les trois stations de suivi ont été positionnées de la manière suivante de l'aval vers l'amont :

- Le Serein à Monterfil : station située en aval de l'étang de l'Etunel ;
- Le Serein à Treffendel : station située en amont des étangs de l'Etunel et de Gué Charet et en aval de l'étang de Trécouët ;
- Le ruisseau des vallées à Treffendel : station située sur un affluent du Serein avec un fort potentiel biologique.

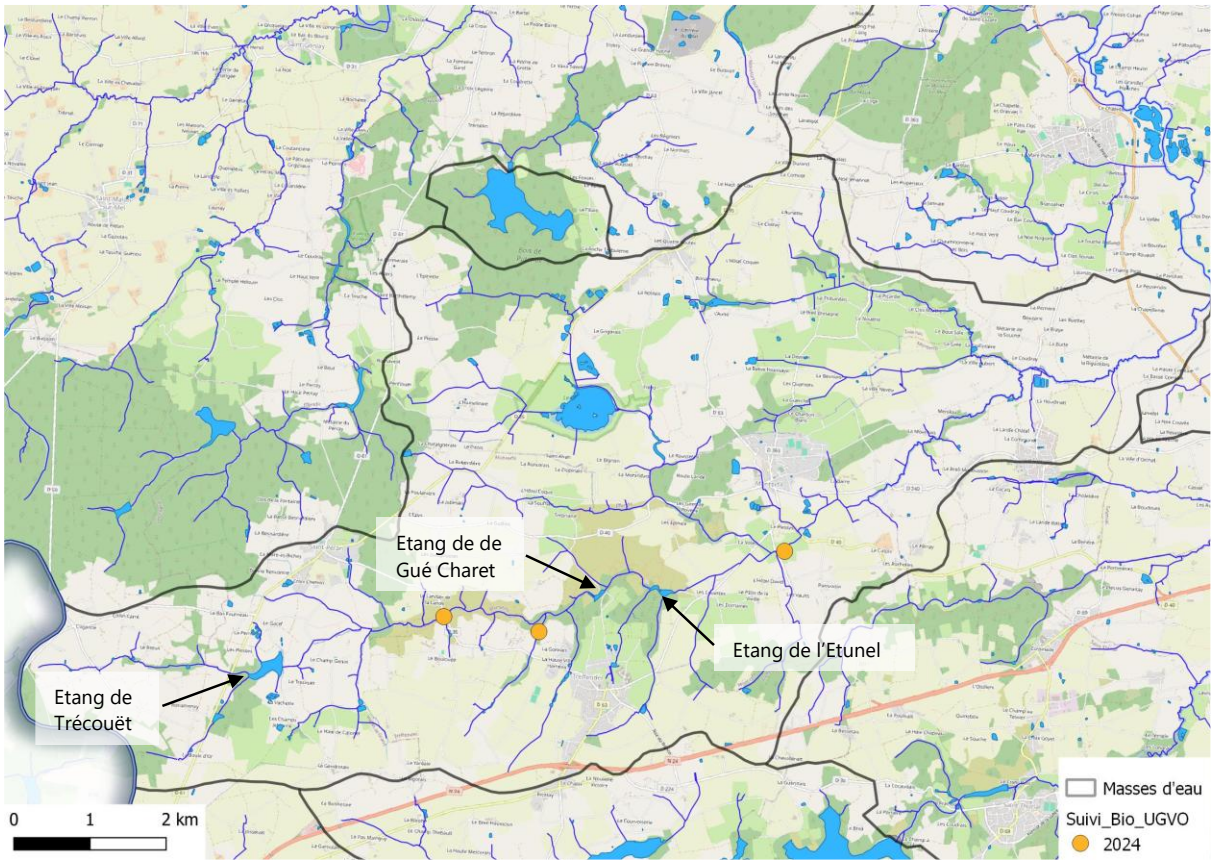


Figure 26 : Carte de localisation des stations de suivis des indicateurs biologiques sur le bassin versant du Serein en 2024

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus des suivis réalisés en 2024 :

Code station	Nom Station	I2M2	IBG-DCE	IPR
04373054	LE SEREIN A MONTERFIL	0.4211	16	23.98
04373053	LE SEREIN A TREFFENDEL	0.5288	19	15.33
04373052	LE RAU DES VALLEES A TREFFENDEL	0.5106	14	29.05

Tableau 10 : Résultats des I2M2, des équivalents IBG-DCE et des IPR obtenus sur les trois stations suivies sur le bassin versant du Serein obtenus en 2024

La station du Serein à Monterfil est classée en qualité moyenne pour l'IPR. Elle est caractérisée par une population importante d'anguilles (24 individus) qu'on ne retrouve pas sur les autres stations en amont en raison de la présence des obstacles à la continuité constitués par les ouvrages des plans d'eau sur cours. D'autres espèces sont également présentes sur cette station (vairons, chabots, loches) avec des âges variés

témoignant de bonnes conditions d'accueil et de reproduction pour toutes ces espèces. Concernant l'I2M2, cet indice est également classé en qualité moyenne. La note est déclassée par une altération de la qualité de l'eau, en particulier sur le paramètre nitrates et par une qualité de l'habitat potentiellement dégradée par des risques d'instabilité hydrologique et de colmatage probablement liés à la présence d'étangs juste en amont.

Sur le ruisseau des Vallées à Treffendel, un seul poisson a été pêché sur le tronçon (une truite probablement d'élevage), ce qui entraîne immanquablement un manque d'espèces et une densité d'individus trop faible pour l'IPR. Néanmoins, l'I2M2 est classé en bon état biologique pour cette station.

Le Serein à Treffendel ressort comme station en bon état biologique pour l'IPR et l'I2M2. Néanmoins il est marqué par la présence de seulement deux espèces (truites et loches). Cette station présente une importante population de truites et plus précisément de jeunes truites. Toutefois, l'absence de reproducteurs pourrait nous indiquer que les truitelles sur site ne sont pas issues d'une reproduction mais de rempoissonnement.

Par conséquent, les résultats sur les stations suivies sur le bassin versant du Serein témoignent d'un impact important des ouvrages des plans d'eau sur cours sur les espèces piscicoles. Sans l'effort de rempoissonnement de la Gaule d'Iffendic, quasiment aucun poisson n'aurait été recensé.

Bassins versants de la Chèze amont et du Canut amont

Les bassins versants de la Chèze amont et du Canut amont ont fait l'objet d'un diagnostic hydromorphologique de l'ensemble des ruisseaux présents sur ces deux bassins versants et des chemins de l'eau en 2020 et 2021 qui a servi de base à l'élaboration d'un programme d'actions. Néanmoins, afin d'estimer le potentiel biologique et aider à la priorisation des cours d'eau qui feront l'objet de travaux ces prochaines années, des indicateurs biologiques, IPR et I2M2, ont été mesurés sur trois stations en complément des indicateurs biologiques suivis sur les stations RCO de ces deux bassins versants :

- Ruisseau de la Quénardais à Plélan-le-Grand sur le bassin versant de la Chèze amont ;
- Ruisseau du Canut à Maxent ;
- Ruisseau du Bois de la Chèze du Canut à Maxent.

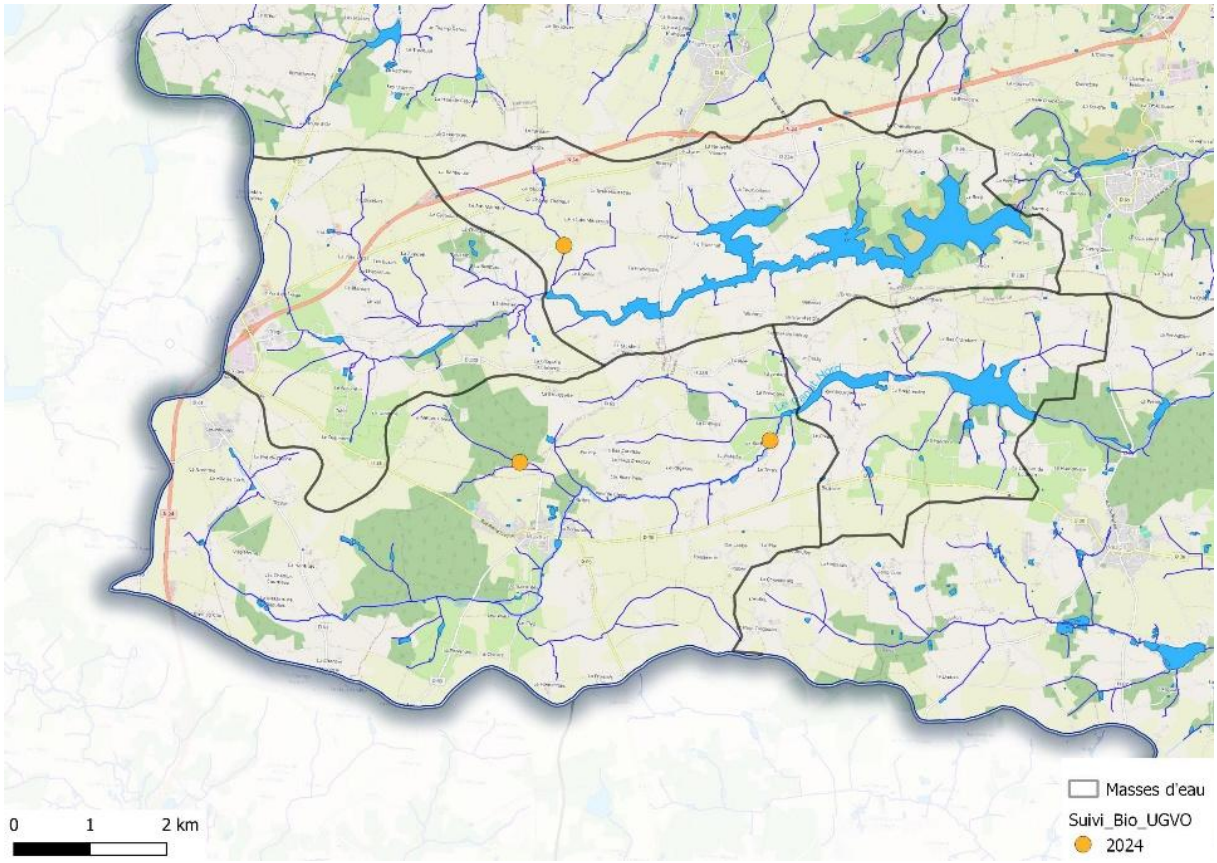


Figure 27 : Carte de localisation des stations de suivis des indicateurs biologiques sur les bassins versants de la Chèze amont et du Canut amont en 2024

Les résultats de ces suivis réalisés en 2024 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Code station	Nom Station	I2M2	IBG-DCE	IPR
04208635	RAU DE LA QUENARDAIS A PLELAN-LE-GRAND	0.4401	15	17.58
04375016	AFFLUENT DU CANUT A PLELAN-LE-GRAND	0.4039	16	Aucun poisson
04211400	LE CANUT A MAXENT	0.4112	11	16.07

Tableau 11 : Résultats des I2M2, des équivalents IBG-DCE et des IPR obtenus sur les trois stations suivies sur les bassins versants de la Chèze amont et du Canut amont obtenus en 2024

Sur l'affluent du Canut à Plélan-le-Grand, aucun poisson n'a été pêché.

La station du Canut à Maxent est classée en qualité moyenne pour l'IPR mais en limite du bon état biologique. La densité d'individus omnivores trop importante indique un excès d'apport de matière organique et une hypertrophie du milieu.

La station de la Quénardais à Plélan-le-Grand est classée en qualité moyenne pour l'IPR mais également en limite du bon état biologique. Le facteur limitant sur cette station est le nombre d'espèces trop faible par rapport à ce qui est attendu puisque seuls des chabots ont pu être retrouvés. Cette station est notamment marquée par un comblement du cours d'eau par la végétation par certains endroits ce qui n'aide pas à la colonisation d'autres espèces piscicoles.

Sur ces trois stations, la note I2M2 est classée en état moyen. La faible diversité d'habitat, en particulier l'instabilité hydrologique, semble être la seule probabilité importante d'altération de la qualité de l'habitat.

7. Animation territoriale

Afin d'assurer et de développer le lien avec les collectivités territoriales du territoire de l'UGVO et de faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques portées par ces collectivités (développement du territoire, urbanisation, développement économique, tourisme, environnement, …) et dans leurs documents de planification (PCAET, SCOT, PLU(i), DOCOB, PAT, …), l'animatrice territoriale a proposé plusieurs rencontres tout au long de l'année avec les référents techniques GEMA de chaque EPCI.

Chaque début d'année, l'animatrice territoriale propose de rencontrer les référents GEMA de chaque EPCI. Lors de cette rencontre, l'animatrice propose un rapport synthétique des actions réalisées l'année précédente avec une double page portant sur chaque EPCI. Ce support permet d'aborder l'ensemble des thématiques, d'ouvrir les échanges sur des projets potentiels ou connus et de rappeler l'organisation pressentie de l'année à venir.

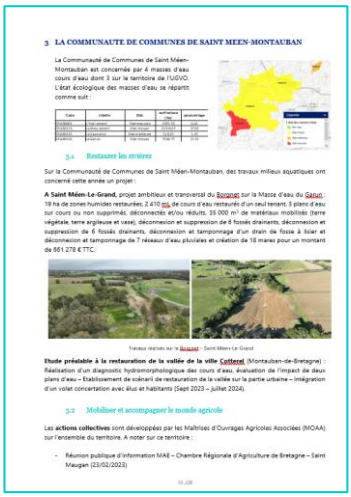
En 2024, 8 EPCI ont été rencontrés entre le 13 février et le 27 février :

- Loudéac Communauté Bretagne Centre, le 13/02/2024 ;
- La Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban, le 15/02/2024 ;
- Liffré Cormier Communauté, le 15/02/2024 ;
- La Communauté de Communes Bretagne Romantique, le 16/02/2024 ;
- La Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné, le 20/02/2024 ;
- Montfort Communauté, le 21/02/2024 ;
- Brocéliande Communauté, le 22/02/2024 ;
- Vallons de Haute Bretagne Communauté, le 27/02/2024 ;

Compte tenu de la spécificité de **Rennes Métropole** (territoire de grande superficie et concerné par les 2 unités de gestion de l'amont de la Vilaine : UGVE et UGVO), **plusieurs temps d'échanges sont organisés en visio** tout au long de l'année. En 2024, ces rencontres tripartites (RM, UGVE, UGVO) en présence des animatrices territoriales ont eu lieu les 16/02 ; 11/04 ; 04/06 ; 11/10.

Une journée d'échanges annuelle collective est également organisée **avec les agents techniques des EPCI en charge de la GEMA** ayant transféré ou délégué la compétence GEMA à Eaux & Vilaine sur le territoire de l'UGVO. Cette rencontre s'est déroulée le 26/09/2024 en présence de 8 EPCI et était organisée en 2 temps : le matin, une partie en salle dans les locaux de l'UGVO à Pacé pour présenter le bilan partiel des actions et les actions en cours puis l'après-midi une visite du chantier ambitieux de Saint Sulpice-la-Forêt en présence de l'animateur milieux aquatiques en charge de ce projet. Cette visite a été très appréciée par les participants.





Extraits bilan synthétique destiné aux EPCI



Visite des référents GEMA sur le chantier de St Sulpice-La-Forêt

Pour maintenir et développer le lien avec les EPCI du territoire de l'UGVO sur leur politiques publiques et leurs documents de planification, l'animatrice territoriale, ou selon les thématique abordées, la coordinatrice agricole ou la conseillère études et ingénierie de l'UGVO, **ont participé à 42 réunions** organisées par ou pour les EPCI.

N°	Date	Structure concernée	Lieu	Objet de la réunion
1	16/01/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Montreuil-sur-Ille	Conseil communautaire – Commission GEMAPI
2	17/01/2024	Rennes Métropole	Rennes	Assainissement
3	16/02/2024	Rennes Métropole	En visio	Echanges réguliers sur sujets communs
4	06/02/2024	Liffré Cormier Communauté	La Bouëxière	PAT
5	09/02/2024	Rennes Métropole	Rennes	PAT
6	13/02/2024	Loudéac Communauté Bretagne Centre	Loudéac	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
7	13/02/2024	RM Rennes Métropole	Rennes	PAT
8	15/02/2024	CC St Méen-Montauban	Saint Méen-Le-Grand	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
9	15/02/2024	Liffré Cormier Communauté	La Bouëxière	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
10	16/02/2024	CC Bretagne Romantique	La Chapelle-aux-Filtzméens	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
11	16/02/2024	Rennes métropole	En visio	Sujets sur le territoire commun
12	20/02/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Melesse	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
13	21/02/2024	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
14	22/02/2024	Brocéliande Communauté	Plélan-Le-Grand	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
15	22/02/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Andouillé-Neuville	Comité de pilotage TVB

16	27/02/2024	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
17	12/03/2024	Rennes Métropole	Rennes	Conseil Métropolitain Eau et Biodiversité/PCAET
18	27/03/2024	Rennes Métropole/CC Val d'Ille Aubigné/Liffré Cormier Communauté	Rennes	SCOT du Pays de Rennes
19	02/04/2024	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	PCAET
20	03/04/2024	Rennes Métropole	En visio	Conseil Métropolitain Eau et Biodiversité
21	11/04/2024	Rennes Métropole	En visio	Echanges réguliers sur sujets communs
22	18/04/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Andouillé-Neuville	PAT
23	17/05/2024	Montfort Communauté /Brocéliande Communauté /CC Saint Méen-Montauban	Montauban	SCOT du Pays de Brocéliande
24	30/05/2024	Pays Vallons de Vilaine	Guichen	SCOT
25	04/06/2024	Rennes Métropole	En visio	Echanges réguliers sur sujets communs
26	05/06/2024	Rennes Métropole	Rennes	PAT
27	05/06/2024	Brocéliande Communauté	Plélan-Le-Grand	PCAET
28	05/06/2024	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	PCAET
29	26/06/2024	Porteurs de SCOT en 35	Rennes	Comité technique Inter-SCOT
30	11/09/2024	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	Commission GEMAPI-Environnement
31	12/09/2024	Brocéliande Communauté	Plélan-Le-Grand	ABB2
32	26/09/2024	9 EPCIs du territoire	Pacé	Rencontre annuelle des EPCIs
33	07/10/2024	Commune	Mordelles	Musé'O
34	11/10/2024	Rennes Métropole	En visio	Echanges réguliers sur sujets communs
35	16/10/2024	Rennes Métropole	Rennes	Etude STEP RM
36	16/10/2024	InterSCOT	Rennes	Groupe technique Interscot
37	05/11/2024	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	Commission Eau
38	05/11/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Montreuil-Le-Gast	Commission GEMAPI
39	07/11/2024	CC Saint Méen-Montauban	Montauban	Commission Eau
40	14/11/2024	CC Val d'Ille Aubigné	Montreuil-Le-Gast	Comité de pilotage PAT
41	15/11/2024	Eaux & Vilaine avec tous les EPCI	La Chapelle Bouexic	Conférence des Présidents
42	03/12/2024	Rennes Métropole	Rennes	Assainissement

L'animatrice territoriale ou, selon les thématiques abordées, un autre agent de l'UGVO, participent également à d'autres réunions en lien avec la politique de l'eau menée par l'UGVO sur son territoire et les enjeux du territoire. En 2024, cela a concerné 19 réunions.

N°	Date	Structure concernée	Lieu	Objet de la réunion
1	22/01/2024	SMG35	Rennes	Comité de suivi Aqueduc Vilaine Atlantique
2	16/02/2024	Sage Vilaine	Pacé	CLE Révision Sage
3	27/03/2024	Département	Rennes	Conférence Brétilienne sur l'eau
4	18/04/2024	Sage Vilaine	Redon	CLE Révision Sage
5	14/05/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
6	15/05/2024	Sage Vilaine	En visio	Révision du Sage
7	28/05/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
8	07/06/2024	DDTM35	En visio	Réseau Eau et urbanisme
9	11/06/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
10	20/06/2024	SAGE Vilaine	Pont Péan	Révision du Sage
11	02/07/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
12	03/09/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
13	12/09/2024	Sage Vilaine	En visio	Révision du Sage
14	27/09/2024	Sage Vilaine	St Just	CLE Révision du Sage
15	30/09/2024	SMG35	Rennes	Aqueduc Vilaine Aval
16	01/10/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
17	03/10/2024	CEBR	La Chapelle-Chaussée	Etude hydrogéologique
18	05/11/2024	SAGE Vilaine	En visio	Révision du Sage
19	14/11/2024	Sage Vilaine	En visio	Cotech SAGE

D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial de Bassin Versant

1. Animation du Contrat

L'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) est le résultat de la réorganisation des compétences GEMA et associées à l'échelle de l'amont de la Vilaine.

Cette réorganisation des compétences GEMA et associées s'est accompagnée d'une réorganisation des services, avec l'intégration des agents des syndicats historiques au sein de l'EPTB Eaux & Vilaine depuis le 01/01/2022 et l'élaboration d'un nouvel organigramme construit autour de deux pôles :

- 1 pôle « Ressources » ;
- 1 pôle « Technique et Opérationnel ».

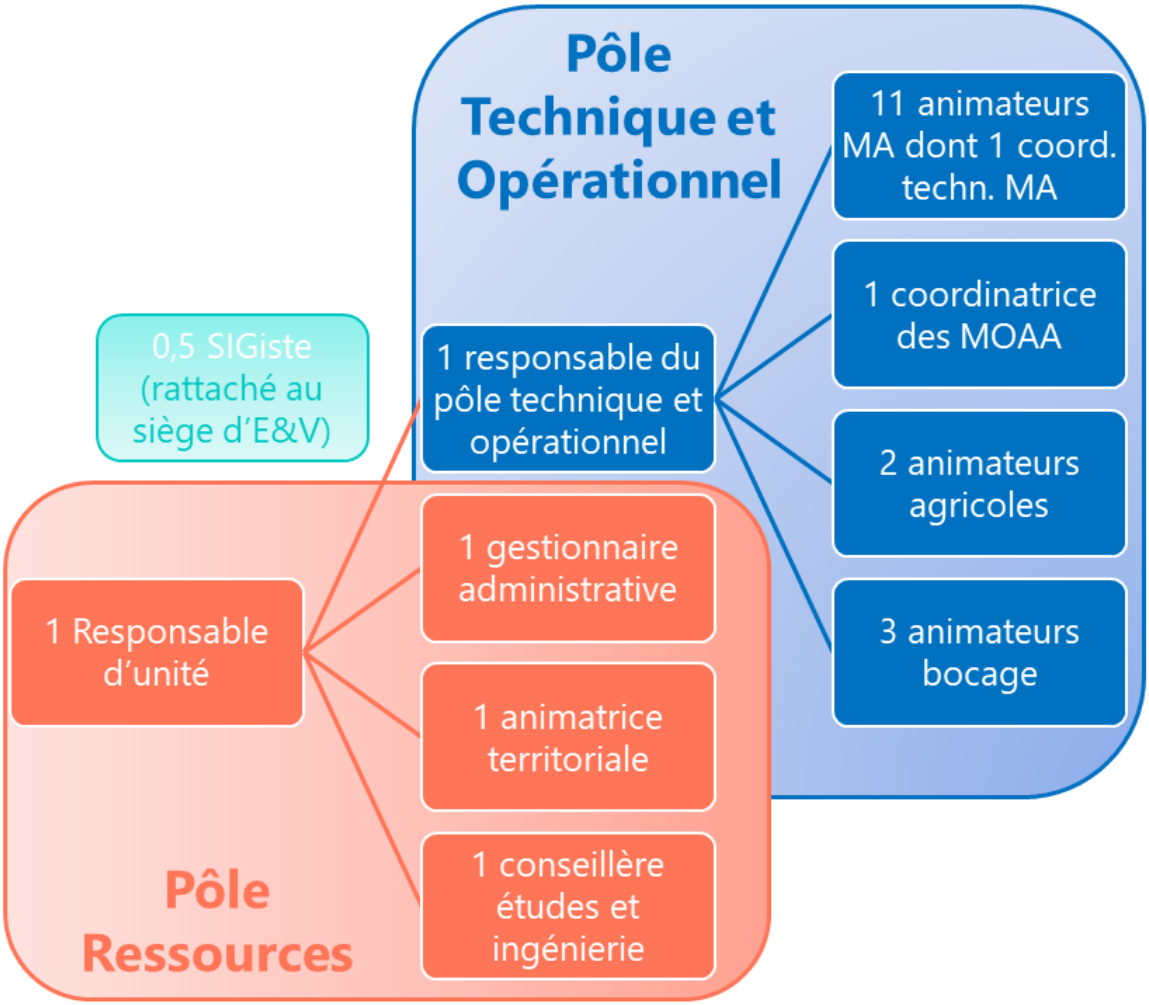


Figure 28 : Organigramme prévisionnel 2024 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest

Cette réorganisation des compétences s'est accompagnée d'une réorganisation au niveau technique devant permettre de :

- Gagner en opérationnalité, avec un pôle technique et opérationnel centré autour de ses missions de mise en œuvre des travaux et actions ;
- Favoriser la montée en compétence technique des animateurs milieux aquatiques, agricoles et bocage ;
- Centrer les nouveaux postes sur des missions existantes dans les Syndicats historiques mais qui étaient dispersées sur plusieurs postes.

Au regard de la forte ambition retenue pour le nouveau programme d'actions 2023-2025, un renfort de l'équipe en place était programmé dès la première année du Contrat.
Début 2023, l'équipe de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest était constituée de 16 agents (agents issus des syndicats de bassin versant historiques (12) et agents recrutés en 2022 (4)). Cette équipe a été étoffée au cours de l'année 2023 avec l'embauche de 2 nouveaux animateurs milieux aquatiques et 2 animatrices agricoles

(portant l'équipe de l'UGVO à 20 sur les 23 agents prévus initialement) pour mener à bien les actions et travaux programmés en 2023 sur le territoire. Au cours de l'année 2023, 1 agent a quitté la collectivité : 1 animateur milieux aquatiques portant l'équipe de l'UGVO à 19 agents fin 2023.

En 2024, afin de finaliser les recrutements prévus dans le cadre du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO, 3 nouveaux animateurs milieux aquatiques et 1 nouvel animateur bocage ont été recrutés. En contrepartie, 1 agent a quitté l'UGVO début 2024 (1 animatrice agricole) portant l'équipe de l'UGVO à 22 agents fin 2024.

Début 2024, le poste de coordinateur technique milieux aquatiques a également été créé en remplacement du poste de coordinateur de projet zones prioritaires initialement prévu. Ce poste a été pourvu en interne.

La principale mission du poste de coordinateur technique milieux aquatiques est d'assister la responsable du pôle technique et opérationnel de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest à la coordination technique des actions milieux aquatiques (travaux, suivi, diagnostic, …) sur le territoire de l'UGVO et plus particulièrement sur les zones prioritaires d'intervention. Le coordinateur technique milieux aquatiques assure à cet effet un encadrement fonctionnel de l'équipe milieux aquatiques.

En 2024, l'équipe de l'UGVO a également été complétée par 3 stagiaires :

- 1 stage de 4 mois en lien avec la thématique milieux aquatiques :
 - Identification des secteurs prioritaires d'intervention et des actions pour améliorer le fonctionnement hydrologique de l'amont de l'Ille (Dingé, 35)
- 2 stages de 6 mois en lien avec la thématique pollutions diffuses :
 - Estimation des flux entrants et sortants en phosphore et nitrates de l'étang de Careil (Iffendic 35)
 - Evolution des continuités écologiques des milieux prairiaux et des structures bocagères sur le Pays de Brocéliande

Le tableau ci-dessous récapitule les moyens humains alloués à la mise en œuvre du CTBV 2023-2025 de l'UGVO et du programme Breizh Bocage en 2024 sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest :

Nom des agents	Fonction	Date d'entrée dans la collectivité	Nombre d'ETP sur l'année 2024	Commentaire
Sophie DUCHANGE	Responsable de l'Unité	01/01/2022	1 ETP	
Alice CHATEL	Responsable du Pôle Technique et Opérationnel	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Laetitia CITEAU	Conseillère Etudes et Ingénierie	01/01/2022	1 ETP	
Carole FOUVILLE	Animatrice territoriale	01/01/2022	0,9 ETP	Temps partiel 90%
Sandrine RODRIGUES-MORAIS	Gestionnaire Administrative	01/01/2022	1 ETP	
Anthony COUDART	Technicien SIG	01/04/2022	0,5 ETP	Mutualisé avec l'UGVE
Maxime LAUNAY	Coordinateur technique milieux aquatiques	01/01/2022	1 ETP	
Philibert CORNET	Animateur MA	01/01/2022	1 ETP	
Julien LARCHER	Animateur MA	01/01/2022	1 ETP	
Florent TORTRAT	Animateur MA	01/01/2022	1 ETP	
Thomas DAY	Animateur MA	01/03/2022	1 ETP	
Benjamin MARTINEZ	Animateur MA	01/02/2023	1 ETP	
Julien DEBENNE	Animateur MA	01/02/2023	1 ETP	
Ludovic MONDIN	Animateur MA	28/11/2022	1 ETP	

Loïg ROUDAUT	Animateur MA	16/01/2024	0,96 ETP	
Kenan LE QUELLEC	Animateur MA	01/02/2024	0,9 ETP	
Julie BODINEAU	Animateur MA	16/11/2024	0,12 ETP	
Marie CHATAGNON	Coordinatrice des MOA	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Maela BLEUNVEN	Animatrice agricole	30/01/2023	1 ETP	
Coline BOIDRON	Animatrice agricole	16/01/2023	0,17 ETP	Départ définitif de la collectivité à compter du 29/02/2024
Marie DUGUÉ	Animatrice bocage	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Camille LEMBLÉ	Animatrice bocage	01/02/2022	1 ETP	
Audren LE BOEUF	Animateur bocage	01/06/2024	0,58 ETP	
Camille HERBRETEAU	Stagiaire MA		0,32 ETP	Stage de 3,5 mois du 08/04 au 31/07/2024
Oumaima OUBELLA	Stagiaire Pollutions Diffuses		0,5 ETP	Stage de 6 mois du 16/03 au 15/09/2024
Paul BOILLET	Stagiaire Pollutions Diffuses		0,5 ETP	Stage de 6 mois du 01/03 au 31/08/2024
Nombre d'ETP totaux sur l'année 2024 (dont stagiaires)			20,85 ETP	

2. Gestion du contrat

a. La gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant

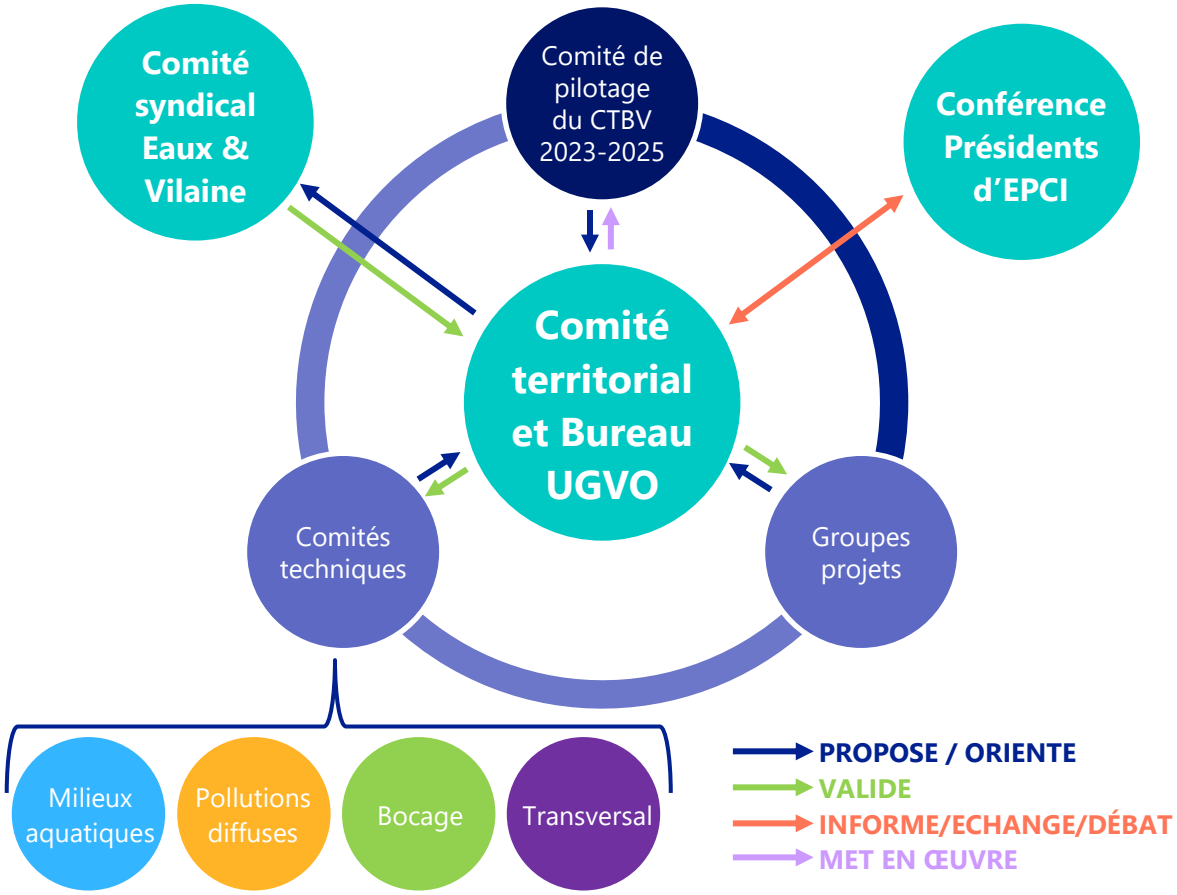


Figure 29 : Représentation de la gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant

Le Comité territorial et le Bureau territorial de l'UGVO

Le Comité territorial de l'UGVO agit à l'échelle du périmètre d'intervention de l'unité de gestion pour tout ce qui concerne les compétences GEMA et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage) transférées ou déléguées par les EPCI présentes sur le territoire de l'unité.

Le Comité territorial a pour rôle d'examiner les dossiers relevant de l'unité et d'adresser des propositions au Comité syndical d'Eaux & Vilaine pour approbation.

Les propositions du Comité territorial sont adressées au Comité syndical par le Président du Comité territorial, également Vice-Président d'Eaux & Vilaine. Le Président du Comité territorial représente donc l'unité de gestion au Comité syndical et au Bureau syndical d'Eaux & Vilaine.

Le Comité territorial suit l'avancement des travaux et assure le contact permanent avec les collectivités locales de l'unité. Les élus du Comité territorial animent ou participent aux réunions concernant les actions menées sur l'unité en lien avec les compétences transférées.

Le Comité territorial de l'unité est composé de 2 collèges :

- Un collège composé de l'ensemble des délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité siégeant au Comité syndical d'Eaux & Vilaine en tant que membre ayant transféré les compétences GEMA et associées ;
- Un collège formé des membres désignés par ces mêmes EPCI : ces membres peuvent être choisis parmi les élus délégués suppléants au Comité syndical d'Eaux & Vilaine mais également parmi les élus intercommunaux ou communaux qui n'ont pas cette qualité.

Le Comité territorial de l'UGVO est ainsi composé de 34 délégués dont la répartition par EPCI est indiquée dans le tableau ci-dessous :

EPCI inclus sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et membres d'Eaux & Vilaine	**Nombre de représentants de chaque EPCI au sein du Comité Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (dont les délégués titulaires des EPCI à Eaux & Vilaine)**
Montfort Communauté	3 dont 1 titulaire
Brocéliande Communauté	2 dont 1 titulaire
Communauté de Communes St Méen-Montauban	2 dont 1 titulaire
Vallons de Haute Bretagne Communauté	4 dont 2 titulaires
Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné	4 dont 1 titulaire
Liffré Cormier Communauté	2 dont 1 titulaire
Communauté de Communes Bretagne Romantique	2 dont 1 titulaire
Rennes Métropole	15 dont 4 titulaires
7 communautés de communes et 1 métropole	**34 délégués constituent le Comité Territorial**

Tableau 12 : Répartition des délégués par EPCI au sein du Comité territorial de l'UGVO

Le Bureau territorial examine les dossiers qui seront ensuite soumis au Comité territorial. Il est composé des 12 délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité siégeant au Comité syndical d'Eaux & Vilaine.

Le Bureau territorial élit un Président et des vice-présidents issus des 12 délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité membres d'Eaux & Vilaine.

Ainsi, sur l'UGVO, la présidence de l'Unité est assurée officiellement depuis le 4 février 2022 par M. Jean Ronsin. 3 vice-présidents ont également été élus. Il s'agit de :

- M. Thierry LE BIHAN, en tant que vice-Président en charge des Milieux Aquatiques et aménagement du territoire lié à cet enjeu ;
- M. Daniel HOUITTE, en tant que vice-Président en charge des pollutions diffuses/bocage/ruissellement ;
- M. Jacques LARRAY, en tant que vice-Président en charge des fonctions support/communication/ sensibilisation.

Ces 4 élus (Président et vice-président) constituent le bureau restreint de l'UGVO.

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine
Le Comité syndical est l'instance délibérative d'Eaux & Vilaine.

Il est composé de délégués issus de 3 collèges :

- Un collège composé des EPCI à fiscalité propre comptant pour 60% des voix du Comité syndical : en 2024, 26 EPCI-FP sont membres de ce collège dont les 8 EPCI du territoire de l'UGVO ayant transféré les compétences GEMA et associées à Eaux & Vilaine ;
- Un collège composé des collectivités gestionnaire de l'eau potable comptant pour 25% des voix du Comité syndical : 5 collectivités sont membres de ce collège en 2024 ;
- Un collège composé de la Région Bretagne et des départements d'Ille et Vilaine et de Loire-Atlantique comptant pour 15% des voix du Comité syndical.

Le Comité syndical d'Eaux & vilaine examine et approuve les propositions qui émanent du Comité territorial de l'UGVO permettant le fonctionnement de l'unité ainsi que la réalisation des actions programmées.

La Conférence des Présidents
Les Présidents des comités territoriaux des 3 unités de gestion organisent chaque année une Conférence des Présidents réunissant l'ensemble des Présidents des EPCI concernés et le Président d'Eaux & Vilaine. Le Président de la CLE du SAGE Vilaine, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les Conseils départementaux concernés, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'Etat et les élus des 3 comités territoriaux d'Eaux & Vilaine sont également invités à cette conférence.

Les programmes d'actions, les financements et les moyens à mettre en œuvre sont notamment exposés lors de cette conférence, lieu de débats et d'échanges nécessaires au pilotage de l'action sur le territoire des unités.

Le comité de pilotage du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO
Présidé par le Président du Comité Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, le comité de pilotage se réunit, au minimum une fois par an, pour examiner le bilan des actions réalisées, valider la programmation envisagée pour l'année suivante, apprécier et évaluer les résultats obtenus, débattre des orientations à prendre.

Les membres du comité sont les représentants des différents acteurs concernés : les élus et agents de l'UGVO, les élus et agents concernés des EPCI (communautés de communes, syndicats d'eau), les partenaires techniques et financiers du Contrat, les services de l'Etat, les Maîtrises d'Ouvrage Associées, les associations locales (pêche, protection de la nature, …). Afin d'assurer une bonne articulation avec le SAGE Vilaine, un représentant de la CLE est également invité au comité de pilotage.

En complément du comité de pilotage annuel, d'autres instances sont nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions inscrites dans le Contrat Territorial de Bassin Versant : il s'agit des comités techniques thématiques et des groupes projets.

Les comités techniques
<u>Le comité technique « agricole »</u>
Le comité technique « agricole » se réunit une fois par an, l'objectif étant de créer un moment d'échanges spécifique entre les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées, la coordinatrice des MOAA, la responsable du pôle technique et opérationnel et les partenaires techniques et financiers autour des réussites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions durant l'année écoulée. D'un point de vue prospectif, ce sera aussi l'occasion d'échanger autour des actions proposées l'année suivante, pour validation lors du comité de pilotage annuel. Ces comités peuvent être provoqués au besoin ou à la demande si nécessaire pour la bonne conduite des actions.

<u>Le comité technique « milieux aquatiques »</u>
Le comité technique « milieux aquatiques » se réunit à la suite du comité de pilotage de fin d'année, avec les animateurs milieux aquatiques, le coordinateur de projets « zones prioritaires », la responsable du pôle technique et opérationnel et les partenaires techniques et financiers pour préciser d'un point de vue technique la programmation présentée lors du comité de pilotage. Des travaux non prévus ou choix techniques pourront aussi être validés. C'est également au niveau de cette instance que le choix des projets « hors zone prioritaire opérationnelle » à retenir dans la programmation sera discuté.

D'autres comités techniques pourront être organisés, en présence des mêmes acteurs, selon les besoins, « à la demande » plusieurs fois dans l'année.

Autres comités techniques
Selon les besoins et les demandes, d'autres comités techniques pourront être organisés sur d'autres thématiques.

Les groupes projets / groupes de travail
Ces groupes sont envisagés à l'échelle d'un projet spécifique ou d'une étude pour suivre ces démarches. Ils regroupent l'ensemble des acteurs concernés : représentant de l'UGVO (élus et agents), représentants des communes et des communautés de communes (élus et agents), Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au Contrat, services de l'Etat, partenaires techniques et financiers, associations locales, acteurs locaux concernés (agriculteurs, pêcheurs, riverains de cours d'eau).

Ces groupes participeront aux réflexions techniques, aux orientations des actions sur le territoire/projet ciblé/étude menée (forces de proposition) et joueront un rôle moteur dans la mise en œuvre et l'acceptation des actions proposées (relais, portage politique).

Ils auront également un rôle important de mobilisation, concertation et d'implication des acteurs, notamment via la sollicitation des élus locaux (élus référents des communes).

b. Les instances de l'UGVO en 2024

L'année 2024 a été principalement consacrée à :
- La poursuite de la mise en ordre de marche de la nouvelle organisation souhaitée et actée par les EPCI du territoire de l'unité membres d'Eaux & Vilaine avec notamment, la poursuite de l'augmentation des moyens humains nécessaire à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des objectifs souhaités ;
- La poursuite de la réalisation des actions inscrites au nouveau Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO sur le périmètre d'intervention de l'unité ;
- L'élaboration et l'harmonisation d'un marché milieux aquatiques mutualisé à l'échelle des 3 unités de gestion pour 2 années ;
- La poursuite de la recherche et la validation de nouveaux locaux pour les agents de l'UGVO.

Pour ce faire, les instances de l'UGVO (Bureaux restreints et comités territoriaux) se sont réunies 9 fois en 2024 : bureaux restreints des 15 janvier, 25 mars, 27 mai, 8 juillet, 23 septembre et 18 novembre 2024 et comités territoriaux des 8 avril, 17 juin et 25 novembre 2024.

Le comité de pilotage du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO a été réuni le 9 décembre 2024 afin de présenter le bilan de l'année écoulée et le prévisionnel de l'année 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule les ordres du jour de chacune de ces instances :

Instance	Date	Ordre du jour
Bureau restreint	15/01/2024	- Information sur les derniers recrutements - Point sur les travaux Breizh Bocage de l'hiver 2023-2024 - Restitution de l'étude assecs sur l'Ille amont - Information sur la stratégie installation - transmission de l'UGVE - Points divers
Bureau restreint	25/03/2024	- Information sur les recrutements à venir - Point d'avancement sur les travaux milieux aquatiques 2024 - Point sur les actions collectives agricoles 2024 - Point d'avancement sur l'étude de la vallée de la Ville Cotterel à Montauban de Bretagne - Points divers : étang de l'Etunel, convention avec LCBC, … - Dates des prochaines réunions
Comité territorial	08/04/2024	- Information sur les recrutements à venir - Bilan provisoire des plantations – Hiver 2023-2024 - Point sur les travaux milieux aquatiques 2024 - Point sur les actions agricoles 2024 - Point sur les études et les stages 2024 - Point sur la sensibilisation 2024 - Rappel des prochaines dates de réunions UGVO

Bureau restreint	27/05/2024	- Information sur les recrutements en cours - Point d'avancement sur les MAEC et le désherbage mécanique 2024 - Information sur le marché bocage 2024-2026 - Présentation des panneaux de communication et plaquette de l'UGVO - Information sur les prochaines participations à des évènements - Ordre du jour du prochain comité territorial - Points divers : prochaines dates de réunions, …
Comité territorial	17/06/2024	- Point sur les RH - Point d'avancement sur les MAEC et le désherbage mécanique 2024 - Bilan de la campagne bocage 2023-2024 et information sur le marché bocage 2024-2026 - Information sur le marché milieux aquatiques 2024-2025 - Point sur la communication et la sensibilisation 2024 - Zoom sur un projet milieux aquatiques 2024 : le ruisseau de Fresnay à Saint Sulpice la Forêt - Echanges sur les attentes des élus des EPCI vis-à-vis de l'UGVO - Point divers
Bureau restreint	08/07/2024	- Information sur la nouvelle enveloppe MAEC - Information sur le marché milieux aquatiques 2024-2025 et planning de travaux milieux aquatiques 2024 - Nouvelle répartition des agents de l'UGVO sur le territoire - Point d'avancement sur l'étude de la vallée de la Ville Cotterel à Montauban de Bretagne - Dates des prochaines réunions
Bureau restreint	23/09/2024	- Point d'avancement sur les travaux milieux aquatiques 2024 - Restitution des stages 2024 - Présentation des stages 2025 - Point sur la sensibilisation des scolaires 2024/2025 - Définition de l'ordre du jour du prochain comité territorial - Validation de la visite de site de travaux pour les élus - Dates à retenir
Bureau restreint	18/11/2024	- Planning des instances 2025 - Ordre du jour du Comité Territorial du 25/11 - Précisions sur l'organisation de la visite de site de travaux du 23/11 - Visite de sites de travaux 2025 - La révision du SAGE Vilaine - Dates à retenir
Comité territorial	25/11/2024	- Bilan 2024 sur le fonctionnement des instances - Bilan des recrutements 2024 et répartition des agents de l'UGVO sur le territoire - Bilan provisoire 2024 global et par EPCI - Particularités de l'année 2025 : Bilan du CTBV 2023-2025 et programmation 2026-2028, annexes financières et 12ème programme de l'Agence de l'Eau - Point sur la révision du SAGE Vilaine - Présentation des dates des instances 2025
Comité de pilotage annuel du Contrat	9/12/2024	- Bilan technique provisoire 2024 et perspectives 2025 - Bilan financier provisoire 2024 et prévisionnel 2025

III. BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'ACTIONS 2024 DU CTBV 2023-2025 (SOUS MAITRISE D'OUVRAGE UGVO)

A. Volet « Aménagement du Territoire »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2024 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Restauration des milieux aquatiques	2 730 000 €	*1 765 867,99 €**	*65%**
Entretien des frayères	15 000 €	6 800 €	45%
Travaux bocagers 2023-2024 et entretien 2024	315 000 €	262 791,62 €	83%
Diagnostics MAEC (bocage / ZH / protection des espèce)	Régie	Régie	-
Dispositifs agri-environnementaux	20 000 €	0 €	0%
TOTAL	**3 080 000 €**	***2 035 459,61 €****	***66%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

66% du montant prévisionnel du volet « Aménagement du territoire » 2024 ont été consommés.

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2024 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Visites d'information (= pré-diagnostics agricoles)	Régie	Régie	-
Passage d'outils de désherbage mécanique	30 000 €	6 078,86 €	20%
Expérimentation, actions innovantes	5 000 €	0 €	0%
Prise en charge financière de 10% des actions portées par les MOAA	60 000 €	*4 807,00 €**	*8%**
TOTAL	**95 000 €**	***10 885,86 €****	***11,5%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

11,5% du montant prévisionnel du volet « Pratiques et usages sur le territoire » 2024 ont été consommés.

Le budget dédié à ce volet est limité car la plupart des actions relevant de ce volet sont sous maîtrises d'ouvrages agricoles associées.

C. Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2024 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Communication / sensibilisation	70 000 €	*34 254 €**	*49%**
Etudes pré-opérationnelles	100 000 €	*7 260 €**	*7%**
Etudes de connaissance à l'échelle du territoire	80 000 €	Régie (cf. stages)	0%
Suivi de l'évolution des masses d'eau	95 000 €	64 624,88 €	68%
TOTAL	**345 000 €**	***106 138,88 €****	***31%****

31% du montant prévisionnel du volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 2024 ont été consommés.

D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2024 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Animation-coordination générale	335 000 €	327 882,16 €	98%
Animation milieux aquatiques	550 000 €	440 747,18 €	80%
Animation agricole	150 000 €	87 067,33 €	58%
Animation bocage	150 000 €	102 045,00 €	68%
Stagiaires	19 500 €	9 699,76 €	50%
Frais de fonctionnement UGVO	222 000 €	269 258,40 €	121%
TOTAL	**1 426 500 €**	**1 236 699,83 €**	**87%**

**Montant ou taux de consommation provisoires*

87% du montant prévisionnel du volet « Animation et gestion du Contrat territorial » 2024 ont été consommés.

E. Bilan financier global des actions 2023

Actions	Coûts directs prévisionnels 2024 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Volet « Aménagement du territoire » 2023	3 080 000 €	*2 035 459,61 €**	*66%**
Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 2023	95 000 €	*10 885,86 €**	*11,5%**
Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 2023	345 000 €	*106 138,88 €**	*31%**
Volet « Animation et gestion du Contrat territorial » 2023	1 426 500 €	1 236 699,83 €	87%
TOTAL	**4 946 500 €**	***3 389 184,18 €****	***69%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

69% du montant prévisionnel des dépenses 2024 ont été consommés.

ANNEXE :
Fiches de synthèse des projets milieux aquatiques 1 à 21 réalisés en 2024

1- 2023-2024-2025_Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes de Mouazé

Date de début du projet : 2023-04
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2022
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : L'Illet aval



EPCI : CC Val d'Ille-Aubigné
Communes : Mouazé

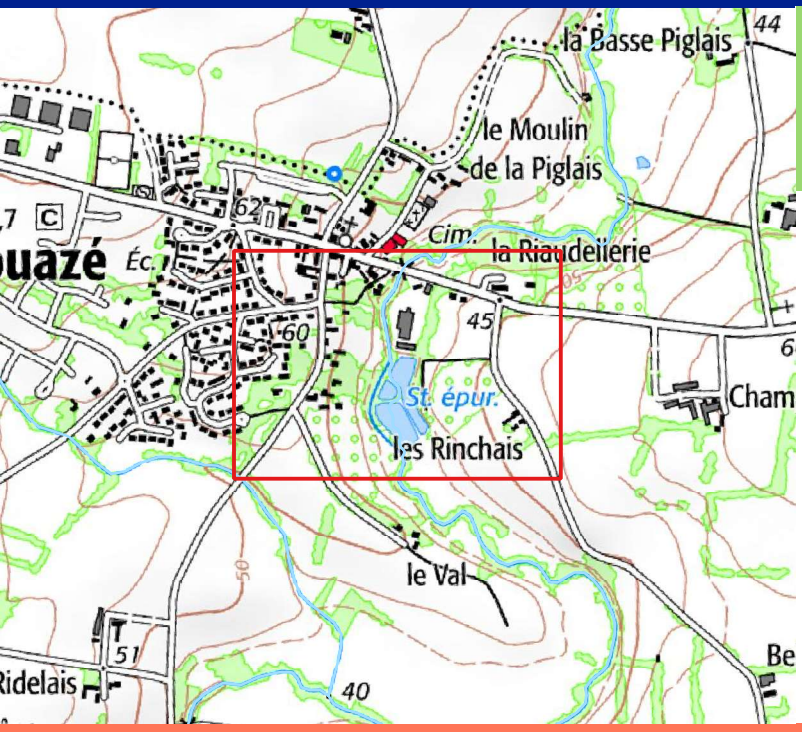
Masse(s) d'eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Le phasage du projet est prévu pour une durée de 2 ans. Une pêche de sauvegarde a été réalisée avant le début des travaux. En 2023, seule la phase de terrassement et de désendiguement a débuté. La forte reprise de la pluviométrie fin octobre 2023 a entrainé un arrêt du chantier avant que l'intégralité des lagunes ne soit comblée. La fin de la phase terrassement / désendiguement / ensemencement, a recommencé au début du printemps 2024. L'ouverture du lit de l'Illet a été réalisée en juillet 2024, avant l'hydroseedage des berges pour 3 mois afin de solidifier les berges avant la mise en eau. Les crues d'octobre 2024 ont retardé la mise en eau définitive, qui s'est déroulée fin octobre 2024, en même temps que le comblement de l'ancien lit. Des peupliers présents sur la parcelle doivent encore être mis en bordure (hibernaculum) et une recharge granulométrique est prévue en 2025.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	220 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	222 ml	Terminé
Création de mare	870 m²	Terminé
Restauration de zone humide	10 500 m²	Terminé
Prolongement de drain	15 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	29 658,24	0,00	0,00	0,00	19 792,50	0,00	2 100,00	2 822,70
2024	191 591,88	142 892,40	12 127,50	0,00	0,00	3 465,00	1 175,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions autres ponctuels
- Autre

Actions autres linéaires
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023-2024_Illet_Liffré_Forêt de Rennes_Ru de St Denis_Caleuvre_Rte de la mine_JD

Date de début du projet : 2023-10
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Calouevre



EPCI : CC Liffré-Cormier Communauté
Communes : Liffré

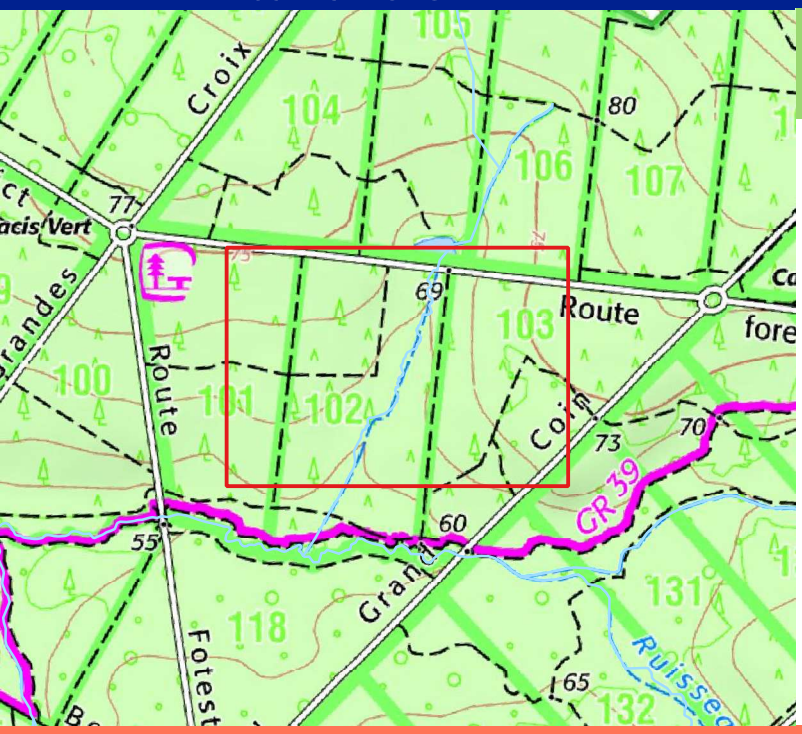
Masse(s) d'eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Aucun

Objectif(s) :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la restauration effectuée en 2021. Le projet était en pause suite à la forte reprise de la pluviométrie fin octobre 2023. Il s'agit d'une remise en talweg sur environ 500 mL, avec réactivation de méandre en rives droite et gauche de l'ancien lit et recharge en dômes.
Les travaux ont repris en juillet 2024, avant de s'achever en aout 2024. Ils ont consisté en 2024 à combler 300 mL de l'ancien cours d'eau en bouchons, avec la création de mares forestières ; 100 mL à l'aval ont été comblés en plein. Enfin, environ 300 mL de fossés drainants ont également été comblés.

LOCALISATION GÉNÉRALE

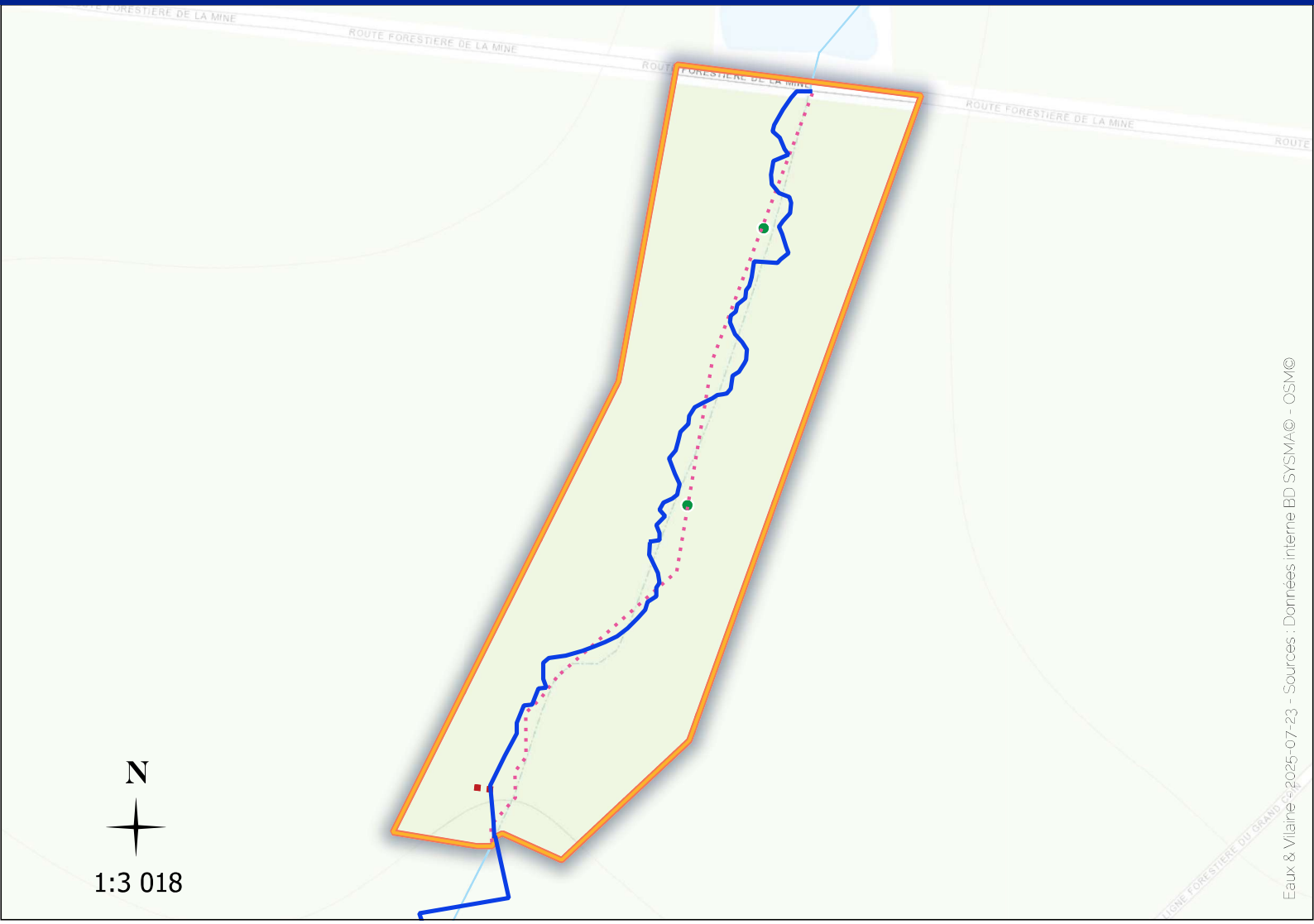


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	317 ml	Terminé
Création de mare	167 m²	Terminé
Comblement de fossé drainant	300 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	33 478,20	14 379,75	498,75	0,00	0,00	13 020,00	0,00	0,00
2024	23 560,74	14 987,70	1 496,25	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



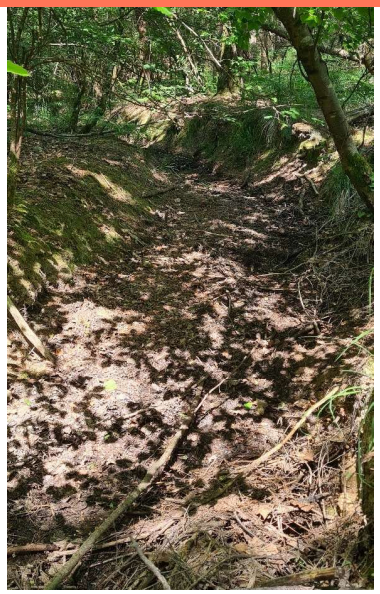
Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions hors lit mineur
- Création de mare

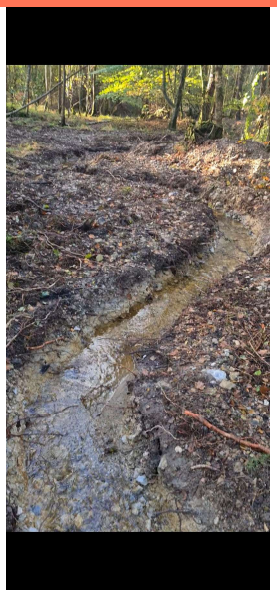
Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_Illet_Liffré - Gosné_Rte de la Martois_Ruisseau de Sevailles_Noue_JD&BM

Date de début du projet : 2024-11
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : L'Illet amont



EPCI : CC Liffré-Cormier Communauté
Communes : Liffré

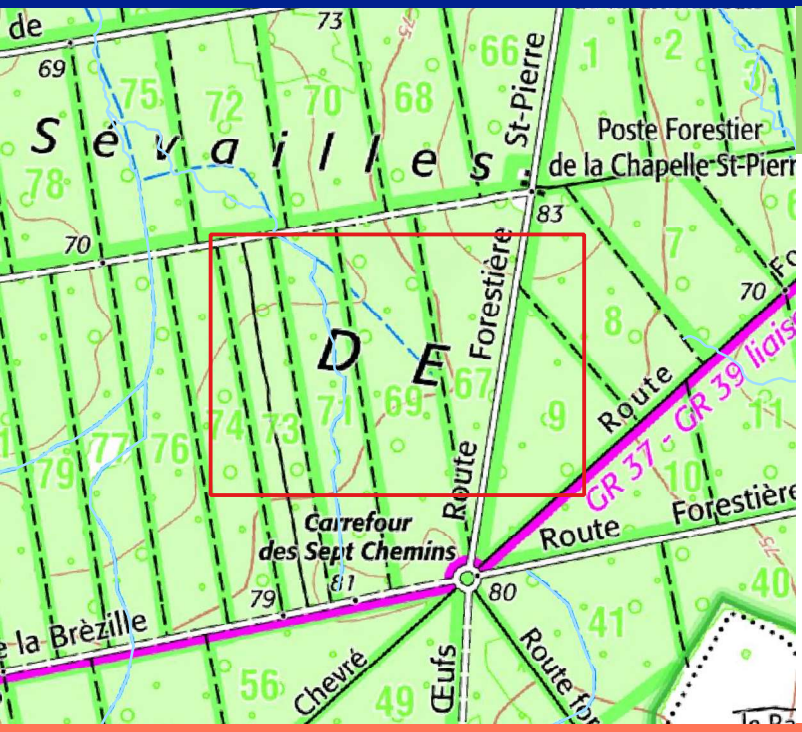
Masse(s) d'eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Aucun

Objectif(s) :

Le cours d'eau était surdimensionné et faisait plus office de drain. Le choix s'est porté sur un comblement de l'ancien lit, avec une partie en plein et l'autre partie en bouchons. Un chemin préférentiel d'écoulement de l'eau (noue) a été recrée sur environ 500 m. Aucun cours d'eau n'a été retracé (restauration de rang 0). Il s'agit d'une restauration pseudo-passive.

LOCALISATION GÉNÉRALE

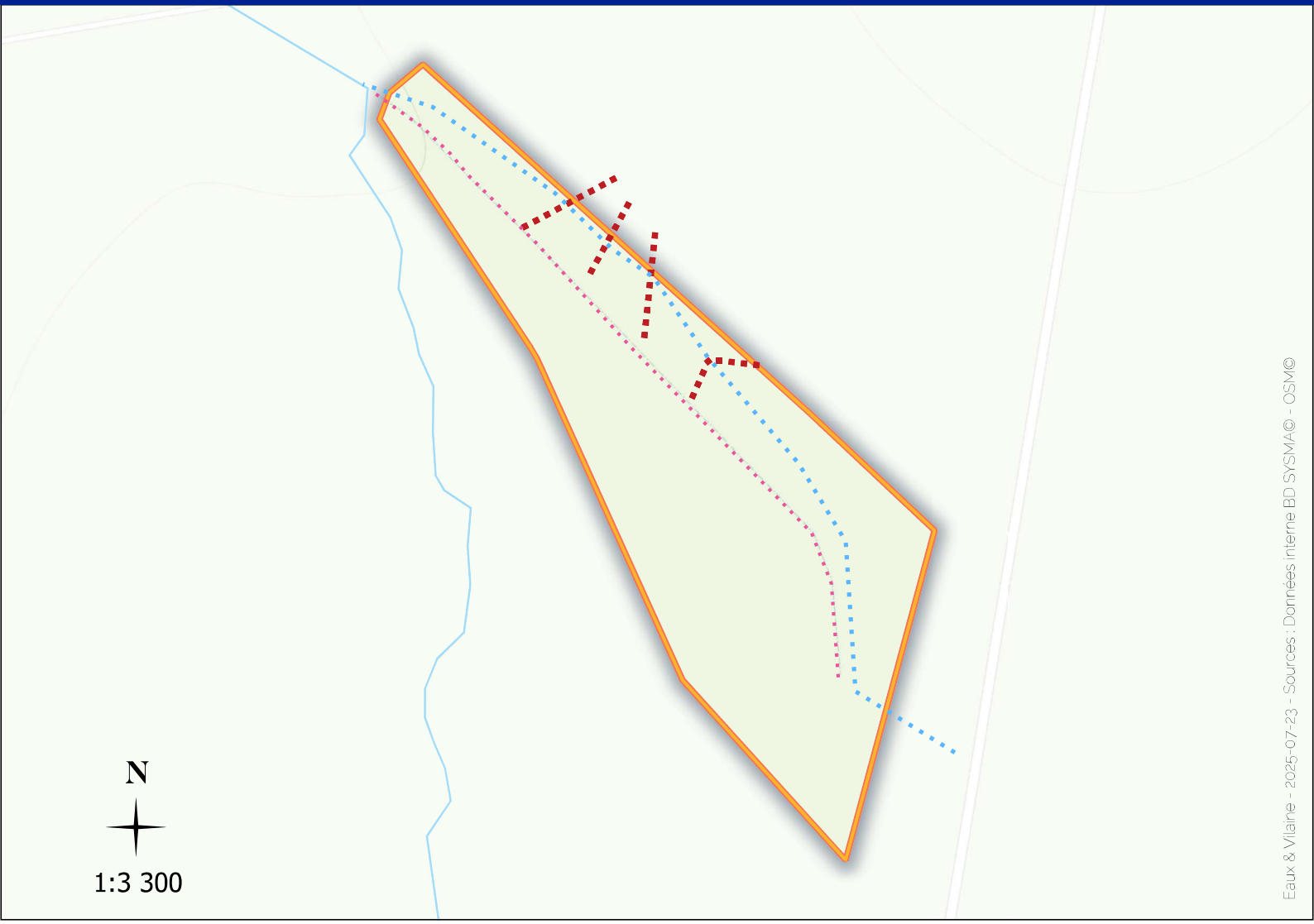


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	406 ml	Terminé
Restauration zone de source	500 ml	Terminé
Comblement de fossé drainant	300 ml	Terminé
Comblement de fossé drainant	53 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	22 566,00	12 029,00	5 988,00	0,00	0,00	788,00	0,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur

- Comblement de l'ancien lit
- Restauration de rang 0

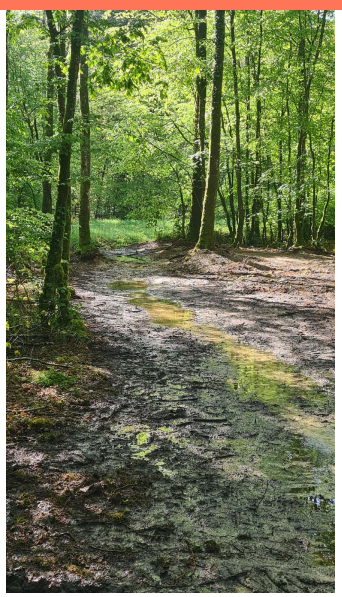
Actions autres linéaires

- Comblement de fossé drainant

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_Illet_St Sulpice la Forêt_L'Abbaye_ Ruisseau de Fresnay_JD

Date de début du projet : 2023-12
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Fresnay



EPCI : Rennes Métropole
Communes : Saint-Sulpice-la-Forêt

Masse(s) d'eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

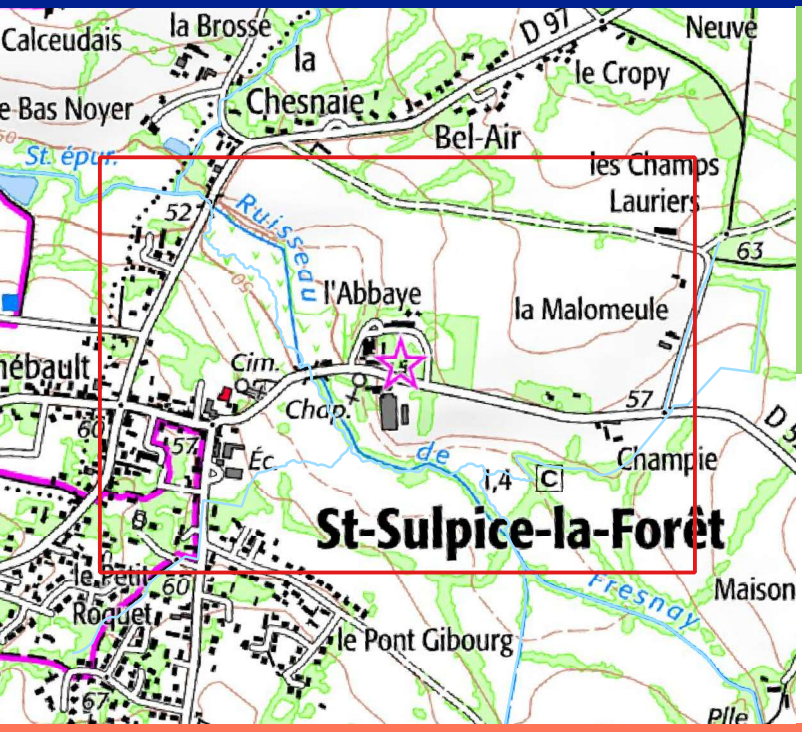
Technicien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Aucun

Objectif(s) :

Ce projet est illustré par une remise en talweg sur environ 1 300 mL. Environ 13 000 m3 de remblais ont été retirés d'une parcelle afin de restaurer environ 1 hectare de zone humide. L'ancien cours d'eau est comblé en plein et 9 mares ont été crées sur la parcelle communale en aval. De plus, 2 drains ont été prolongés dans 2 des mares afin de traiter le pluvial. Enfin, environ 400 mL de talus de ceinture ont été créés, alors que 315 mL de fossés drainants ont été comblés.

Ce projet est situé dans le périmètre des bâtiments de France (Chapelle et Abbaye de St-Sulpice). De plus, un site archéologique est présent dans l'emprise des travaux (Butte aux moines).

LOCALISATION GÉNÉRALE

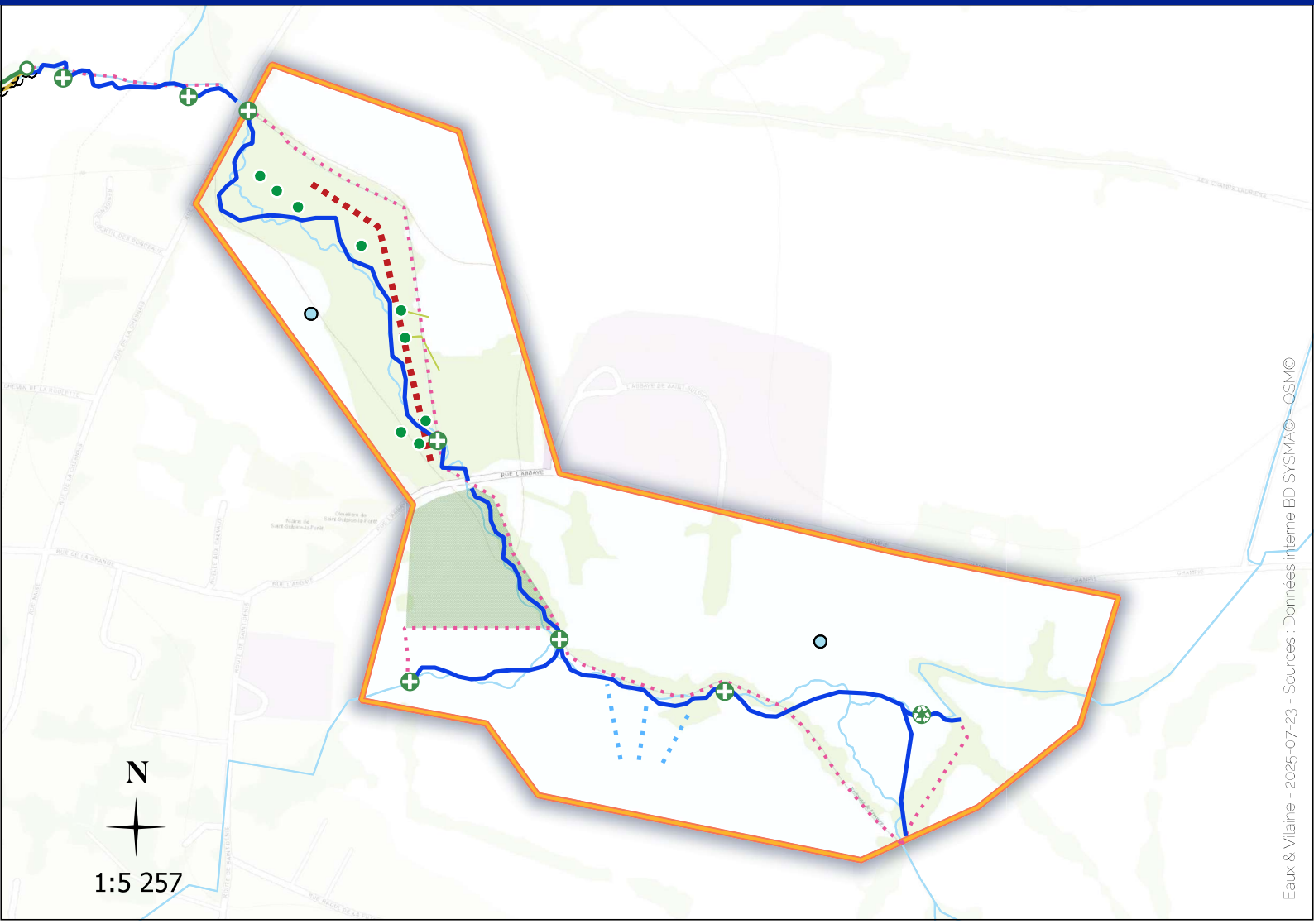


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	1 308 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	1 223 ml	Terminé
Restauration zone de source	120 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	5	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Création de zone tampon	2 370 m²	Terminé
Restauration de zone humide	10 000 m²	Terminé
Création de mare	763 m²	Terminé
Prolongement de drain	64 ml	Terminé
Comblement de fossé drainant	325 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	344 022,59	104 660,28	5 040,00	47 490,00	0,00	68 653,88	60 841,33	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration du ruisseau de la Crespinière secteur ZAC Touraudière - Pacé

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

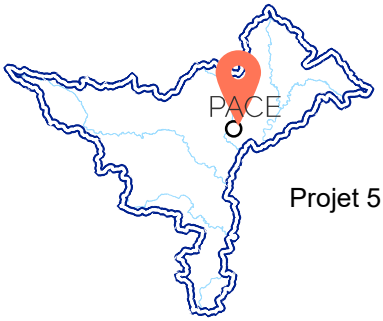
Année(s) d'animation : 2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Champalaune

EPCI : Rennes Métropole
Communes : Pacé

Masse(s) d'eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

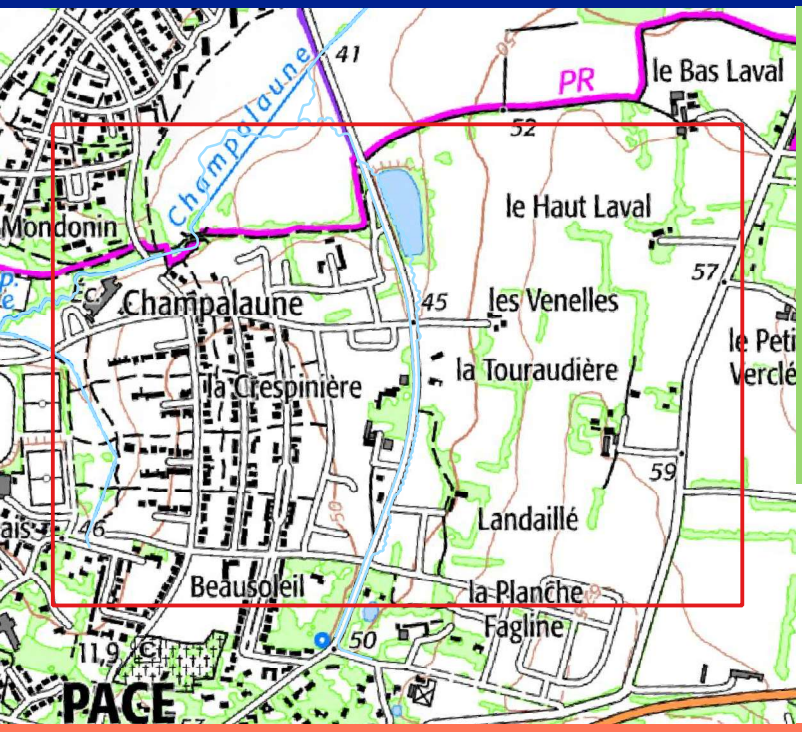
Technicien.ne(s) en charge : Florent Tortrat
Partenaires associés : Commune



Objectif(s) :

Le projet consiste en la restauration du ruisseau de la Crespinière sur 800 m de long avec 550 m de remise dans le talweg, 210 m de lit emboité, la restauration de 6000 m² de zone humide par la réduction d'un plan d'eau de 9000 m², la déconnexion du fossé de voirie de l'avenue de la Crespinière et de 2 ouvrages de gestion des eaux pluviales et la réduction des risques inondations du lieu dit de Grand Puits par une zone d'expansion de crue en amont et la pose d'ouvrages de rétablissement des écoulements de capacité plus grande. Les ouvrages de rétablissement sont financés par l'aménageur de la ZAC de la Touraudière en mesure d'accompagnement comme la libération d'espace pour permettre la restauration du cours d'eau (décalage d'un bassin de gestion des eaux pluviales existant et réduction d'un plan d'eau).
Une pêche de sauvegarde a été réalisé avant travaux.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	515 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	256 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	596 ml	Terminé
Réduction plan d'eau	6 800 m²	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	2	Terminé
Restauration de zone humide	6 071 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	1 677 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	313 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	1 481 m²	Terminé
Ouverture de milieux	1 392 m²	Terminé
Création de mare	50 m²	Terminé
Plantations	605 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	759 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	93 247,14	27 351,91	0,00	1 995,00	17 778,63	28 073,40	0,00	2 507,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Réduction plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg
- Terrassement d'un lit emboité
- Ouverture de milieux

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023-2024 Effacement de l'étang rivière tixue à GEVEZE

Date de début du projet : 2023-12
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2022 ; 2023
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Flume amont



EPCI : Rennes Métropole
Communes : Gévezé

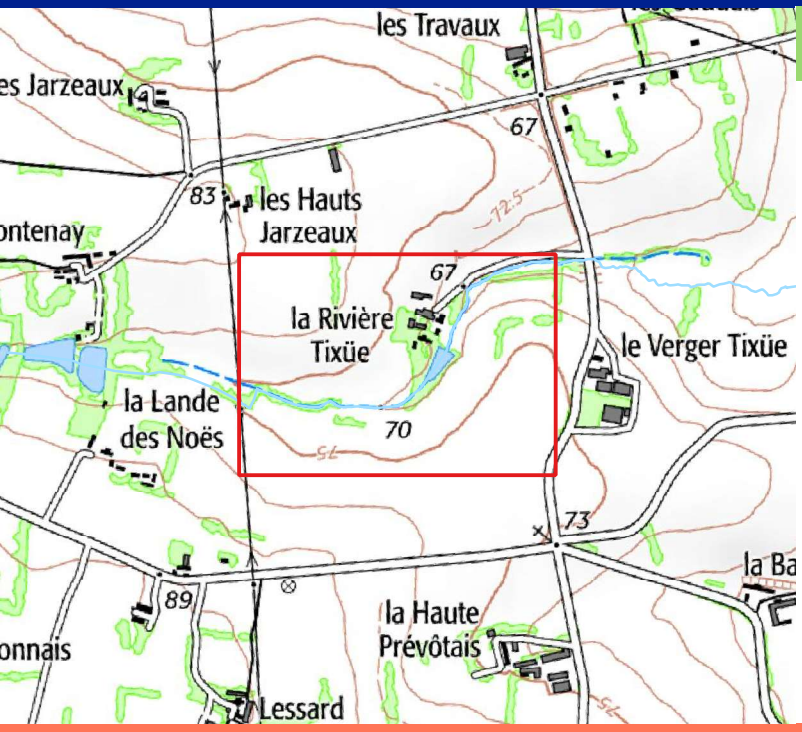
Masse(s) d'eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Larcher
Partenaires associés : Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Les travaux ont consisté à effacer le plan d'eau sur cours et à repositionner le ruisseau au sein du talweg et de lui redonner un gabarit adéquat. Il s'agissait de tendre vers une situation hydromorphologique la plus proche d'une situation naturelle en reconnectant le lit avec la zone humide adjacente, dans l'objectif d'améliorer la qualité d'eau (via le rétablissement des processus d'autoépuration) et la disponibilité de la ressource en eau (en limitant les à-coups hydrauliques).

LOCALISATION GÉNÉRALE

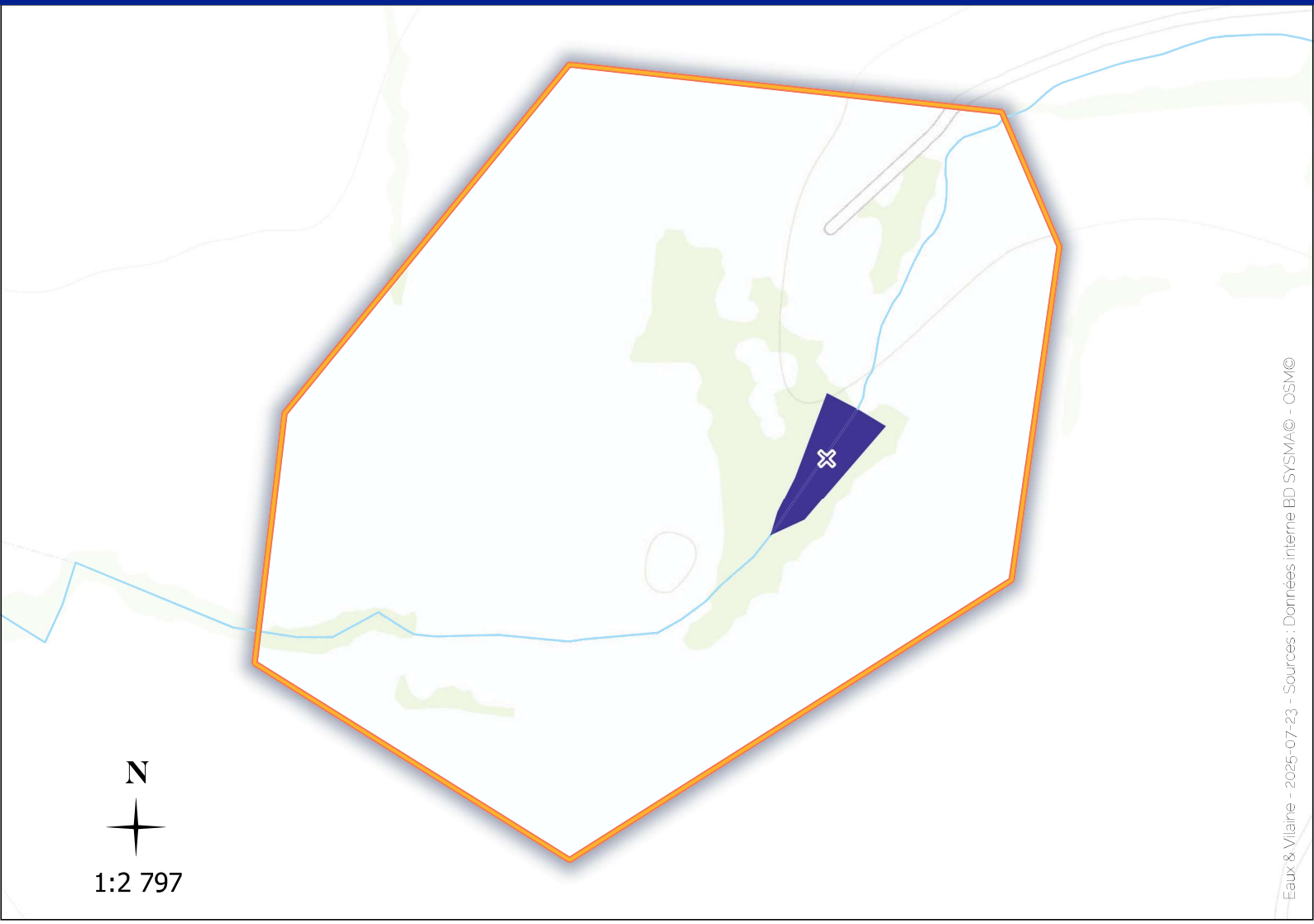


Bilan des actions	Quantité	Statut
Suppression de plan d'eau	1 600 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	103 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	8 000,38	1 050,00	2 688,00	0,00	1 680,00	566,48	0,00	682,50
2024	63 017,59	11 314,06	16 222,50	1 155,00	10 416,00	1 512,00	11 340,10	555,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions plans d'eau
Suppression plan d'eau

Cours d'eau
Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Flume Langan Restauration du ruisseau de Pérouse au lieu dit La Rue

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Flume amont



EPCI : Rennes Métropole
Communes : La Chapelle-Chaussée ; Langan

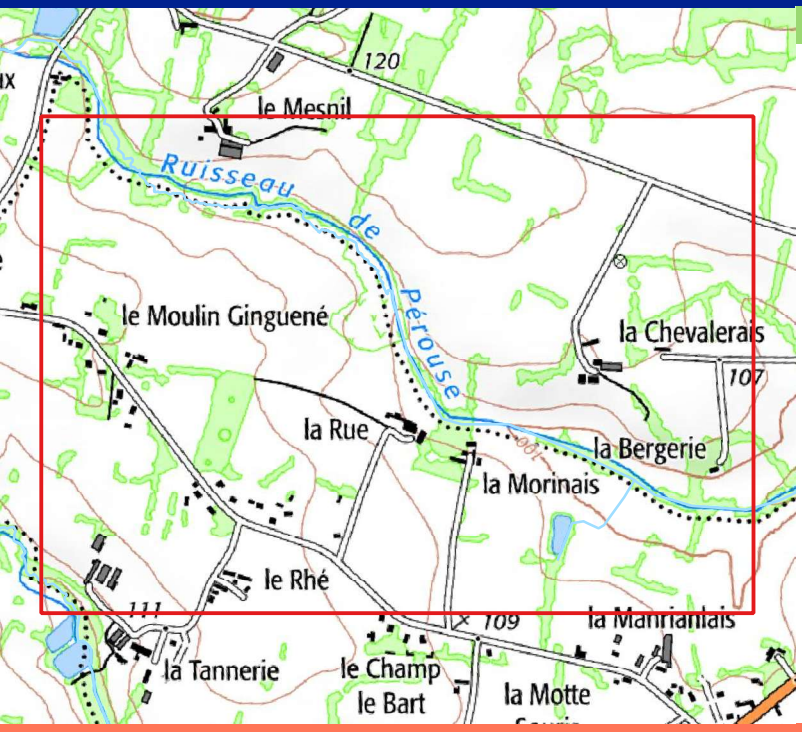
Masse(s) d'eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Larcher
Partenaires associés : Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Les travaux prévus consistent à repositionner le ruisseau de Pérouse au sein de son talweg et de lui redonner un gabarit adéquat.
Il s'agit de tendre vers une situation hydromorphologique la plus proche d'une situation naturelle en reconnectant le lit avec la zone humide adjacente, dans l'objectif d'améliorer la qualité d'eau (via le rétablissement des processus d'auto-épuration) et la disponibilité de la ressource en eau (en limitant les à-coups hydrauliques).

LOCALISATION GÉNÉRALE

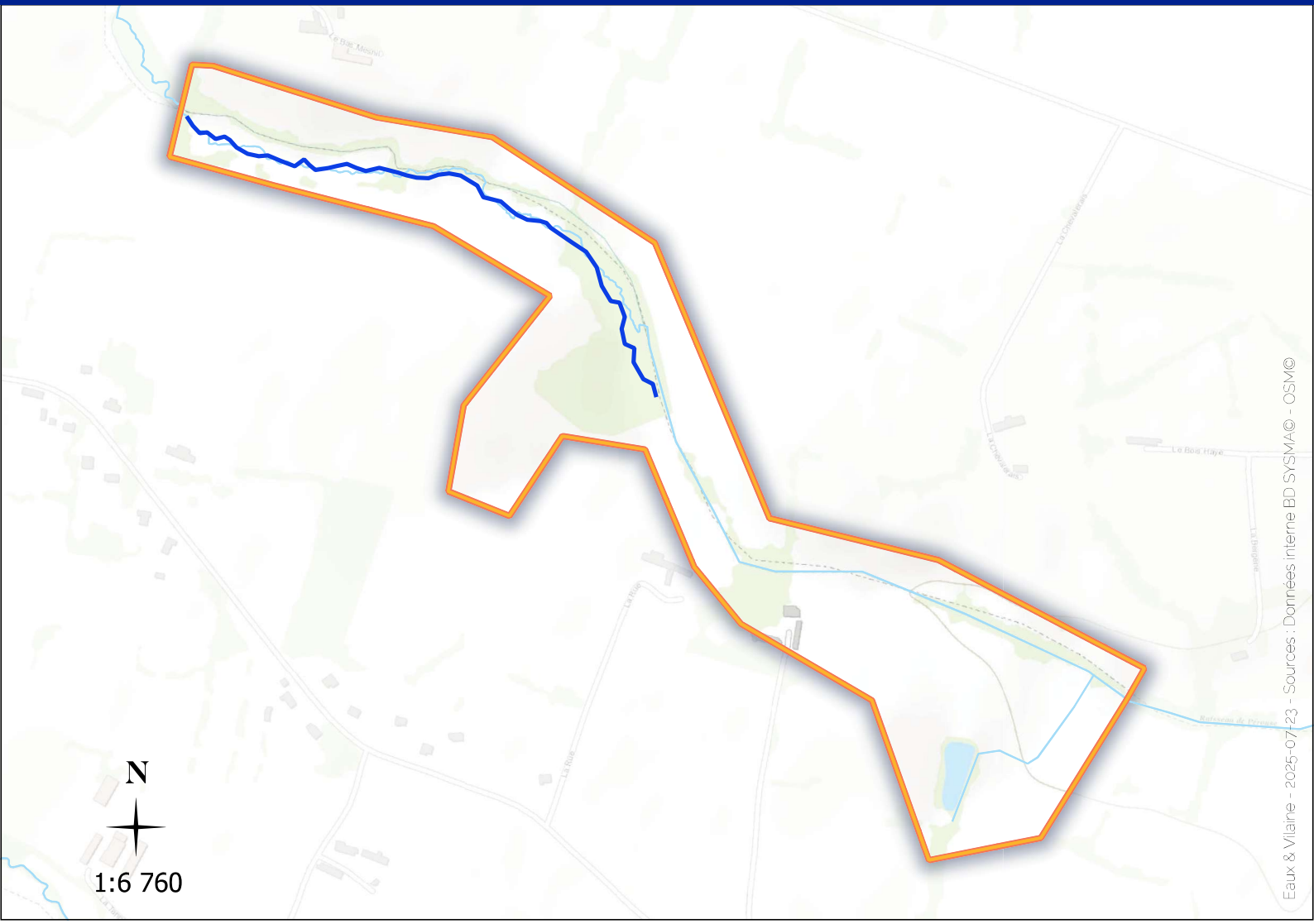


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	679 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	147 027,34	58 109,18	27 250,00	0,00	0,00	36 596,60	567,00	907,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur **Cours d'eau**

Remise dans le talweg — Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Flume Langan Restauration du Ruisseau de Pérouse au Champ Loisel

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Flume amont



EPCI : Rennes Métropole
Communes : La Chapelle-Chaussée ; Langan

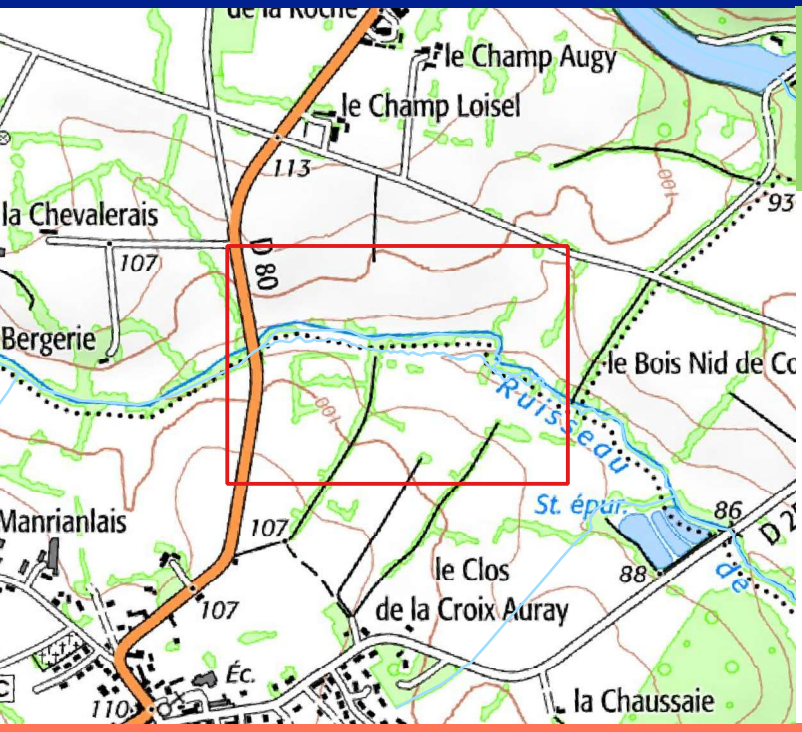
Masse(s) d'eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Julien Larcher
Partenaires associés : Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Les travaux prévus consistent à repositionner le ruisseau de Pérouse au sein de son talweg et de lui redonner un gabarit adéquat.
Il s'agit de tendre vers une situation hydromorphologique la plus proche d'une situation naturelle en reconnectant le lit avec la zone humide adjacente, dans l'objectif d'améliorer la qualité d'eau (via le rétablissement des processus d'auto-épuration) et la disponibilité de la ressource en eau (en limitant les à-coups hydrauliques).
Le second objectif est de réaliser des haies sur talus de chaque côté du cours d'eau.

LOCALISATION GÉNÉRALE

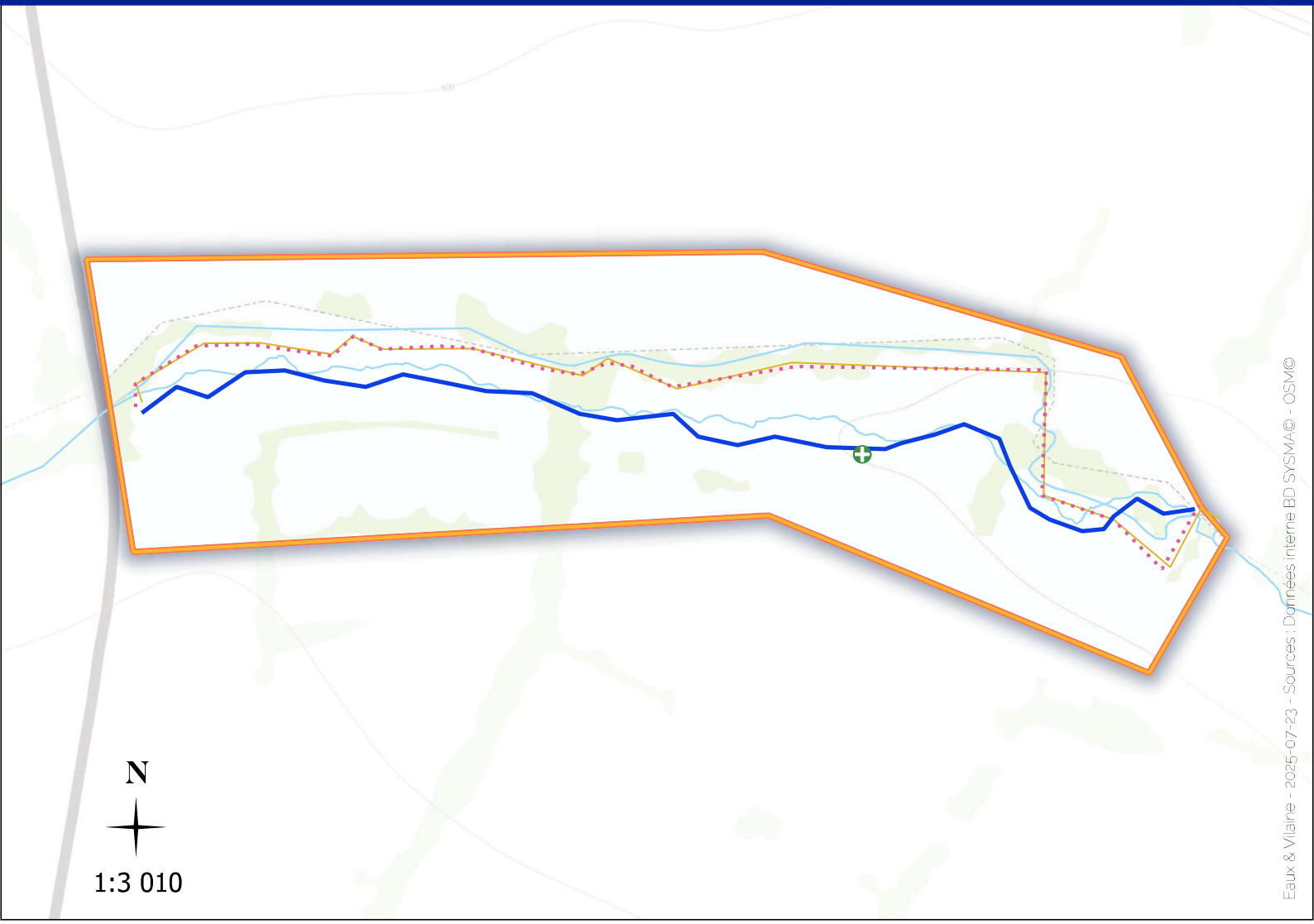


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	560 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	632 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Dégagement des emprises végétales	634 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	638 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	106 764,44	49 302,27	21 332,50	960,00	0,00	18 375,60	0,00	2 475,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024-2025_Flume_Langouet_Le Bas Roquet_Ru Flume et plan d'eau_JB

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : La Flume amont

EPCI : CC Val d'Ille-Aubigné
Communes : Langouet ; Gévezé

Masse(s) d'eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

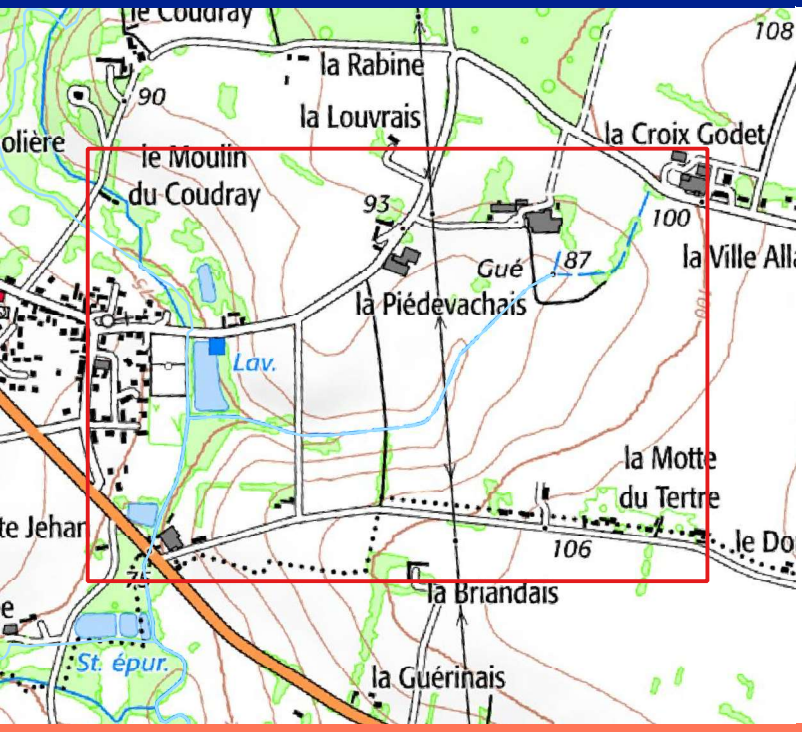
Technicien.ne(s) en charge :
Partenaires associés : Fédération pêche 35



Objectif(s) :

La restauration de la Flume permettra un retour à un gabarit plus proche des dimensions naturelles, une diversification du lit et du tracé voire un retour dans le thalweg sur la moitié aval du chantier. Pour l'affluent, il s'agira de revenir à un gabarit naturel, pour rétablir les capacités de débordement dans les parcelles adaptées et de restaurer la zone de source actuellement drainée. L'emprise du plan d'eau qui sera libérée ainsi que la remise en thalweg permettront notamment le retour du fonctionnement des zones humides riveraines du cours d'eau, au plus proche du fonctionnement naturel historique.
En 2024 le plan d'eau a été vidangé afin de permettre une réalisation de travaux sur le cours d'eau, ainsi que la réduction de plan d'eau en 2025.

LOCALISATION GÉNÉRALE

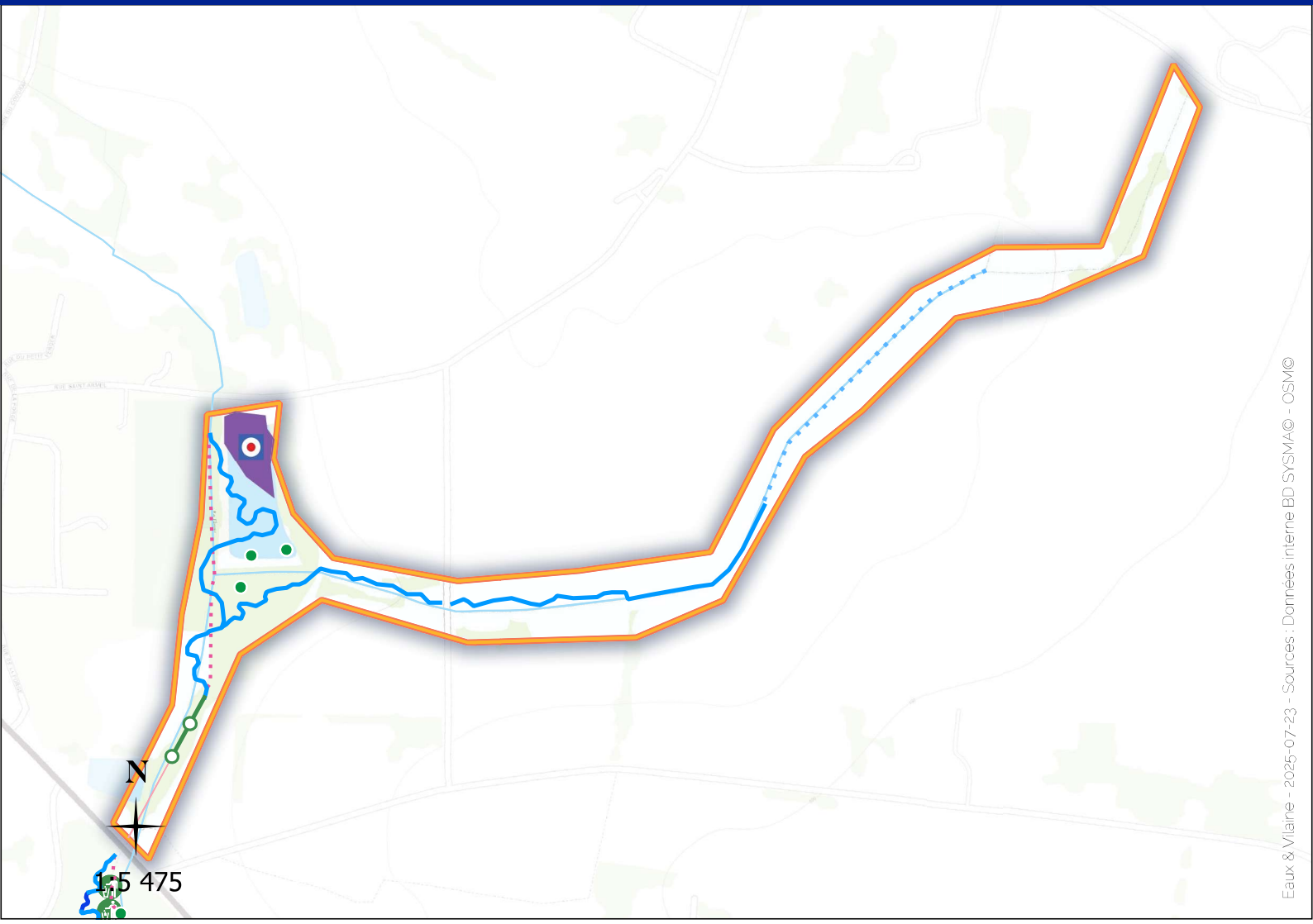


Bilan des actions	Quantité	Statut

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	18 098,40	4 800,00	3 445,00	0,00	3 697,00	0,00	1 027,00	2 113,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Réduction plan d'eau

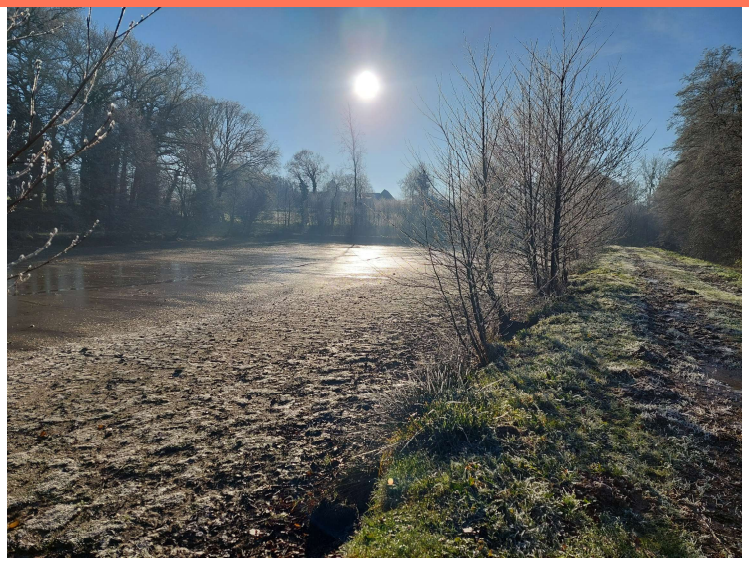
Actions hors lit mineur

Création de mare

Actions sur berges et ripisylves
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

2023 Garun Borgnet Saint-Meen-le-Grand

Date de début du projet : 2023-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2019 ; 2020 ; 2022
Année(s) de travaux : 2019 ; 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Le Garun - rang 1 et 2



EPCI : CC de Saint-Méen Montauban
Communes : Le Crouais ; Saint-Onen-la-Chapelle ; Saint-Méen-le-Grand

Masse(s) d'eau : LE GARUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technicien.ne(s) en charge : Maxime Launay ; Philibert Cornet
Partenaires associés : Fédération pêche 35

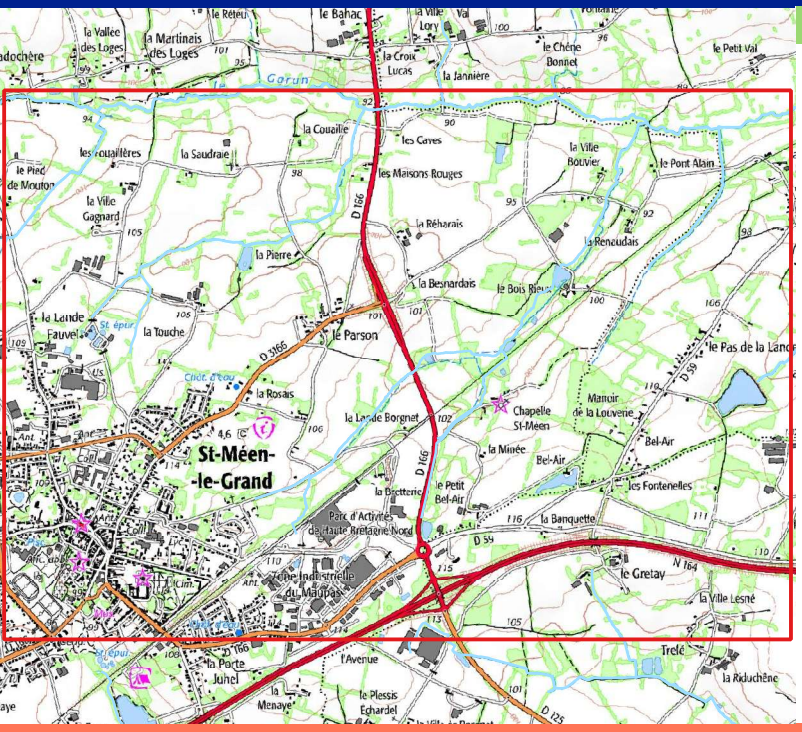
Objectif(s) :

Le projet du Borgnet s'est voulu globale, prenant en compte l'ensemble des compartiments, tant pour la renaturation du cours d'eau, pour celle des zones humides, pour la gestion des eaux pluviales au coeur des zones humides. Les typologies de travaux ont été diversifiés :

- création de nouveau lit
- reméandrage
-décaissement de remblais en zone humide
-suppression de drains
-suppression de plan d'eau
-réduction du plan d'eau
-création de mare
-déconnexion des réseaux d'eaux pluviales

En bref, plus de 2400 ml de restauration de cours d'eau ayant un impact sur environ 20 hectares de zones humides.

LOCALISATION GÉNÉRALE

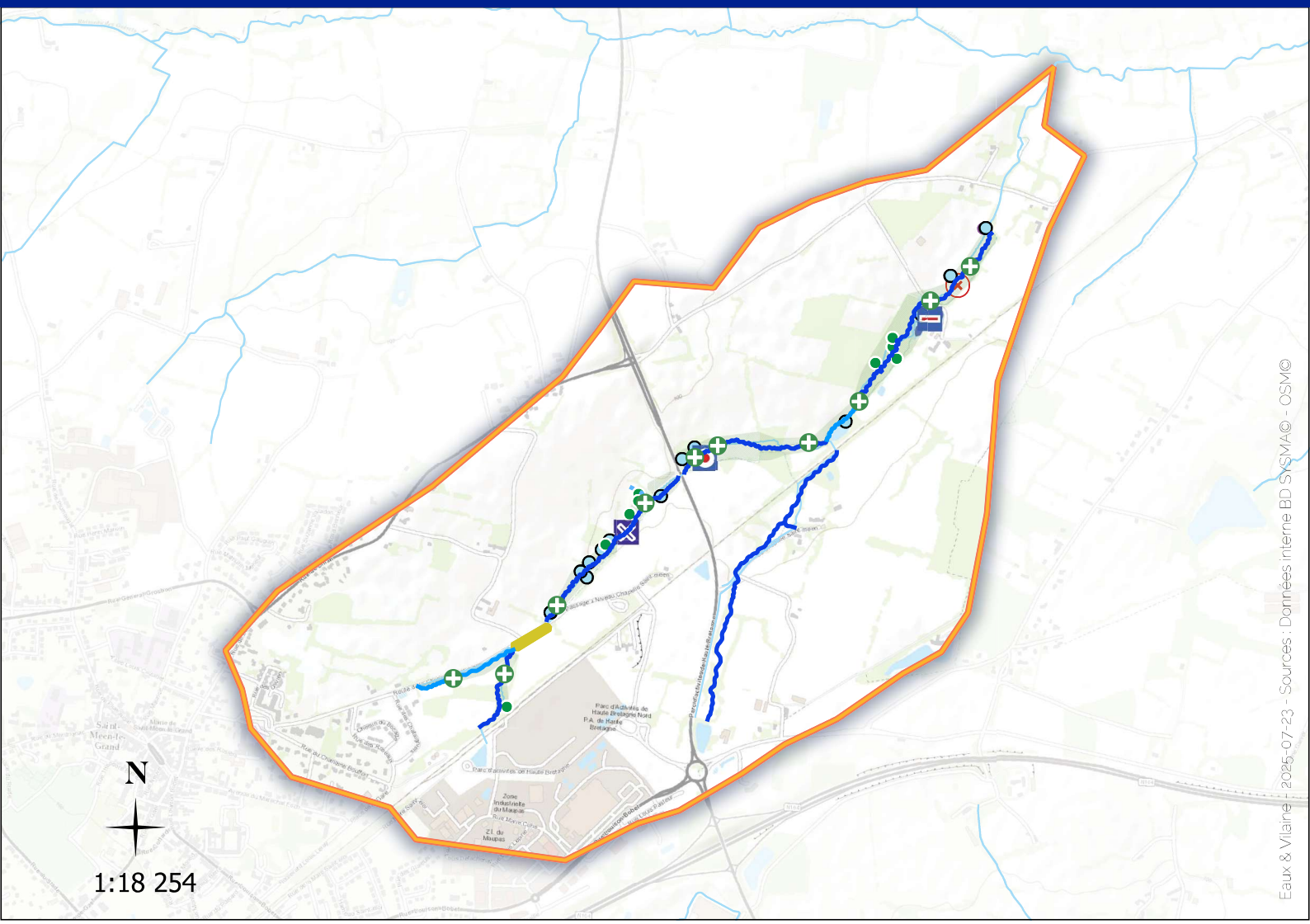


Bilan des actions	Quantité	Statut
Restauration de zone humide	2 500 m²	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	556 686,00	102 959,50	50 399,00	55 852,00	84 100,00	153 390,17	10 687,00	6 500,00
2024	205 384,20	7 775,00	22 583,50	36 745,00	0,00	102 750,00	1 300,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau
- Déconnexion d'un plan d'eau sur cours
- Réduction plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon

- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un lit emboité

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration ville cotterel amont à Montauban-de-Bretagne

Date de début du projet : 2024-06
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Le Garun - rang 1 et 2

EPCI : CC de Saint-Méen Montauban
Communes : Montauban-de-Bretagne

Masse(s) d'eau : LE GARUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technicien.ne(s) en charge : Philibert Cornet
Partenaires associés : Commune ; Fédération pêche 35

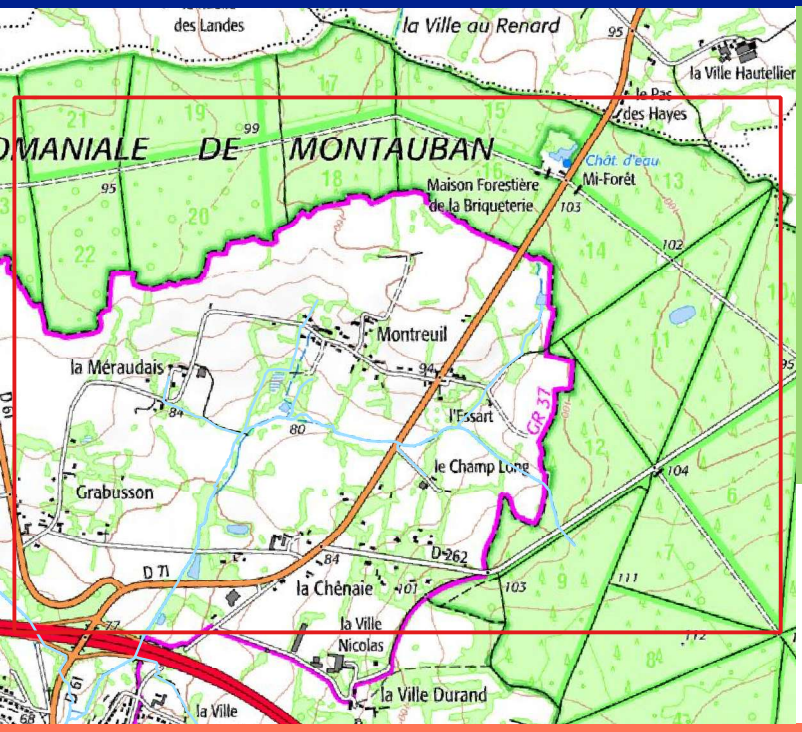


Objectif(s) :

Ce projet consiste en la restauration des têtes de bassin versant de la ville cotterel, sur la partie Est des sources. Il comprend également la restauration des chemins de l'eau / rang 0 en amont des sources afin de garder de l'eau en forêt, le plus en amont possible. Après les sources, la restauration se fait sous forme de remise dans le talweg de rang 1 puis 2. Différents réseaux hydrauliques annexes ont aussi été gérés (fossés drainants, sortie de drains), des mares et des talus de ceinture ont été créés.
Ces travaux s'inscrivent en cohérence avec l'étude urbaine de la vallée verte de Montauban-de-Bretagne.

L'intégralité des travaux n'est pas totalement facturé, le montant total estimé est de 185 725 €.

LOCALISATION GÉNÉRALE

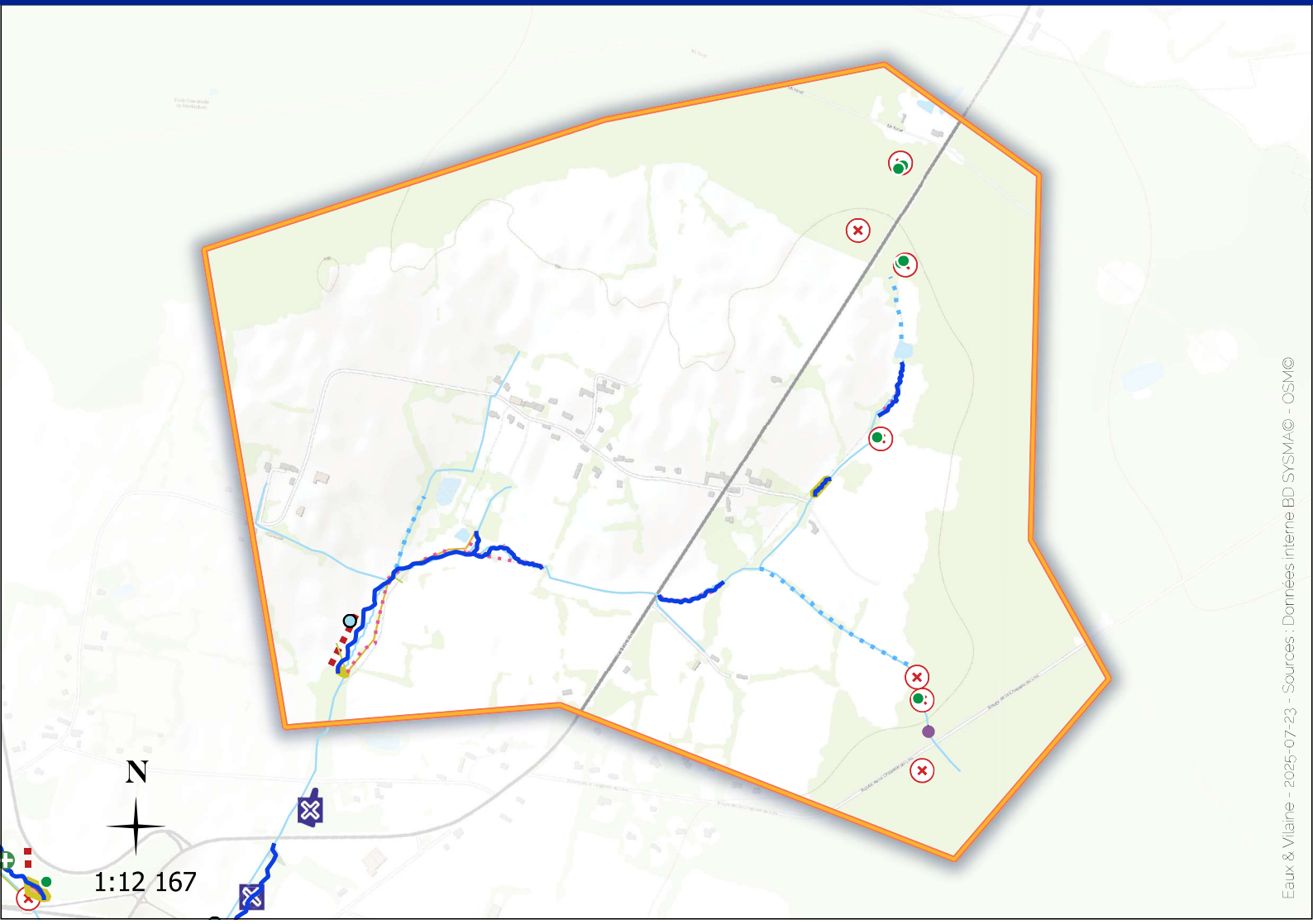


Bilan des actions	Quantité	Statut
Restauration zone de source	621 ml	Terminé
Remise dans le talweg	950 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	210 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	582 ml	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	373 m²	Terminé
Création de zone tampon	457 m²	Terminé
Travaux de clôture	276 ml	Terminé
Autre	175 ml	Terminé
Déconnexion de drains ou fossé	5	Terminé
Déconnexion de drains ou fossé	2	Terminé
Comblement de fossé drainant	111 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	409 ml	Terminé
Prolongement de drain	62 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	146 154,60	32 206,00	8 830,00	40 140,00	450,00	40 169,50	0,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Terrassement d'un lit emboîté

Actions sur berges et ripisylves
- Autre

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant
- Autre

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023 Restauration du Ruisseau des Vaux RD Le Patis de la Veille

Date de début du projet : 2023-12
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2022 ; 2023
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Le Serein amont



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Treffendel ; Monterfil

Masse(s) d'eau : LE SEREIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU ; LA CHEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DE LA CHEZE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

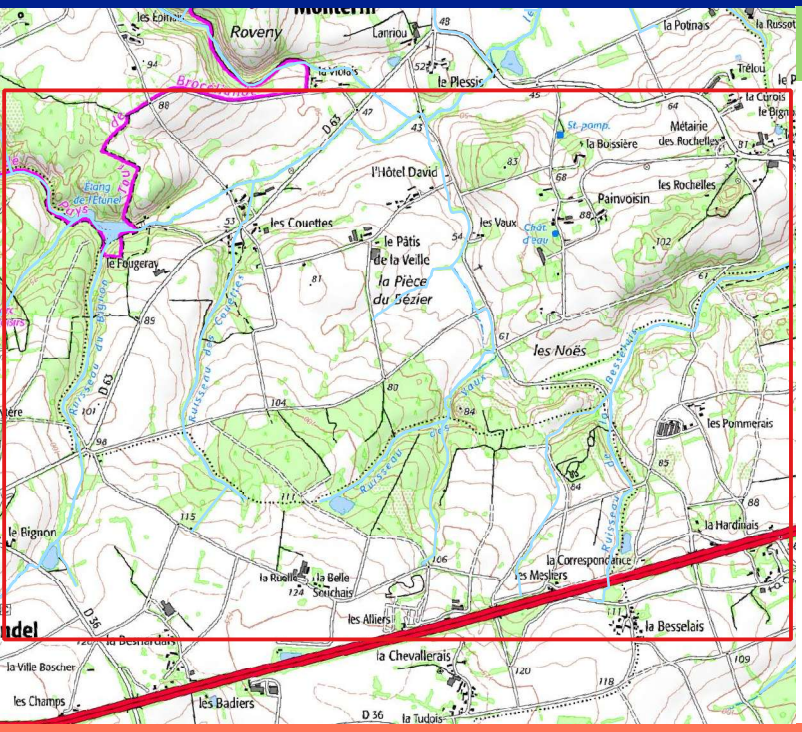
Technicien.ne(s) en charge : Benjamin Martinez
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le projet de restauration du ruisseau des Vaux est un projet qui prend en compte différents enjeux :
- La continuité écologique avec le remplacement d'ouvrage
- La ressource en eau avec la remise en talweg de cours d'eau et la restauration de rang de strahler 0
- La biodiversité avec la création de fosses et la recharge granulométrique.
- La qualité de l'eau avec la mise en place d'une Zone Tampon Epuratoire

Lors de l'année 2023, 1600 mètres linéaire de remise en talweg ont été réalisés. Afin de connecter entre elles ces différentes zones restaurées, deux ponts cadres ont été mis en place pour des franchissement d'axes routier. une zone tampon épuratoire a également vu le jour pour prévenir le risque de rejet dans le milieu de polluants organiques en provenance d'une exploitation agricole à proximité.
En 2024, 210 mètres de remise en talweg sont venus compléter les actions réalisées lors de l'année 2023. Faisant ainsi du ruisseau des Vaux un cours d'eau restauré sur sa majeur partie.

LOCALISATION GÉNÉRALE

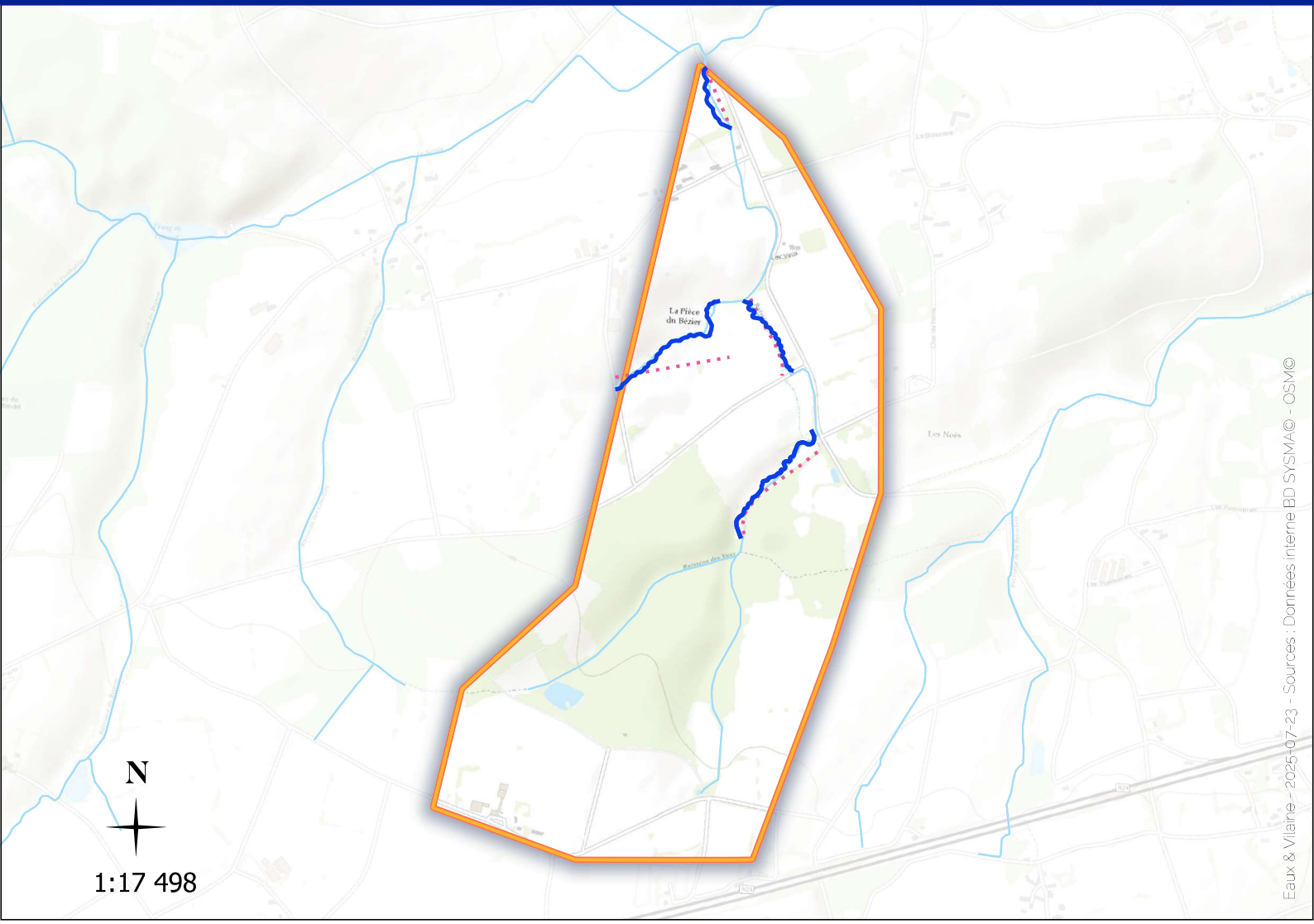


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	210 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	170 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	29 517,61	724,00	130,00	5 400,00	0,00	16 255,00	0,00	2 089,01
2023	176 773,68	44 250,90	17 788,50	82 108,00	0,00	2 440,00	300,00	424,00

CARTE DES TRAVAUX



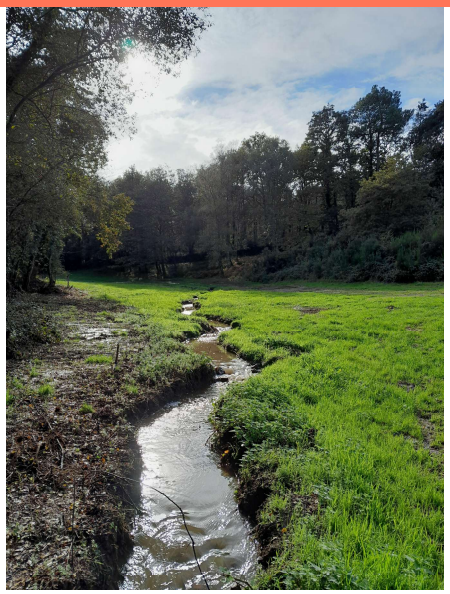
Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 - Ruisseau du Pas Malade - étang de Coganne

Date de début du projet : 2024-03
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Le Serein amont



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Paimpont

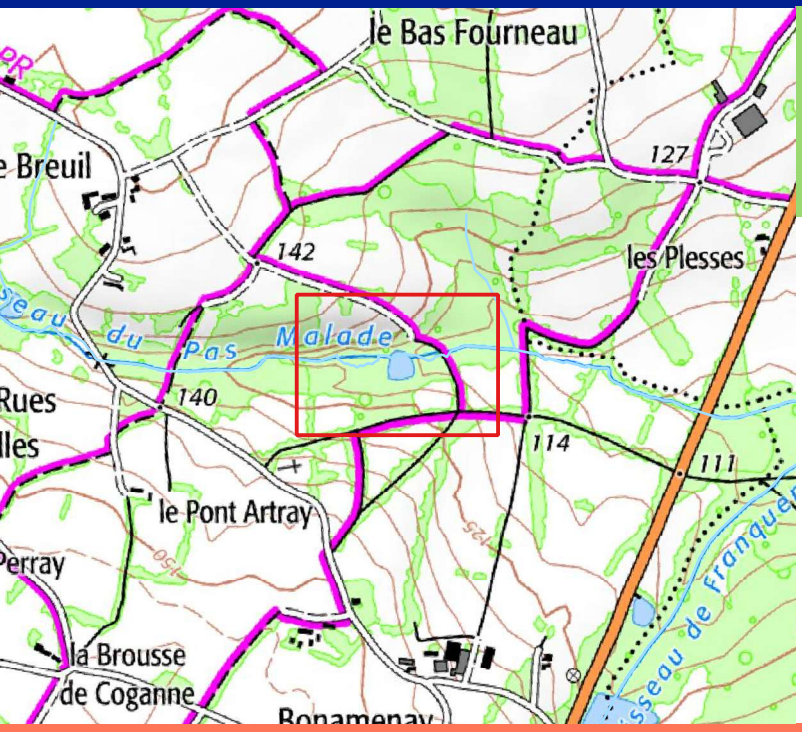
Masse(s) d'eau : LE SEREIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technicien.ne(s) en charge : Benjamin Martinez
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Ce chantier de réduction d'étang balaye plusieurs compartiments de la restauration des milieux aquatiques.
En effet, la réduction de l'étang de Coganne a été réalisée avec la création d'une digue, ce qui a pu permettre une déconnection du cours d'eau, "le ruisseau du Pas Malade ". En amont et en aval de cette déconnection, une remise en talweg du cours d'eau a été réalisée, car ce dernier avait été déplacé.
L' étang réduit conservera une surface de 1900 m² contre 5000 m² avant sa réduction.
Deux mares ont aussi été crées afin de répondre au fort enjeu biodiversité du secteur.

LOCALISATION GÉNÉRALE

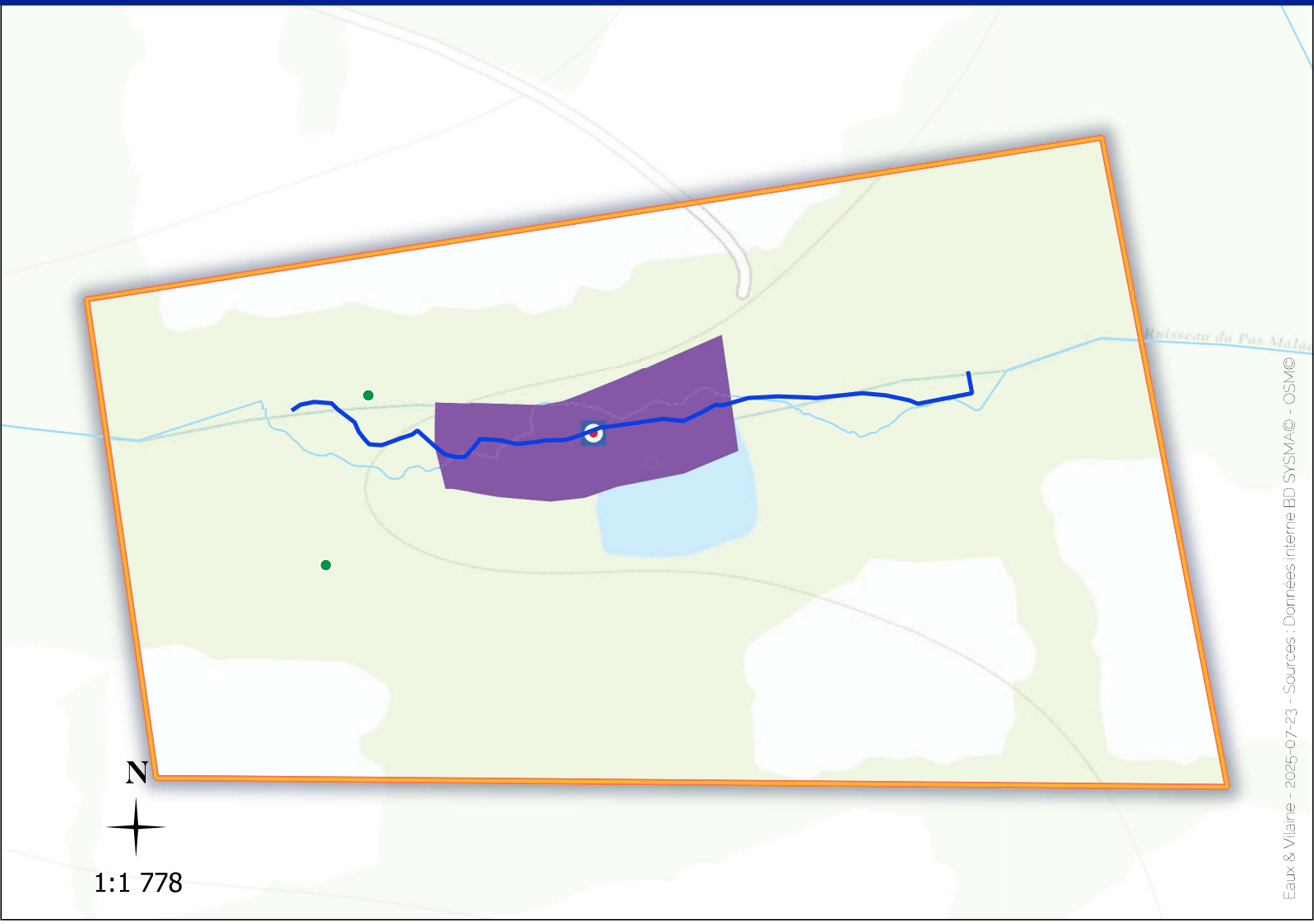


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	270 ml	Terminé
Réduction plan d'eau	3 200 m²	Terminé
Suppression de plan d'eau	3 200 ml	Terminé
Création de mare	965 m²	Terminé
Autres actions complémentaires (pêches de sauvetage, filtration, ANC...)	1 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	203 981,40	14 520,00	4 400,00	36 340,00	77 440,00	4 000,00	0,00	38 102,70

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau
- Réduction plan d'eau

Actions hors lit mineur
- Création de mare

Actions autres ponctuels
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration Ruisseau de Trébriant à Monterfil

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Le Serein amont ; Le Meu amont

EPCI : CC Montfort Communauté ; CC de Brocéliande
Communes : Iffendic ; Monterfil ; Saint-Péran

Masse(s) d'eau : LE SEREIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU ; LE MEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE GARUN

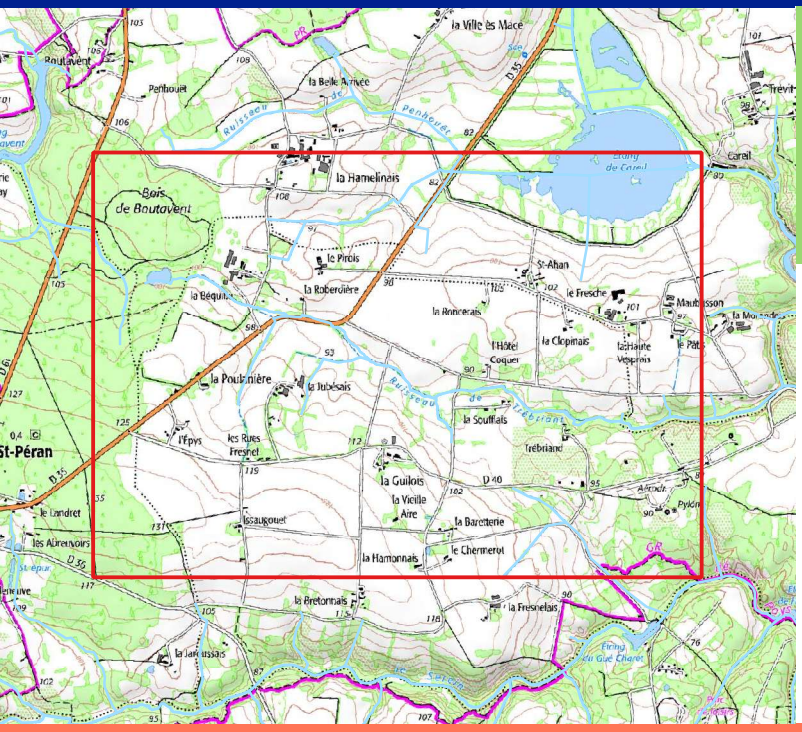
Technicien.ne(s) en charge : Benjamin Martinez
Partenaires associés :



Objectif(s) :

Ce projet de restauration du ruisseau de Trébriant comporte plusieurs volets de la restauration des milieux aquatiques. La remise en Talweg sur un linéaire de 1600 m a été réalisée ainsi que la création de Zone Tampon Épuratoire et de bassin tampon.
En parallèle, une zone humide a été restaurée par décaissement de remblais. Des ouvrages ont également été remplacés afin de permettre le franchissement des espèces piscicoles.

LOCALISATION GÉNÉRALE



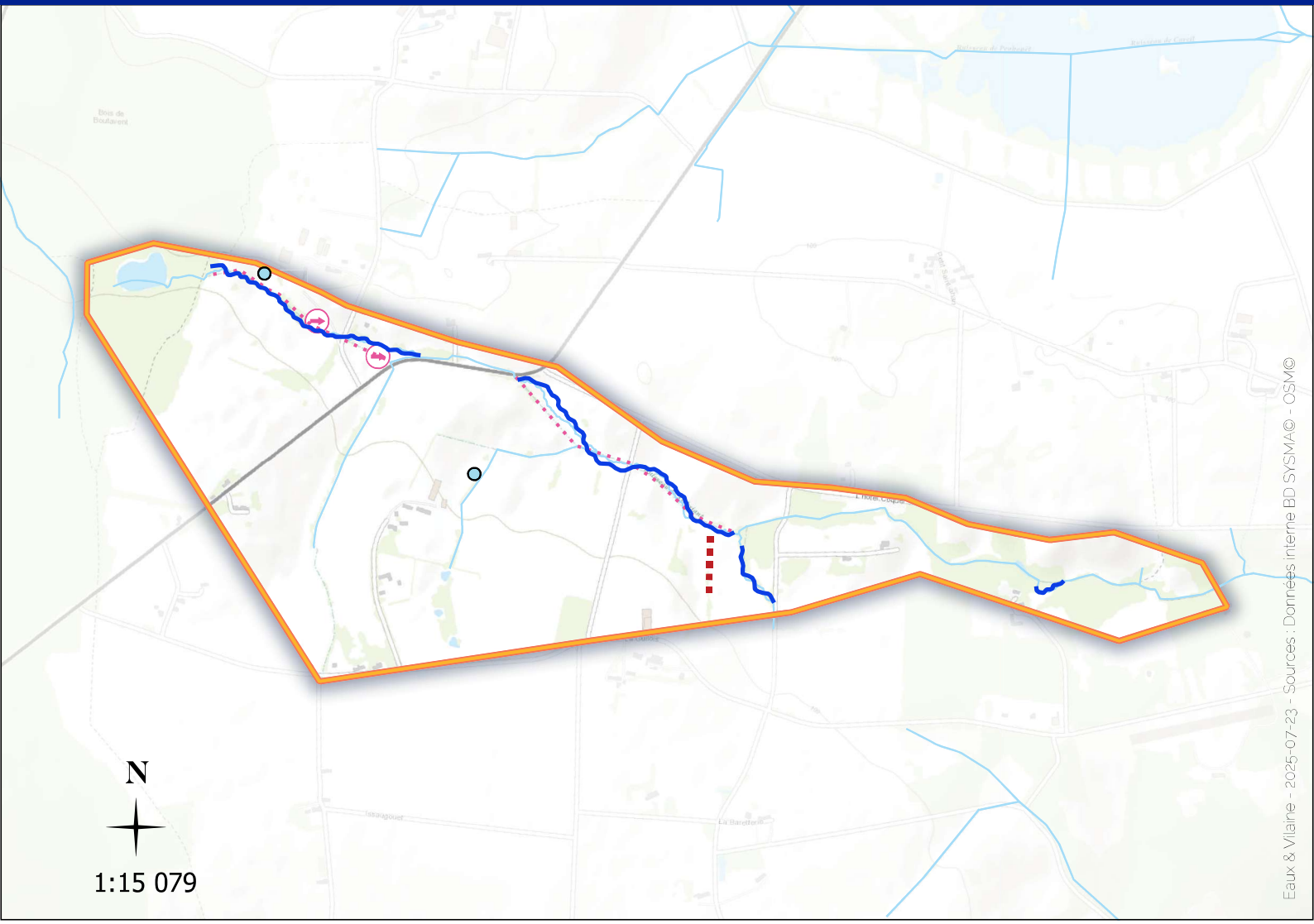
Bilan des actions

Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	1 156 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 485 ml	Terminé
Remise dans le talweg	200 ml	Terminé
Création de zone tampon	3 017 m²	Terminé
Restauration de zone humide	5 000 m²	Terminé
Prolongement de drain	2 ml	Terminé
Comblement de fossé drainant	147 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	125 649,12	27 932,60	1 445,00	55 530,00	0,00	14 700,00	0,00	5 100,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon

Restauration de zone humide

Actions autres ponctuels
- Prolongement de drain

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration du ruisseau de Trémillé à Breteil (La Padouillère)

Date de début du projet : 2024-09
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Non prioritaire



EPCI : CC Montfort Communauté
Communes : Breteil

Masse(s) d'eau : LE MEU DEPUIS LA CONFLUENCE DU GARUN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

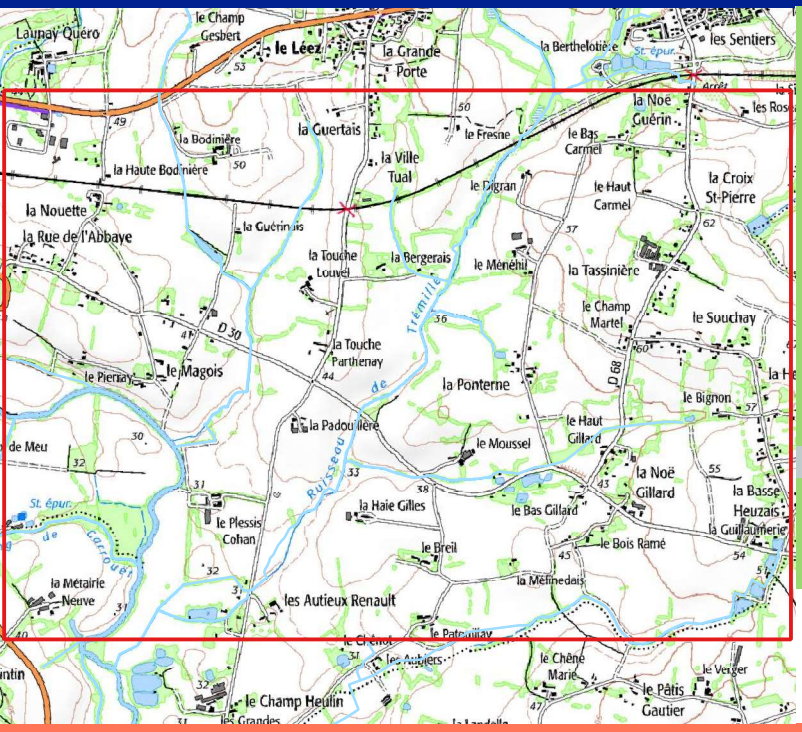
Technicien.ne(s) en charge : Kenan Le Quellec ; Loïg Roudaut
Partenaires associés : CD35

Objectif(s) :

Les travaux ont pour objectif de réduire le gabarit homogène et surdimensionné du ruisseau du Trémillé ainsi que de lui redonner une sinuosité naturelle. Grâce à ces travaux, les échanges entre le cours d'eau et sa nappe d'accompagnement seront améliorés, permettant une alimentation en eau plus tardive lors de la période estivale et une augmentation de l'auto-épuration de l'eau grâce au ralentissement de la vitesse d'écoulement de l'eau. Les travaux réduiront les à-coups hydrauliques accentués par l'urbanisation du centre de Breteil en amont.

Sur cette masse d'eau qualifiée de médiocre vis à vis de l'état écologique des masses d'eau définit par l'Agence de l'Eau, cette restauration concerne quasiment 3km de cours d'eau en 2024 et 2025.
En 2024, 2.4 km de cours d'eau ont été restaurés, ainsi que 11 986 m² de zones humides par déblayement d'environ 7000 m3 de terre. Ces remblais seront utilisés pour combler l'ancien lit du cours d'eau trop large et trop profond. Des plantations de ripisylve et de haies sont également prévues, ainsi que la mise en place de clôtures.

LOCALISATION GÉNÉRALE

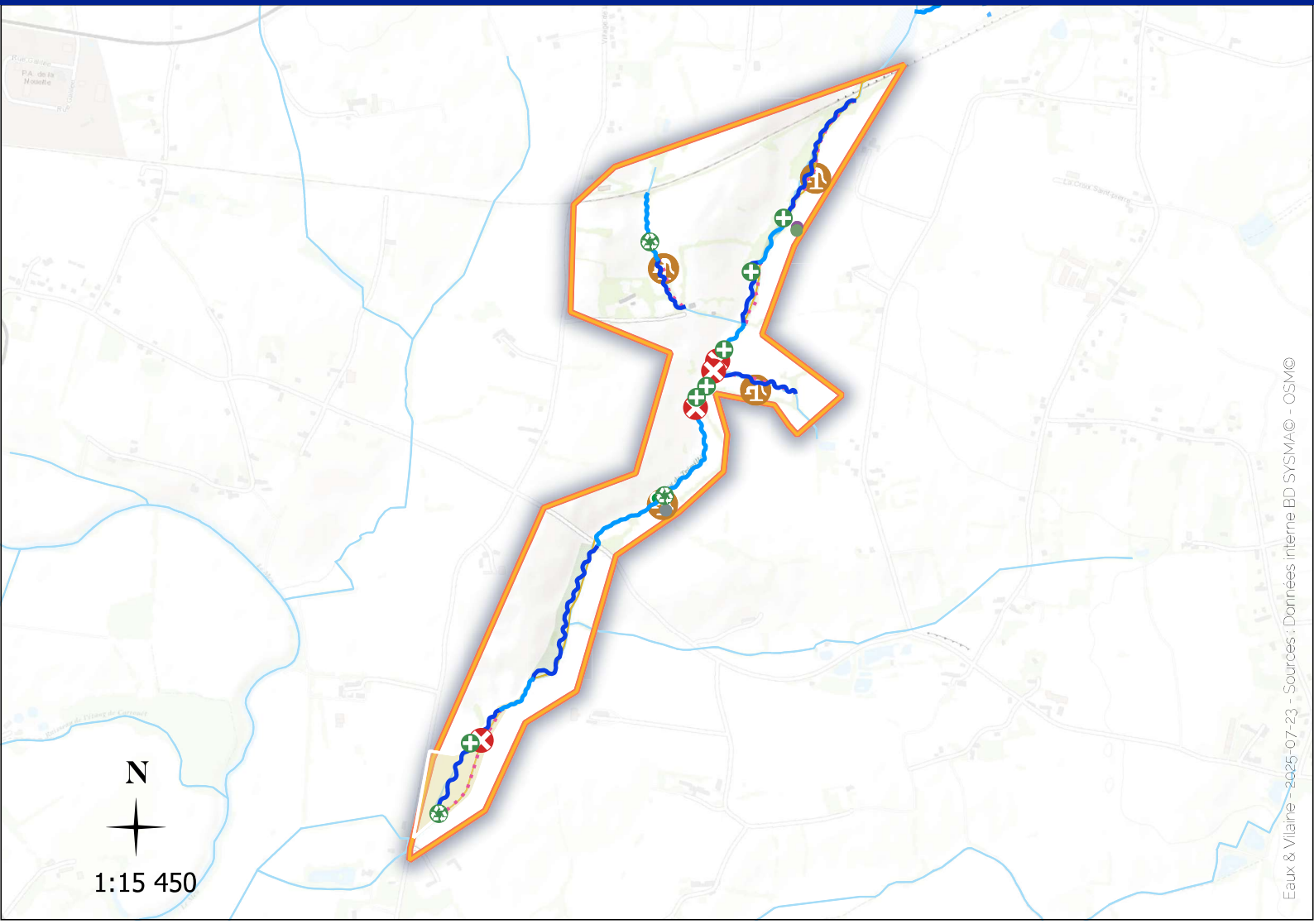


Bilan des actions	Quantité	Statut
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	1 121 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 333 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	1 024 ml	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	4	Terminé
Ajout d'un ouvrage	6	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	3	Terminé
Création de mare	44 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	27 378 m²	Terminé
Restauration de zone humide	11 986 m²	Terminé
Travaux de clôture	4 156 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	3 310 ml	Terminé
Installation de pompe à museau	4	Terminé
Autre	2 ml	Programmé
Installation d'une descente aménagée	1 ml	Terminé
Suppression d'abreuvement sauvage	1	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	2 328 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	315 096,38	108 572,32	41 263,50	60 440,50	0,00	35 390,00	4 955,00	11 959,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg

Actions sur les abreuvoirs
- Installation d'une descente amenagée
- Installation de pompe à museau
- Suppression d'abreuvement sauvage
- Autre

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023_2024 Restauration du cours d'eau d'un affluent du Trémillé au lieudit de la Berthelotière à Breteil

Date de début du projet : 2023-10
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : Non prioritaire

EPCI : CC Montfort Communauté
Communes : Breteil

Masse(s) d'eau : LE MEU DEPUIS LA CONFLUENCE DU GARUN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

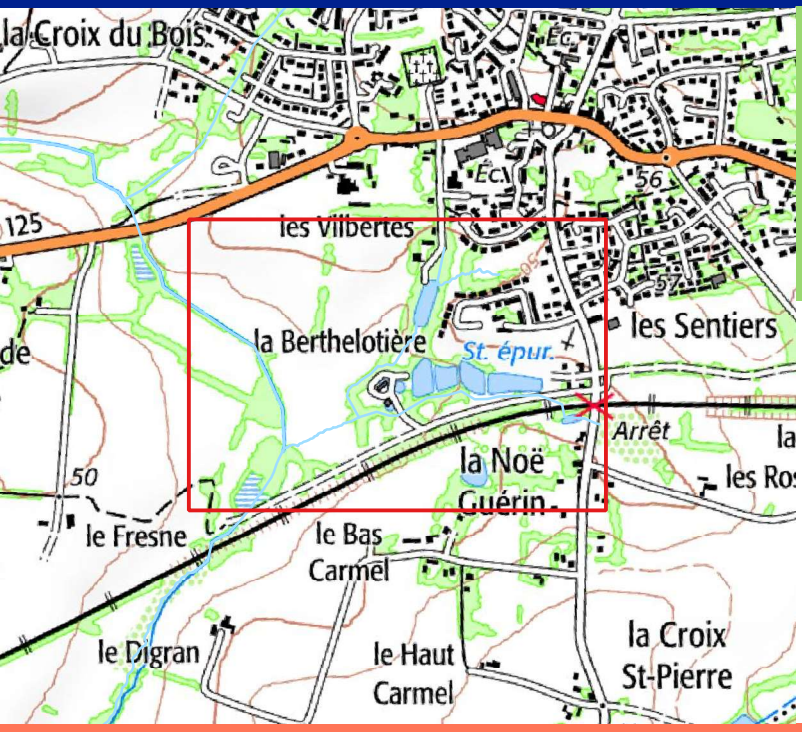


Technicien.ne(s) en charge : Camille Simon ; Thomas Day
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Ce projet a pour objectif de restaurer le cours d'eau en réduisant les à-coups hydraulique en provenance du bourg de la commune. Ainsi une suppression d'étang (2 200m²), deux rangs 0 et la création d'un bassin de rétention (financé par la ville) a été réalisé.
Ensuite, la création de 536 mL de cours d'eau avec un gabarit adapté permet d'éviter l'effet drainant en période estivale tout en favorisant le débordement du cours d'eau en période hivernale. Deux passerelles et trois buses sont posées afin de faciliter le passage des habitants et celui de l'exploitant. A noter que le plan d'eau a été vidangé en 2023 et que son terrassement a été réalisé au bulldozer avec la terre présente à l'aval immédiat du plan d'eau

LOCALISATION GÉNÉRALE

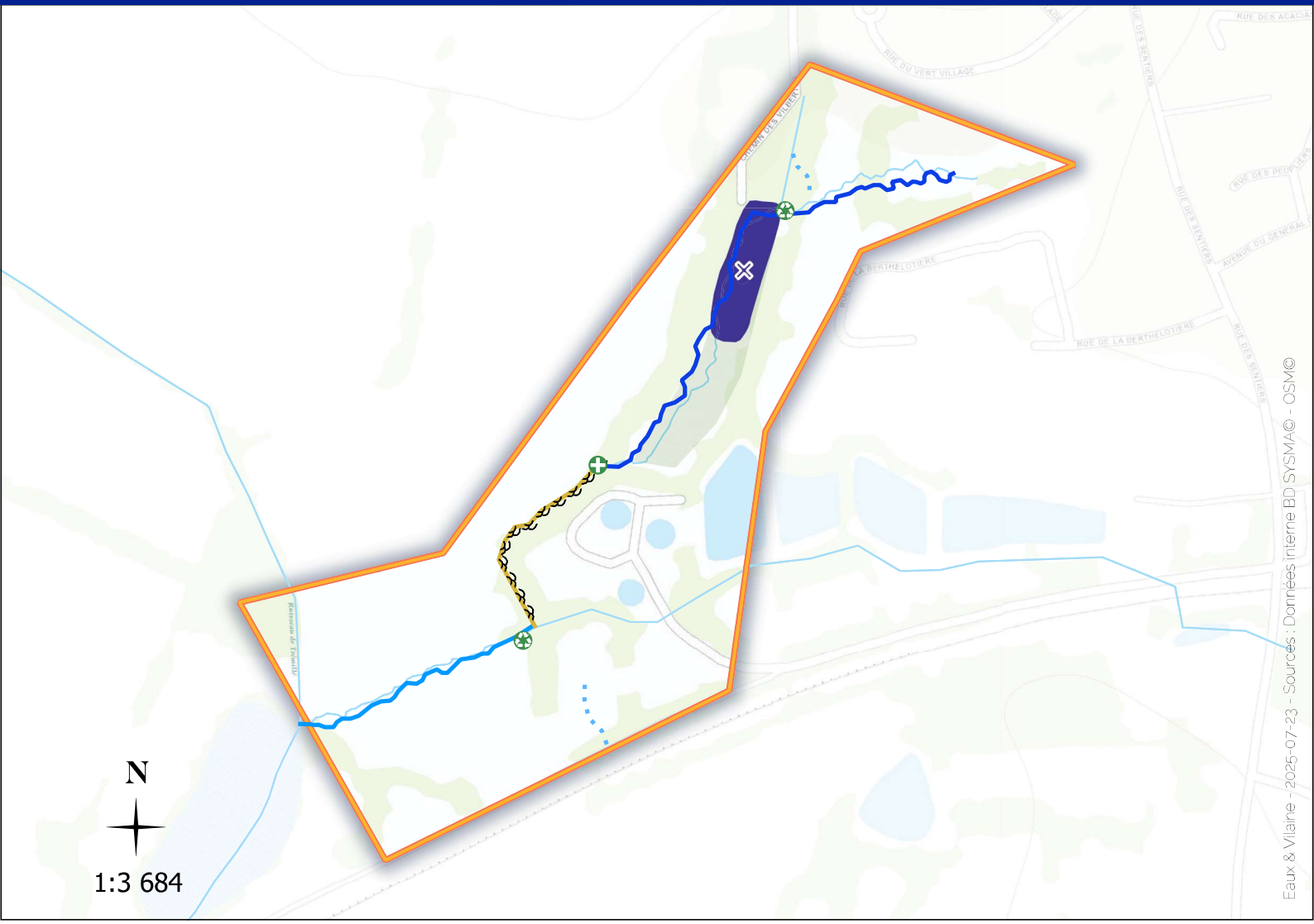


Bilan des actions	Quantité	Statut
Réhaussement du lit en plein	120 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	127 ml	Terminé
Restauration zone de source	50 ml	Terminé
Remise dans le talweg	339 ml	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Restauration de zone humide	6 000 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	205 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	10 546,92	2 400,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 639,10
2024	85 129,32	34 155,50	4 169,00	11 953,00	0,00	1 710,00	17 150,00	1 803,60

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur
- Restauration de zone humide

Actions autres ponctuels
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023_2024 Restauration du cours d'eau de la Croix Macé dans le bourg de Goven

Date de début du projet : 2023-10
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2022 ; 2023
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Croix Macé

EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Goven

Masse(s) d'eau : LA CROIX MACE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés : Commune

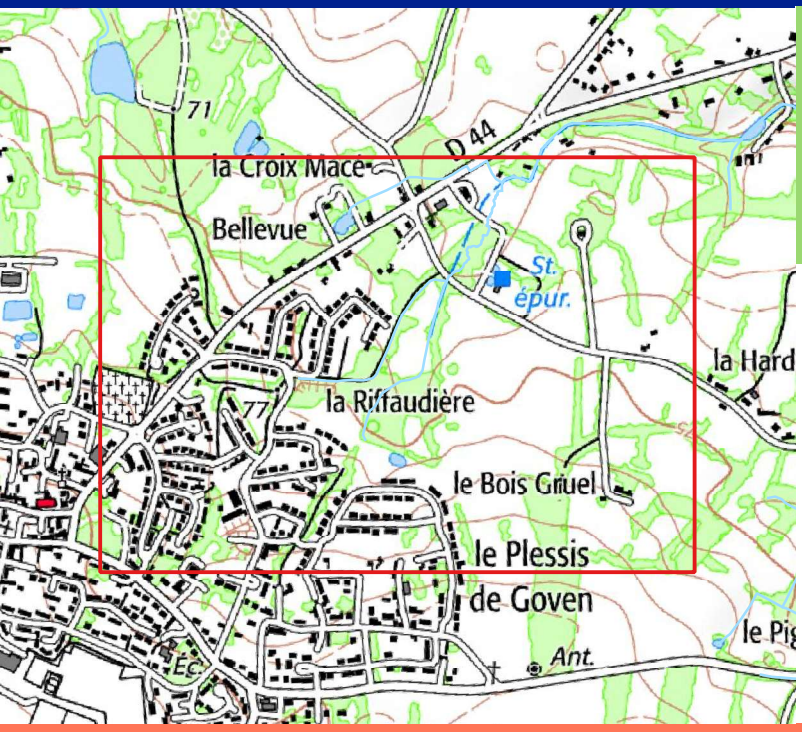


Objectif(s) :

Le cours d'eau de la Croix Macé débute dans le bourg de Goven, ce qui a pour conséquence une aggravation des à-coups hydraulique. Ainsi, la restauration a pour but de remettre dans le talweg 375 mL de cours d'eau à la sortie du bourg (seulement 150 mètres de réalisés durant l'année 2023). Un remblai d'une hauteur de 3 mètres est retiré afin de redonner au cours d'eau la liberté de déborder.

Et sur la partie amont : un fossé avec une buse accélère les écoulements. Ainsi, une remise à ciel ouvert de 250mL et la création d'un lit emboîté permettent le ralentissement des écoulements. Enfin, deux passerelles piétonnes, une buse et des clôtures ovins sont posées.

LOCALISATION GÉNÉRALE

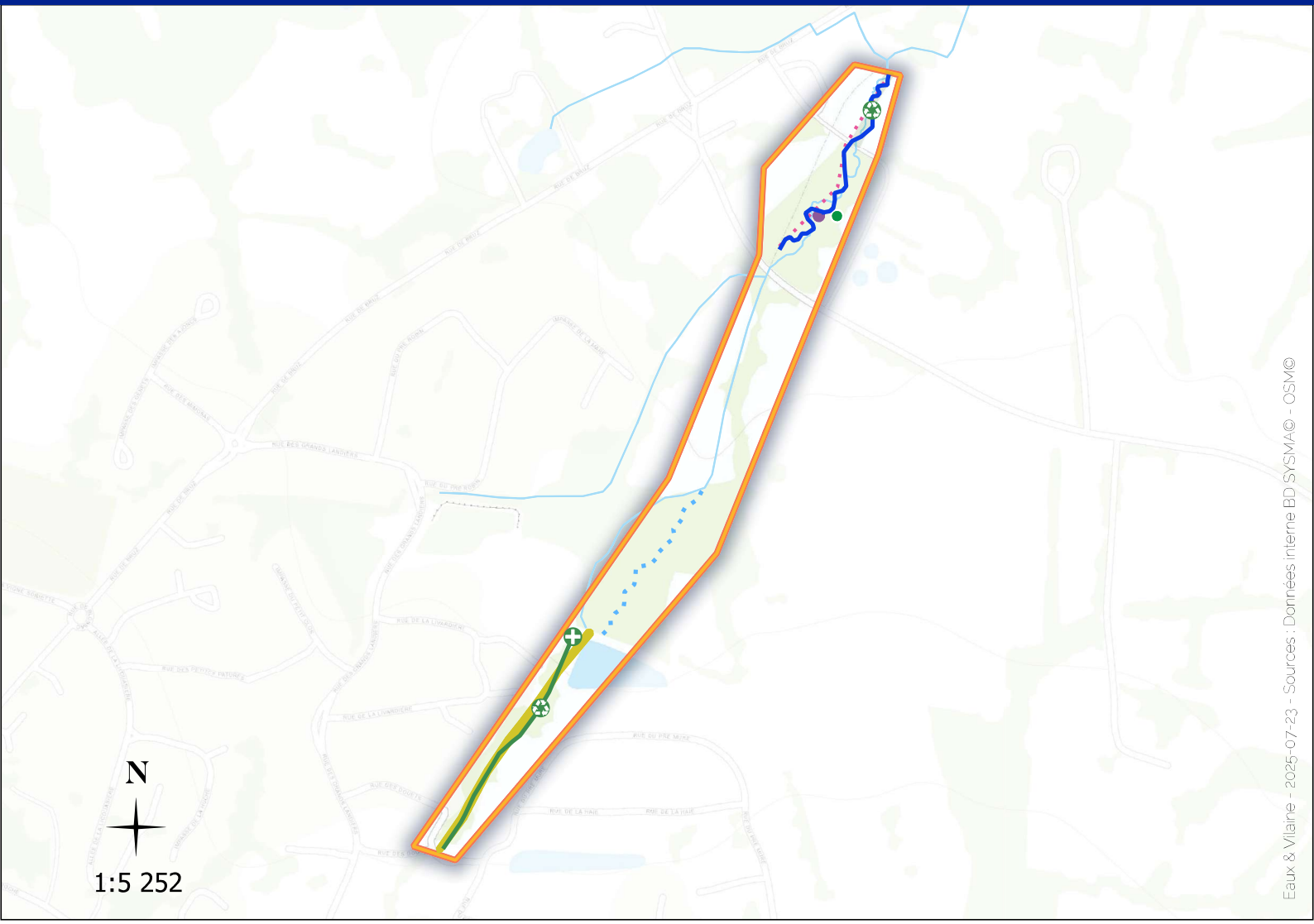


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	100 ml	Terminé
Remise à ciel ouvert	275 ml	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	2	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	514 m²	Terminé
Création de mare	35 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	210 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	46 695,24	4 247,00	16 685,00	0,00	0,00	17 250,00	0,00	730,70
2024	40 601,94	15 896,95	903,00	11 540,00	0,00	2 040,00	3 055,00	400,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise à ciel ouvert
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un lit emboité

Actions autres ponctuels
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration du cours d'eau de la Croix Macé au lieu dit de Jeux à Goven

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2024
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Croix Macé



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Goven

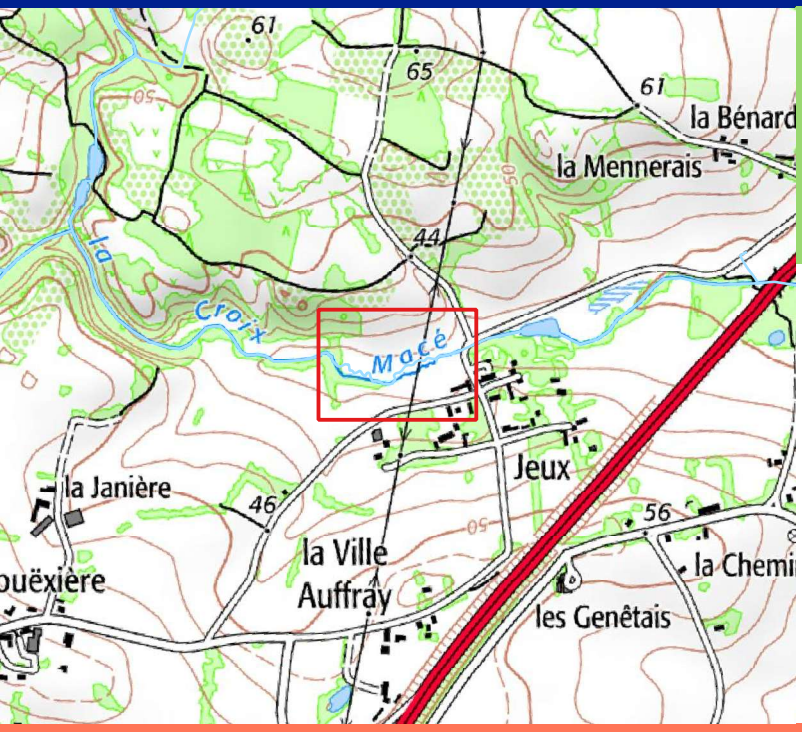
Masse(s) d'eau : LA CROIX MACE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés : CD35 ; Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Une remise dans le talweg sur 250 mètres linéaires permettra d'augmenter le nombre d'habitat tout en reconnectant le cours d'eau à sa zone humide. Deux passerelles ont été installées afin de pouvoir traverser le cours d'eau qui coupe la parcelle en deux.

LOCALISATION GÉNÉRALE

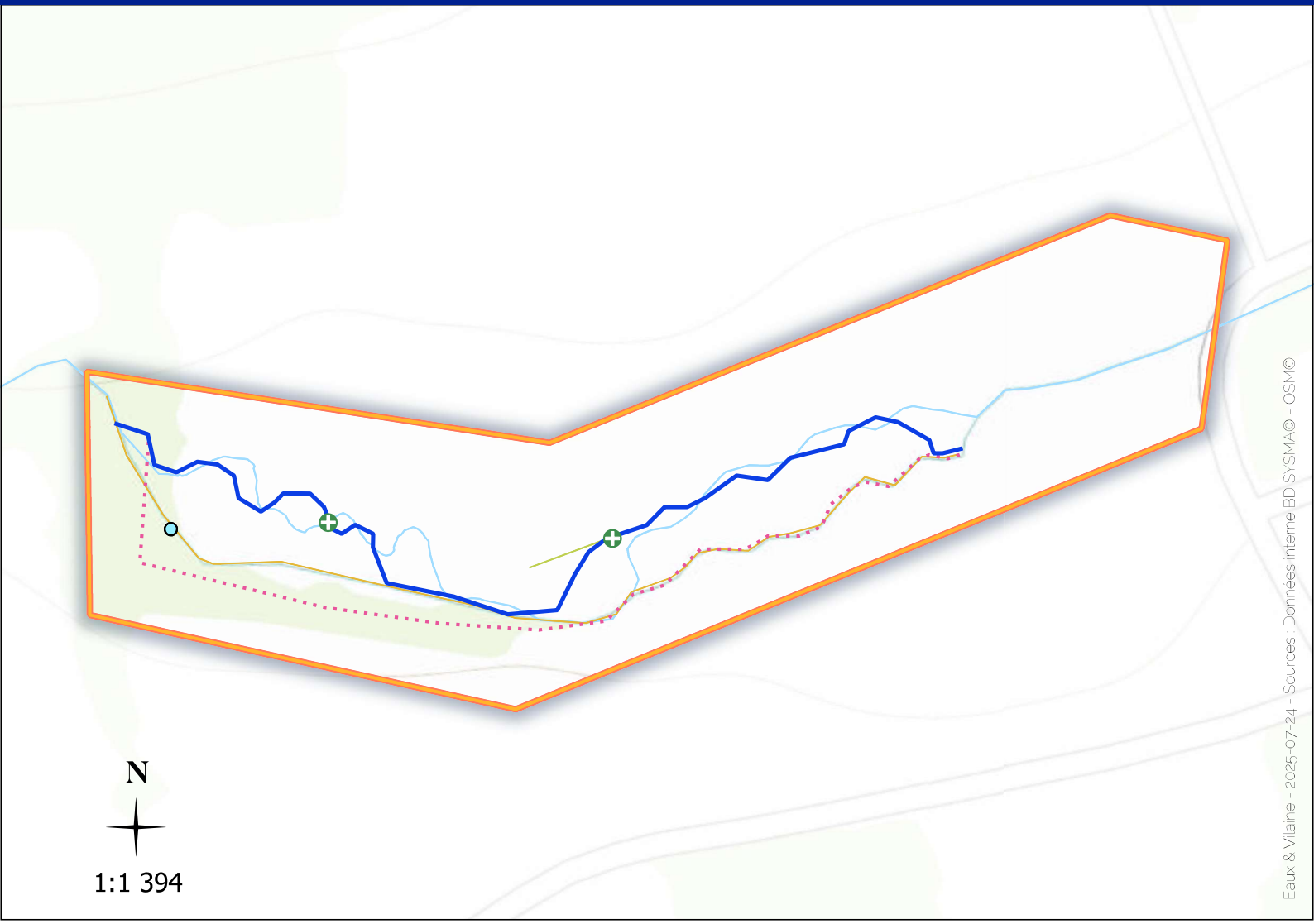


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	258 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	227 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Création de zone tampon	24 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	231 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	228 ml	Terminé
Prolongement de drain	32 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	38 307,12	10 345,60	8 340,00	10 452,00	0,00	245,00	1 150,00	1 390,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_2025_Reliquat + reprise Restauration du cours d'eau de la Tournerais au lieudit de Tresby à Goven

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2022 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024

Zone(s) prioritaire(s) : La Croix Macé



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Goven

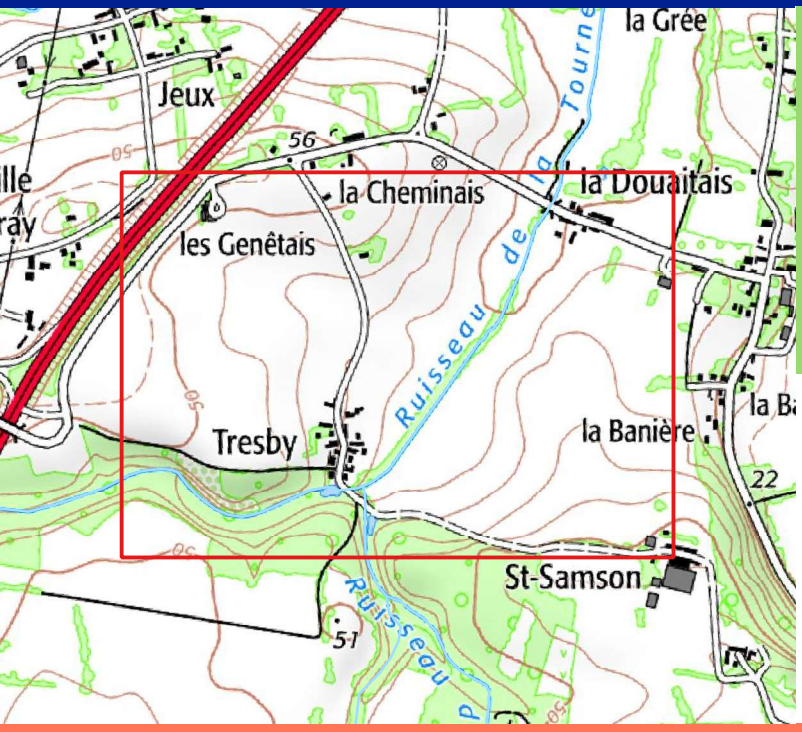
Masse(s) d'eau : LA CROIX MACE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technicien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le projet a pour objectif de supprimer l'ouvrage de rupture à la continuité écologique et sédimentaire de Tresby puis de retravailler le cours d'eau à l'aval sur 350 mètres. Un ouvrage sera posé afin de laisser circuler les exploitants et l'ouvrage sous la route sera retravaillé. Enfin, le plan d'eau existant ne sera plus sur cours et une mare fonctionnelle sera recréée. Ce sont ainsi 486 mL de cours d'eau qui sont restaurés.

LOCALISATION GÉNÉRALE

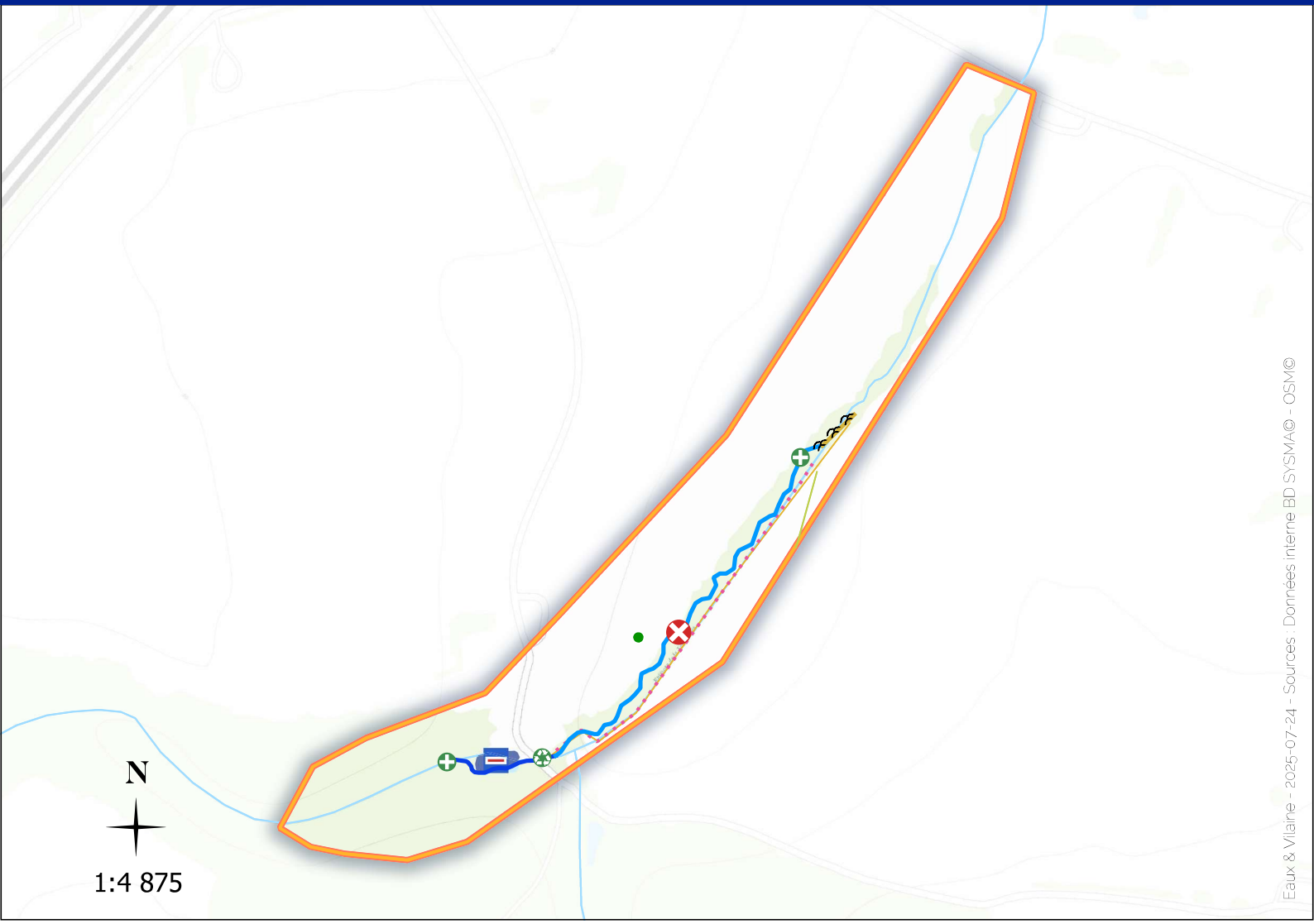


Bilan des actions	Quantité	Statut
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	368 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	40 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	324 ml	Terminé
Remise dans le talweg	78 ml	Terminé
Suppr. d'un plan d'eau sur cours	520 m²	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Création de mare	90 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	354 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	366 ml	Terminé
Prolongement de drain	61 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	131 034,96	30 950,80	56 110,00	14 300,00	2 944,00	900,00	2 201,00	1 790,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Déconnexion d'un plan d'eau sur cours

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023_Chèze_amont_Plélan-le-Grand_Brieux_Chauvinais_Rosais_LM

Date de début du projet : 2023-04
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2023 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : La Chèze amont



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Plélan-le-Grand

Masse(s) d'eau : LA CHEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DE LA CHEZE

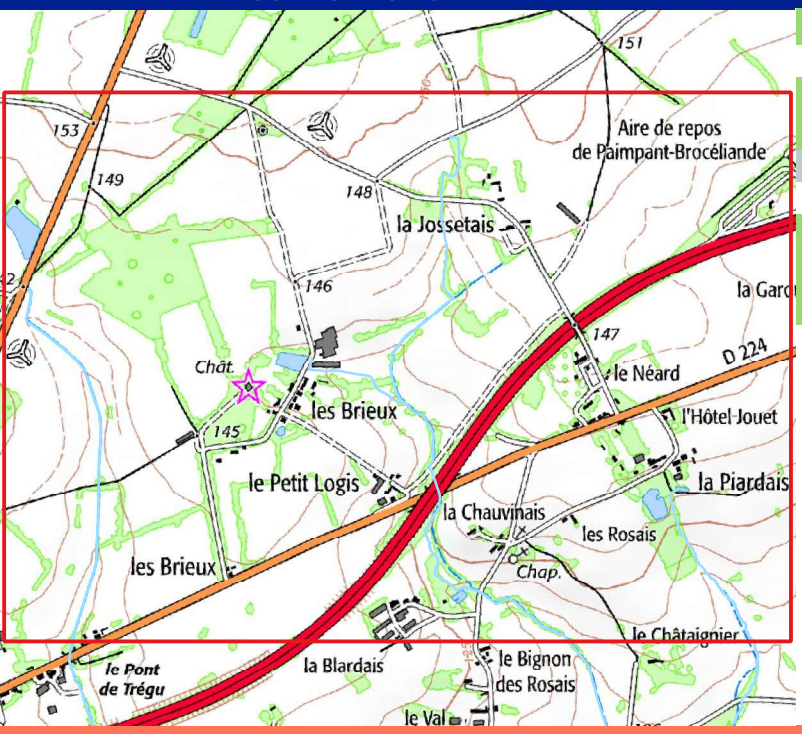
Technicien.ne(s) en charge : Ludovic Mondin
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Ce projet de restauration concerne un affluent du ruisseau de la Chèze et mobilise plusieurs typologies d'intervention.

En 2023, les travaux ont consistés en de la remise dans le talweg, du comblement de l'ancien lit, deux déconnexion de drains agricoles et création de zone tampon en sortie de drain. La zone humide a été restaurée par décaissement et évacuation de déchets (action complémentaires).
En 2024, la seconde partie des travaux a été réalisée avec des techniques de remise dans le talweg, comblement de l'ancien lit, installation de passerelles (engin et/ou bétail), création de zone tampon épuratoires des déconnexions de drainage.
Des filtres ont été installés pendant la phase travaux et une pêche de sauvegarde des populations piscicoles a été réalisée avant travaux.
La concertation n'a pas aboutie sur une partie du linéaire mais les discussions sont encore possible.

LOCALISATION GÉNÉRALE

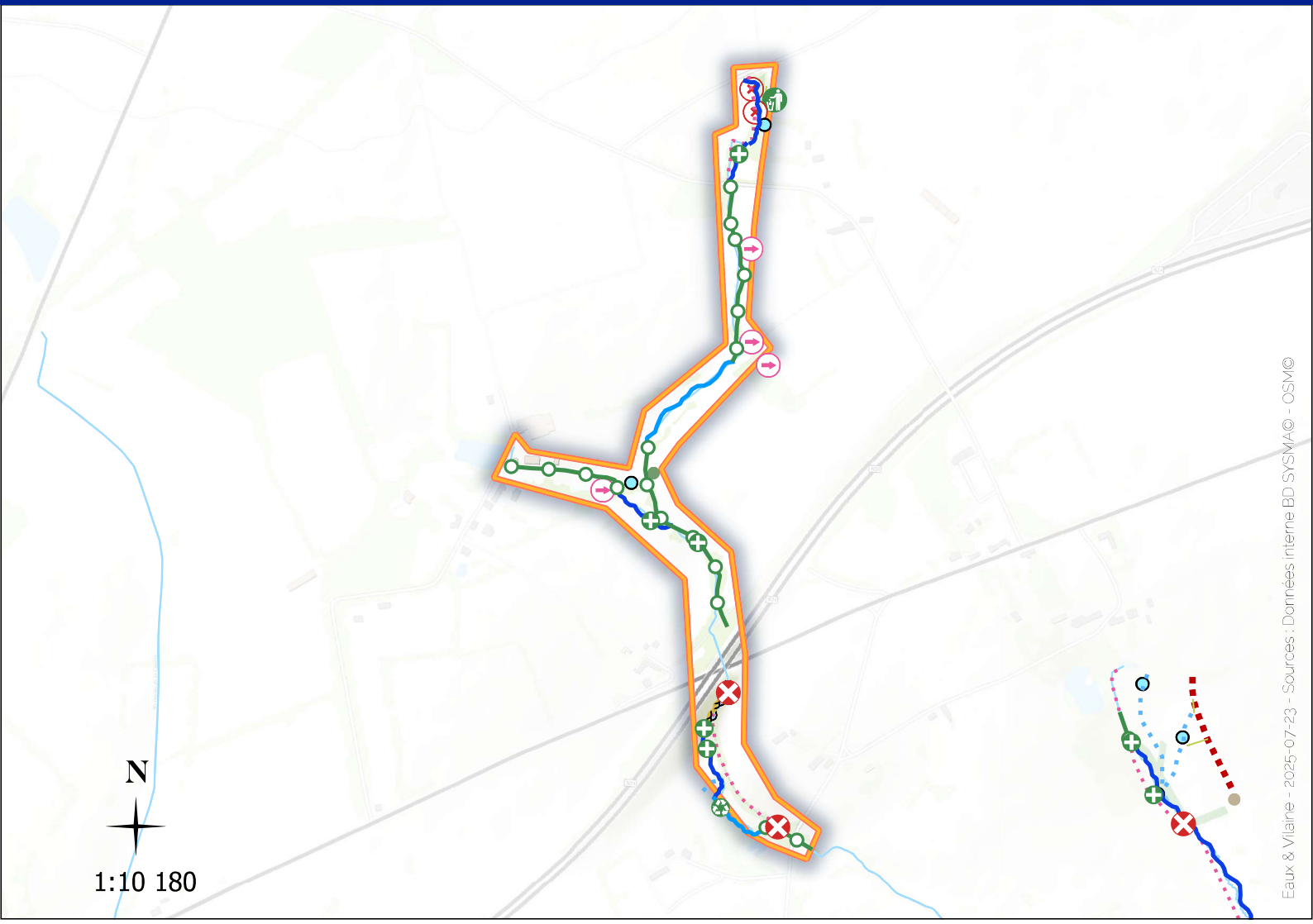


Bilan des actions	Quantité	Statut
Diversification du lit	850 ml	Terminé
Remise dans le talweg	71 ml	
Restauration zone de source	43 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	339 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	89 ml	
Ajout d'un ouvrage	1	
Ajout d'un ouvrage	4	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	2	Terminé
Création de zone tampon	374 m²	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2023	41 778,50	2 977,42	7 513,00	0,00	0,00	2 575,00	21 650,00	100,00
2024	84 697,50	13 567,50	1 495,00	36 985,50	0,00	8 525,00	0,00	10 008,25

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Réhaussement du lit en plein
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions sur les abreuvoirs
- Suppression d'abreuvement sauvage

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant
- Enlèvement de déchets
- Prolongement de drain

Actions autres linéaires
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_Chèze_amont_ruisseau_de_la_piardais_La Piardais_LM

Date de début du projet : 2024-04
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d'animation : 2020 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : La Chèze amont

EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Plélan-le-Grand

Masse(s) d'eau : LA CHEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DE LA CHEZE

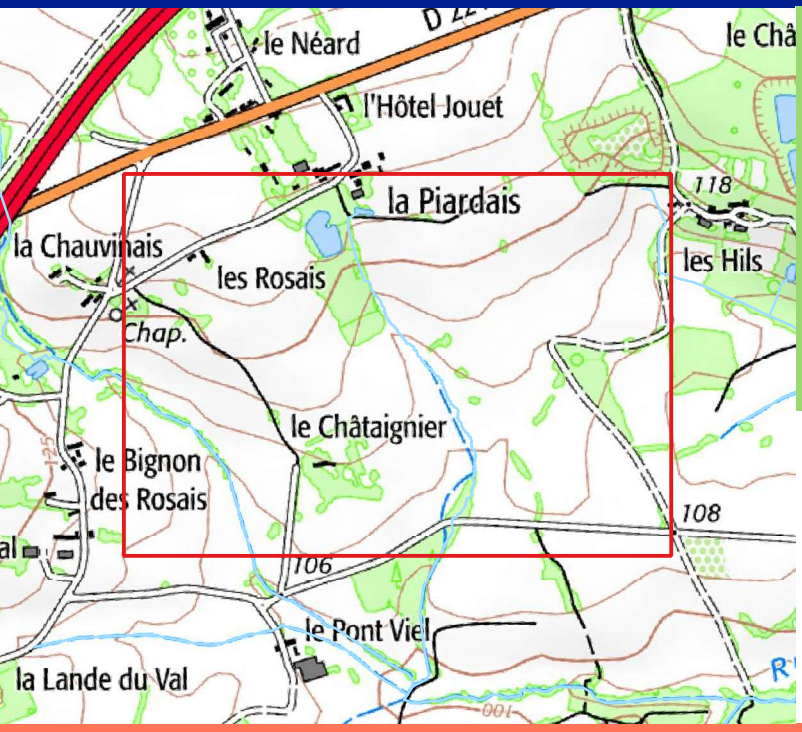


Technicien.ne(s) en charge : Ludovic Mondin
Partenaires associés : CD35 ; Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Les travaux ont consistés en la remise dans son talweg du cours d'eau sur environ 700 ml et comblement den l'ancien lit sur environ 525 ml. Suppression de plusieurs mètres linéaires de drains, déconnexion et prolongement de drains vers des zones tampons (type noues), suppression d'abreuvoir sauvage et remplacement par installation d'un bac d'abreuvement gravitaire, installation de passerelles à bétail, et comblement de fossés drainants.
Les travaux ont eu lieux hors d'eau, il n'y a donc pas eu de pêche de sauvegarde a été réalisée avant travaux.

LOCALISATION GÉNÉRALE

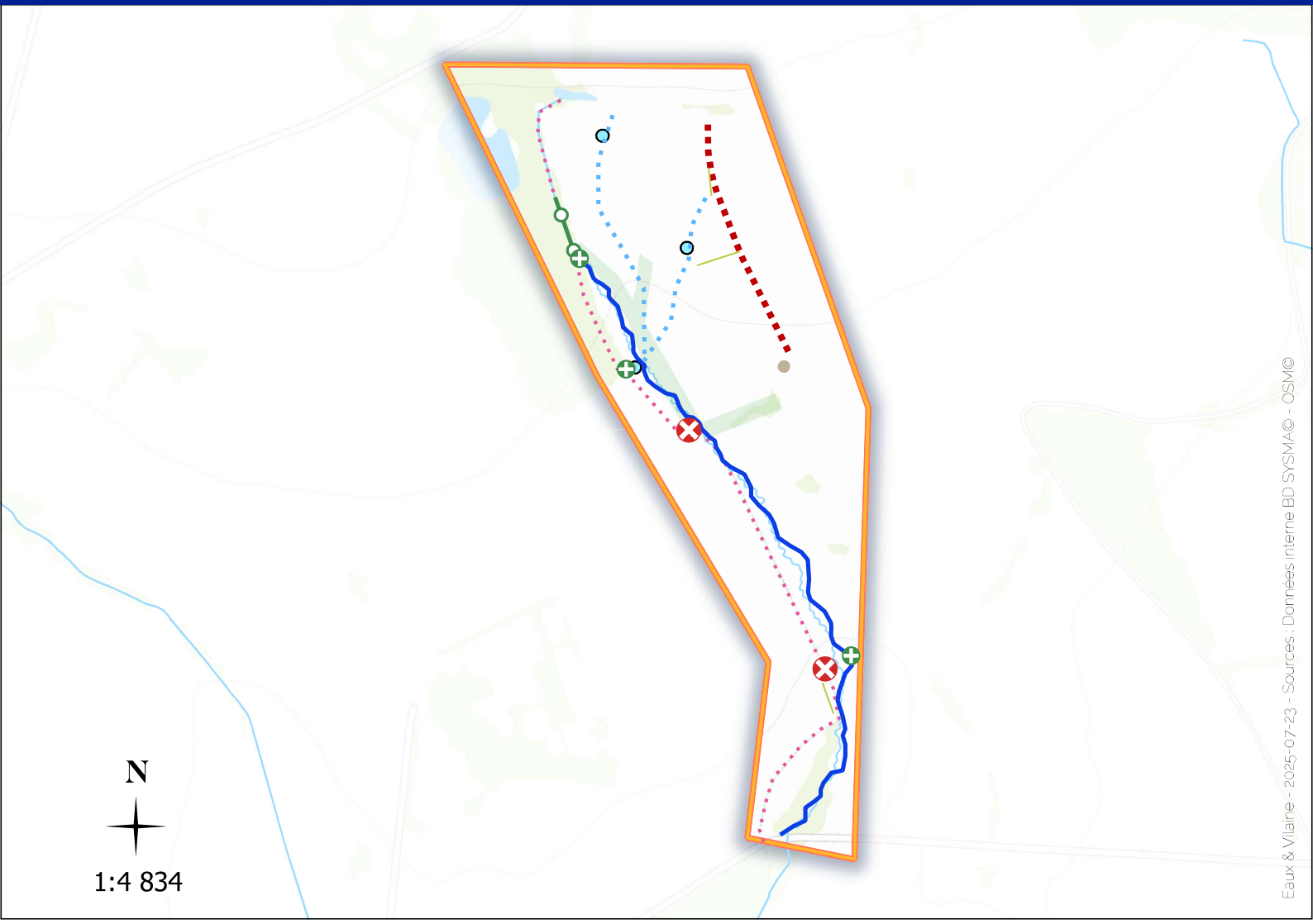


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	664 ml	Terminé
Diversification du lit	42 ml	Terminé
Restauration zone de source	340 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	655 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	3	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	2	Terminé
Restauration de zone humide	3 379 m²	Terminé
Création de zone tampon	1 842 m²	Terminé
Installation de bac gravitaire	1	Terminé
Comblement de fossé drainant	184 ml	Terminé
Prolongement de drain	47 ml	Terminé

Bilan Financier

Année	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Autres actions HT
2024	55 087,80	13 958,00	10 182,50	12 600,00	0,00	6 985,00	2 181,00	0,00
2025	22 860,00	7 200,00	0,00	9 050,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions sur les abreuvoirs
- Installation de bac gravitaire

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX





UGVO - Eaux & Vilaine
3 allée de la Grande Egalonne
35740 Pacé
T. 02 30 07 07 80

Eaux & Vilaine
Boulevard de Bretagne – BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
T. 02 99 90 88 44

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh